

ÉDITION
RÉVISÉE



2^e MISE À JOUR DE L'ÉTAT DE SITUATION SUR LA PAUVRETÉ DES FEMMES EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

Statistiques et constats régionaux



Réseau des groupes
de femmes
CHAUDIÈRE-APPALACHES

RÉSEAU DES GROUPES DE FEMMES CHAUDIÈRE-APPALACHES

Le Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches (RGFCA) est un regroupement régional de 24 groupes de femmes qui travaille à la défense collective des droits et à l'amélioration des conditions de vie des femmes. Il constitue un lieu d'actions, d'échanges d'informations, de connaissances et d'expertises sur les droits des femmes et l'égalité. Le RGFCA favorise la concertation entre les groupes de femmes et représente ces derniers auprès des instances politiques et publiques.

Le but premier du RGFCA est d'atteindre l'égalité politique, économique, culturelle, personnelle, sociale et juridique entre les femmes et les hommes et entre les femmes elles-mêmes en Chaudière-Appalaches.

Le RGFCA est un organisme féministe qui œuvre pour la justice sociale. Il assure une gestion démocratique et respecte les groupes de femmes et les femmes dans leur diversité, leur autonomie et leurs différences. Le RGFCA travaille en solidarité avec tout groupe ou regroupement partageant ses valeurs.

VERSION ORIGINALE, 2023.

RECHERCHE ET RÉDACTION

Julie Lamoureux

RÉVISION DU TEXTE

Katherine Tardif

DIRECTION DU PROJET

Karine Drolet

RÉVISION LINGUISTIQUE

Littera

GRAPHISME

Sonia Landry

VERSION RÉVISÉE, 2025.

RECHERCHE, RÉDACTION ET RÉVISION

Laura Nadeau

DIRECTION DU PROJET

Karine Drolet

GRAPHISME

Sonia Landry

ISBN 978-2-9821878-5-6 (version imprimée)

ISBN 978-2-9821878-4-9 (version PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025

La recherche quantitative de cette mise à jour a été financée par le Gouvernement du Québec/Secrétariat à la condition féminine.



TABLE DES MATIÈRES

Mise en contexte et méthodologie 4

Région administrative de la Chaudière-Appalaches 5

Description de la région 6

Population régionale 7

Situation des femmes en Chaudière-Appalaches 10

Études et marché de l'emploi 13

Municipalités régionales de comté de la région de la Chaudière-Appalaches ... 26

MRC de Beauce-Sartigan 27

MRC de Bellechasse 36

MRC des Appalaches 44

MRC des Etchemins 52

MRC de L'Islet 60

MRC de Lotbinière 68

MRC de Beauce-Centre 76

MRC de Nouvelle-Beauce 84

MRC de Montmagny 92

Agglomération urbaine de Lévis 100

Références 108

Annexe 1 -
Système de classification des industries
de l'Amérique du Nord (SCIAN) 111

MISE EN CONTEXTE

Cette deuxième mise à jour de l'*État de situation sur la pauvreté des femmes en Chaudière-Appalaches* est réalisée quatre ans après la première version et près de deux ans après la dernière mise à jour. Ces deux précédentes versions ont été rédigées dans un contexte prépandémique. Depuis, la situation socio-politico-économique de la région et du Québec est en constante mouvance. Encore aujourd'hui, malgré l'accalmie postpandémie, on ne peut faire abstraction des effets de la crise sociosanitaire sur la situation des femmes en Chaudière-Appalaches. Plusieurs enjeux ont été exacerbés, dont la pauvreté vécue par les femmes. Tout comme les précédentes versions, ce document se veut une référence majeure concernant les enjeux actuels en condition féminine dans la région.

De plus, les groupes de femmes membres du Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches (RGFCA) ont signifié le besoin de brosser un portrait plus précis de la région en détaillant les données par municipalité régionale de comté (MRC) et la ville de Lévis. Cette nouvelle mouture permettra d'avoir un portrait plus juste de la réalité des femmes de la région. Ce sera également un outil de sensibilisation essentiel pour le RGFCA afin de nommer les enjeux vécus par elles.

Enfin, cet état de situation s'avère être le troisième depuis la première édition en 2019. Dans cette perspective, un regard rétrospectif semble nécessaire sur l'évolution de la pauvreté des femmes en Chaudière-Appalaches, ceci afin d'avoir un recul de même qu'un portrait plus détaillé de la réalité des femmes en Chaudière-Appalaches.



MÉTHODOLOGIE

La présente mise à jour de l'*État de situation sur la pauvreté des femmes en Chaudière-Appalaches* s'appuie en grande partie sur les données du dernier recensement de Statistique Canada qui a eu lieu en 2021. Les données sont donc influencées par le contexte sociosanitaire. Il s'agit d'un portrait essentiellement quantitatif. Dans un futur rapproché, il serait intéressant de le comparer aux données qualitatives détenues par les groupes de femmes de la région.

**RÉGION ADMINISTRATIVE
DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES**

Région administrative de la Chaudière-Appalaches

Géographie

La région de la Chaudière-Appalaches est adjacente au nord-est à la région du Bas-Saint-Laurent, au sud-est aux États-Unis (État du Maine), au sud à la région de l'Estrie, à l'ouest à la région du Centre-du-Québec et au nord à la région de la Capitale-Nationale, séparée de cette dernière par le fleuve Saint-Laurent. Elle doit son nom à la rivière Chaudière la traversant du sud au nord, ainsi qu'aux montagnes Appalaches composant sa partie sud.

Elle occupe 15 073,80 km², soit 1,16 % du territoire du Québec. La région de la Chaudière-Appalaches, créée en août 1989, est divisée en 9 municipalités régionales de comté (MRC), soit les MRC des Appalaches, de Beauce-Sartigan, de Bellechasse, des Etchemins, de L'Islet, de Lotbinière, de Montmagny, de La Nouvelle-Beauce et de Beauce-Centre, et elle comprend également l'agglomération urbaine de Lévis. Elle est subdivisée en 136 municipalités.



Particularités régionales

Sur le sujet de la pauvreté spécifiquement, il existe notamment le Groupe de réflexion et d'action contre la pauvreté de Chaudière-Appalaches (GRAPCA) qui rassemble les représentantes et représentants des groupes locaux de réflexion et d'action contre la pauvreté, des tables locales en sécurité alimentaire ainsi que des acteurs régionaux tels que Centraide, Moisson Beauce et l'Université du Québec à Rimouski.

La région compte aussi le Comité régional pour la sécurité alimentaire en Chaudière-Appalaches, qui regroupe différents acteurs régionaux tels que le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSS-CA), les directions régionales de quelques ministères ainsi que des organismes locaux.

Il existe également la Table régionale de lutte à l'itinérance.

Finalement, créée en 2019, la Table régionale de lutte contre la pauvreté découle du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023.



POPULATION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES



Démographie

En 2021, en Chaudière-Appalaches, on recensait une population totale de 433 312 personnes, pour une densité de 28,8 personnes par kilomètre carré. Parmi sa population de 15 ans et plus (360 720 citoyen.ne.s), on comptait 180 260 femmes, représentant un taux de féminité de 49,97 % (Statistique Canada, 2023b).

Entre 2016 et 2021, la population de Chaudière-Appalaches s'est accrue de 3,1 % (Statistique Canada, 2023b).

Perspectives démographiques

Selon les prévisions de Statistique Canada, la population de Chaudière-Appalaches devrait s'accroître de 8,85 % d'ici 2041, pour atteindre 480 638 citoyen.ne.s (Institut de la statistique du Québec [ISQ], 2022b).

La part des personnes âgées de 65 ans et plus augmentera de 6,39 points de pourcentage d'ici 2041 pour représenter 29,60 % de la population, alors qu'en 2021, ce groupe d'âge représentait 23,21 % (ISQ, 2022b). À l'horizon de 2041, il est estimé que le poids démographique des femmes âgées de 65 ans et plus augmentera de 3,05 points de pourcentage pour représenter 15,08 % de la population. Quant aux perspectives démographiques des hommes de cette même tranche d'âge, la croissance serait un peu plus importante (3,24 points de pourcentage), mais ils représenteraient toujours un poids démographique moindre que les femmes (14,42 %) (ISQ, 2022b).

D'ici 2041, le poids démographique des personnes âgées de 85 ans et plus est estimé à 7,07 %, une croissance de 4,34 points de pourcentage, les femmes (2021 : 1,74 %; 2041 : 3,93 %) étant aussi plus représentées dans ce groupe d'âge que les hommes (2021 : 0,99 %; 2041 : 3,14 %) (ISQ, 2022b).

Les prévisions prévoient également une diminution du nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans, un groupe d'âge actif sur le marché du travail, passant d'un poids démographique en 2021 de 60,89 % à 55,87 %, une décroissance similaire tant chez les femmes que chez les hommes (ISQ, 2022b).

Les perspectives démographiques varient beaucoup d'une MRC à l'autre dans la région de la Chaudière-Appalaches. À cet égard, il est estimé que la population de la MRC de Lotbinière croîtra de 15,64 % d'ici 2041, alors que la population de L'Islet connaîtra une décroissance de 3,48 % (ISQ, 2022b).

En concordance avec l'estimation de l'accroissement populationnel prévu pour la MRC de Lotbinière, cette MRC connaîtrait une grande décroissance de sa population âgée de 15 à 64 ans, notamment chez les femmes de ce groupe où leur poids démographique de 2021 diminuerait de 0,99 % en 2041. Au contraire, dans l'agglomération urbaine de Lévis, le poids démographique de la population féminine âgée de 15 à 64 ans diminuerait de 3,49 points de pourcentage, soit le taux de décroissance le plus important parmi les MRC de la Chaudière-Appalaches (ISQ, 2022b).

L'agglomération urbaine de Lévis aurait également le taux d'accroissement des femmes de 65 ans et plus (4,46 points de pourcentage) et de 85 ans et plus (2,92 points de pourcentage) le plus important en Chaudière-Appalaches (ISQ, 2022b).

Espérance de vie

De 2018 à 2020, en Chaudière-Appalaches, l'espérance de vie des femmes était de 85,4 ans contre 81,5 ans pour les hommes. L'espérance de vie en Chaudière-Appalaches était ainsi plus élevée que celle observée pour l'ensemble du Québec (femmes : 84,3 ans; hommes : 80,7 ans) (ISQ, 2021). On remarque également une augmentation de l'espérance de vie en Chaudière-Appalaches alors qu'entre 2014 à 2016, elle était de 84,6 ans pour les femmes contre 81 ans pour les hommes (RGFCA, 2021).

Femmes immigrantes

En 2021, dans la région de la Chaudière-Appalaches, on recensait 9 345 personnes immigrantes, dont 4 530 femmes. Celles-ci représentaient alors 48,42 % de la population immigrante en Chaudière-Appalaches. Dans la plupart des MRC de la région, en 2021, les hommes immigrants étaient présents en plus grande proportion, à l'exception de quelques MRC où les femmes immigrantes avaient un poids démographique plus important que les hommes, soit L'Islet (56,52 %), Lotbinière (52,83 %) et Montmagny (54,39 %) (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 1

RÉPARTITION DE LA POPULATION IMMIGRANTE DANS CHAQUE MRC DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

MRC	Total		Hommes		Femmes	
Chaudière-Appalaches	9345		4825	51,47 %	4525	48,42 %
L'Islet	115	1,23 %	50	43,48 %	65	56,52 %
Beauce-Sartigan	850	9,10 %	430	50,59 %	425	50,00 %
Bellechasse	585	6,26 %	370	63,25 %	215	36,75 %
La Nouvelle-Beauce	625	6,69 %	315	50,40 %	315	50,40 %
Les Appalaches	660	7,06 %	320	48,48 %	335	50,76 %
Les Etchemins	190	2,03 %	115	60,53 %	75	39,47 %
Lévis	5295	56,66 %	2730	51,56 %	2560	48,35 %
Lotbinière	530	5,67 %	245	46,23 %	280	52,83 %
Montmagny	285	3,05 %	130	45,61 %	155	54,39 %
Beauce-Centre	210	2,25 %	105	50,00 %	100	47,62 %

Source: Statistique Canada, 2023b

Femmes autochtones

Lors du recensement de 2021, on comptait 2 750 femmes autochtones, soit 48,25 % de la population autochtone de la région de la Chaudière-Appalaches. On recensait une proportion plus importante de femmes autochtones principalement dans deux territoires de cette région, soit l'agglomération urbaine de Lévis (34,18 %) et la Beauce-Sartigan (13,82 %) (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 2

PROPORTION DES FEMMES AUTOCHTONES DANS CHAQUE MRC

MRC	Nombre de femmes	Proportion de femmes dans chaque MRC de la région de la Chaudière-Appalaches
Chaudière-Appalaches		2 750
L'Islet	105	3,82 %
Montmagny	145	5,27 %
Bellechasse	180	6,55 %
Lévis	945	34,18 %
La Nouvelle-Beauce	260	9,45 %
Beauce-Centre	150	5,45 %
Les Etchemins	110	4,00 %
Beauce-Sartigan	380	13,82 %
Les Appalaches	225	8,18 %
Lotbinière	255	9,27 %

Source: Statistique Canada, 2023b

Incapacités

En 2017, 16,2 % des femmes de 15 ans et plus de la région de la Chaudière-Appalaches avaient une incapacité, contre 12,6 % des hommes (Office des personnes handicapées du Québec [OPHQ], 2021).

Les incapacités les plus fréquentes chez les femmes de 15 ans et plus étaient alors liées à la douleur (66 %), à la mobilité (44 %) et à la flexibilité (40 %). De plus, 69,3 % des femmes vivaient avec plus d'une incapacité (OPHQ, 2021). Mentionnons que la proportion de femmes âgées de 15 ans et plus présentant une incapacité s'est accrue de 5,8 points de pourcentage entre 2017 et 2022. D'ailleurs, en 2022, les Québécoises étaient plus nombreuses (23,6 %) que les hommes (18,2 %) à présenter une incapacité (MSSS, 2023a).

Accès à un.e médecin de famille

En 2021 en Chaudière-Appalaches, 88,6 % des femmes étaient inscrites auprès d'un.e médecin de famille, contre 82,7 % des hommes. Un taux plus élevé que pour l'ensemble du Québec où 83,6 % des femmes étaient inscrites auprès d'un.e médecin de famille contre 75,9 % pour les hommes (Ministère de la Santé et des Services sociaux [MSSS], 2022). Cependant, depuis 2015 en Chaudière-Appalaches, c'était la première fois que le taux de femmes inscrites auprès d'un médecin de famille passait sous les 91 % (MSSS, 2022).

SITUATION DES FEMMES EN CHAUDIÈRE-APPALACHES



Personnelle et sociale

L'âge médian des femmes en Chaudière-Appalaches était de 46,4 ans et de 44,4 ans chez les hommes en 2021, un écart de 2 ans entre les genres. Les femmes de 65 ans et plus et de 85 ans et plus avaient un poids démographique plus important que les hommes du même âge (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 3

RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GRANDS GROUPES D'ÂGE EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

Groupe d'âge	Hommes	Femmes
0 à 14 ans	17,2	16,3
15 à 64 ans	60,7	59,1
65 ans et plus	22,1	24,6
85 ans et plus	1,9	3,5

Source: Statistique Canada, 2023b

Dans la région de la Chaudière-Appalaches, c'est dans l'agglomération urbaine de Lévis que l'on trouvait, en 2021, la population féminine la plus jeune avec un taux de 61,5 % pour le groupe d'âge des 15 à 64 ans et les taux les plus faibles dans les populations féminines tant des 65 ans et plus que des 85 ans et plus (Statistique Canada, 2023b). À l'opposé, dans les Appalaches, on trouvait, en 2021, le taux de femmes âgées de 15 à 64 ans le plus faible (53,3 %) et le taux de femmes âgées de 85 ans et plus le plus élevé au sein de la population féminine de la MRC (6 %). On recensait la population féminine âgée de 65 ans et plus la plus élevée dans la MRC de L'Islet (30,8 %) (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 4

RÉPARTITION DE LA POPULATION FÉMININE PAR GROUPE D'ÂGE DANS CHAQUE MRC DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

MRC	0 à 14 ans	15 à 64 ans	65 ans et plus	85 ans et plus
Beauce-Sartigan	16,8	59,7	23,5	3,2
Bellechasse	17,8	58,4	23,8	3,8
La Nouvelle-Beauce	19,2	60,5	20,3	2,9
Les Appalaches	13,6	53,3	33,1	6
Les Etchemins	14,5	56,5	29,0	4,3
Lévis	16,1	61,5	22,4	2,6
L'Islet	13,8	55,4	30,8	4,5
Lotbinière	18,8	60	21,2	2,8
Montmagny	12,9	55,7	31,3	4,4
Beauce-Centre	18	57,5	24,5	4,3

Source: Statistique Canada, 2023b

En 2021, on dénombrait 64 300 personnes vivant seules dans Chaudière-Appalaches, dont 31 200 femmes (48,52 %) et 33 100 hommes (51,48 %) (Statistique Canada, 2023b). C'est dans l'agglomération urbaine de Lévis, parmi les personnes vivant seules, qu'on recensait le taux de féminité le plus important, soit 54,25 %. C'est dans Bellechasse que le taux de femmes parmi les personnes vivant seules était le plus bas en 2021, soit 41,85 % (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 5

RÉPARTITION DES PERSONNES VIVANT SEULES EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

MRC	Hommes	Femmes
Chaudière-Appalaches	51,48 %	48,52 %
L'Islet	54,52 %	45,32 %
Bellechasse	58,15 %	41,85 %
Les Etchemins	57,63 %	42,56 %
Beauce-Centre	57,43 %	42,75 %
Lotbinière	56,94 %	43,06 %
La Nouvelle-Beauce	55,08 %	44,92 %
Beauce-Sartigan	52,44 %	47,51 %
Montmagny	51,42 %	48,58 %
Les Appalaches	51,17 %	48,76 %
Lévis	45,72 %	54,25 %

Source: Statistique Canada, 2023b

Cependant, les données pour la région de la Chaudière-Appalaches du Secrétariat à la condition féminine (Secrétariat à la condition féminine [SCF], 2019) montraient que l'écart entre la proportion de femmes et d'hommes vivant seul.e.s âgé.e.s de 70 ans s'inversait et que la proportion de femmes âgées de 70 ans et plus vivant seules était en moyenne 13,6 % plus élevée que celle des hommes dans la même situation (SCF, 2019).

Femmes en situation d'itinérance

En 2018, une étude réalisée en Chaudière-Appalaches comptabilisait 152 personnes en situation d'itinérance, dont 39,5 % de femmes. De celles-ci, 52,4 % se trouvaient en situation d'itinérance cachée, c'est-à-dire hébergées temporairement chez des connaissances, dans un motel, dans leur voiture ou dans une maison de chambres (Latimer et Bordeleau, 2019).

Selon un autre exercice de dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible réalisé par le MSSS en octobre 2022, 166 personnes étaient en situation d'itinérance dans la région de Chaudière-Appalaches, dont 38,2 % étaient des femmes et 6,1 % faisaient partie de la diversité de genres. Ce sont 60 personnes qui ont été dénombrées en ressource de transition et 54 en situation d'itinérance cachée. Parmi les personnes en situation d'itinérance cachée, 31,5 % étaient des femmes. Il est possible que certaines femmes n'aient pas été comptabilisées lors de ce dénombrement, justement puisqu'elles étaient cachées (MSSS, 2023b).

État matrimonial et familial

En 2021, 109 320 (60,65 %) des femmes âgées de 15 ans ou plus étaient soit mariées (31,50 %) ou en union libre (29,15 %) (Statistique Canada, 2023b).

Bien que les taux de femmes mariées ou vivant en union libre avaient tous les deux connu une croissance entre 2016 et 2021, on constatait en 2021 que la proportion de femmes mariées avait augmenté davantage que celle des femmes vivant en union libre (RGFCA, 2021; Statistique Canada, 2023b).

Tableau 6

ÉTAT MATRIMONIAL DES FEMMES DE CHAUDIÈRE-APPALACHES ÂGÉES DE 15 ANS ET PLUS

État matrimonial	2021	2016	Écart entre 2016 et 2021
Mariées	31,50 %	28,3	3,2
Union libre	29,15 %	27 %	2,15

Source: Statistique Canada, 2023b

Maternité

En 2021, on comptabilisait 4 405 naissances pour la région de la Chaudière-Appalaches, soit 5,17 % des naissances de l'ensemble du Québec (ISQ, 2022c).

Les femmes âgées de 25 à 34 ans constituaient le groupe d'âge le plus concerné par la maternité, alors qu'elles représentent 10,49 % de la population féminine de la région (ISQ, 2022e). En ce sens, les femmes âgées de 25 à 34 ans avaient donné naissance à 74,96 % des enfants nés en 2020. Pour l'ensemble du Québec, la proportion d'enfants nés en 2020 de femmes âgées de 25 à 34 ans était de 66,08 % (ISQ, 2022e).

Les femmes âgées de 25 à 34 ans constituaient également le groupe d'âge le plus concerné par la maternité en 2017 et 2019 selon les dernières versions de l'*État de situation sur la pauvreté des femmes en Chaudière-Appalaches* (RGFCA, 2021; 2019).

Tableau 7

NAISSANCES SELON LE GROUPE D'ÂGE DE LA MÈRE EN 2021 POUR LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES ET L'ENSEMBLE DU QUÉBEC

Région	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	Total
Ensemble du Québec	991	7 757	26 191	31 095	15 394	3 510	186	85 124
Chaudière-Appalaches	32	488	1 810	1 492	490	89	4	4 405

Source: ISQ, 2022c et ISQ, 2022e

Garderie

En 2022, on comptait 13 513 places en service de garde éducatif à l'enfance dans la région de la Chaudière-Appalaches (Ministère de la Famille, 2023). Or, lors du recensement de 2021, on comptait 21 805 enfants âgés de 0 à 4 ans (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 8

RÉPARTITION DU NOMBRE DE PLACES EN GARDERIE DANS LA RÉGION DE CHAUDIÈRE-APPALACHES EN 2022

Total de places	CPE		Garderie subventionnée		Garderie non subventionnée		Milieu familial	
	Nombre de places	% sur le nombre de places total	Nombre de places	% sur le nombre de places total	Nombre de places	% sur le nombre de places total	Nombre de places	% sur le nombre de places total
13 513	5712	42,27 %	1252	9,27 %	2024	14,98 %	4525	33,49 %

Source: Ministère de la Famille, 2023

Au regard des données du ministère de la Famille, en 2022, 1 714 enfants étaient en attente d'une place dans un service de garde éducatif à l'enfance (SGEE) en Chaudière-Appalaches, ce qui plaçait la région de la Chaudière-Appalaches au 10e rang des 17 régions administratives du Québec selon le nombre d'enfants en attente d'une place en SGEE (Ministère de la Famille, 2022).

ÉTUDES ET MARCHÉ DE L'EMPLOI



Éducation

Niveau de scolarité

En 2021, dans la région de la Chaudière-Appalaches, les femmes étaient plus diplômées que les hommes. D'une part, elles étaient moins nombreuses à ne pas avoir de diplôme postsecondaire. D'autre part, elles étaient majoritaires parmi toutes les personnes diplômées, tant au niveau collégial qu'universitaire, à l'exception du doctorat. Elles avaient également un plus grand niveau de scolarisation (Statistique Canada, 2023b).

Par ailleurs, entre 2016 et 2021, le niveau de scolarisation des femmes en Chaudière-Appalaches avait globalement augmenté (RGFCA, 2021; Statistique Canada, 2023b). Le taux de femmes n'ayant aucun diplôme avait diminué de 1 point de pourcentage. La plus grande augmentation du taux de diplomation des femmes était en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie, où un écart de 7 points de pourcentage entre 2016 et 2021 a été observé. En 2016, elles étaient moins nombreuses que les hommes à obtenir un diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie, alors qu'en 2021, elles étaient plus nombreuses que les hommes (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 9

PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU (2021) POUR LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

Plus haut diplôme obtenu	2021		2016		Écart dans le taux de diplomation des femmes entre 2016 et 2021
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Aucun certificat, diplôme ou grade	54 %	46 %	53 %	47 %	-1
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	48 %	52 %	47 %	53 %	-1
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	64 %	36 %	64 %	36 %	0
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	42 %	58 %	42 %	58 %	0
Baccalauréat	42 %	58 %	43 %	57 %	1
Diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie	45 %	56 %	51 %	49 %	7
Maîtrise	46 %	54 %	48 %	52 %	2
Doctorat acquis	59 %	41 %	64 %	36 %	5

Source: Statistique Canada, 2023b

Domaines d'études

Dans 5 des 11 domaines d'études de la Classification des programmes d'enseignement, les femmes étaient majoritaires ou à parité avec les hommes dans toutes les MRC de la Chaudière-Appalaches en 2021, soit dans le domaine de l'éducation; des arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications; du commerce, gestion et administration publique; et de la santé et domaines connexes. Le domaine de la santé et domaines connexes était celui où on observait les plus hauts taux de féminité, soit entre 79,41 % et 88,13 % (Statistique Canada, 2023b).

Les sciences humaines étaient également un domaine d'études où les femmes prédominaient en 2021, sauf dans les MRC de Beauce-Sartigan et de L'Islet (Statistique Canada, 2023b).

Dans le domaine des services personnels, de protection et de transport, pour les MRC de Beauce-Sartigan, des Appalaches, des Etchemins, de Beauce-Centre et de La Nouvelle-Beauce, les femmes étaient majoritaires en 2021 (Statistique Canada, 2023b).

On recensait également une proportion majoritaire de femmes dans le domaine des sciences physiques et de la vie, et technologies dans les MRC de Bellechasse et des Appalaches, et un taux paritaire avec les hommes dans la MRC des Etchemins en 2021 (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 10

PROPORTION DE FEMMES ÂGÉES DE 15 ANS ET PLUS PAR DOMAINE D'ÉTUDES DANS LES MRC DE LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES (CLASSIFICATION DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT (CPE) 2021)

Domaines d'études	Chaudière-Appalaches	Beauce-Sartigan	Bellechasse	Appalaches	Les Etchemins	L'Islet	Lotbinière	Beauce-Centre	Nouvelle-Beauce	Montmagny	Lévis
Éducation	76,83 %	74,19 %	79,18 %	78,26 %	79,20 %	82,35 %	81,45 %	78,71 %	82,21 %	71,59 %	74,60 %
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	58,58 %	63,54 %	63,77 %	52,78 %	71,88 %	50,00 %	58,57 %	55,81 %	66,67 %	53,85 %	56,84 %
Sciences humaines	55,45 %	45,56 %	55,75 %	51,18 %	63,64 %	46,94 %	64,94 %	54,39 %	59,43 %	55,13 %	57,31 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	71,70 %	78,08 %	74,23 %	73,50 %	72,46 %	82,93 %	74,23 %	71,23 %	78,63 %	80,53 %	66,92 %
Commerce, gestion et administration publique	67,45 %	70,77 %	71,66 %	70,01 %	74,44 %	75,82 %	75,63 %	74,47 %	71,54 %	74,68 %	61,30 %
Sciences physiques et de la vie, et technologies	48,54 %	47,95 %	53,16 %	53,62 %	50,00 %	40,63 %	40,85 %	45,83 %	47,62 %	40,00 %	49,17 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	30,78 %	31,30 %	36,11 %	38,24 %	20,00 %	42,31 %	36,99 %	42,31 %	35,56 %	33,33 %	27,51 %
Architecture, génie et métiers connexes	7,07 %	7,09 %	6,81 %	6,08 %	4,44 %	5,10 %	7,05 %	6,28 %	6,46 %	5,49 %	8,61 %
Agriculture, ressources naturelles et conservation	32,69 %	29,86 %	31,22 %	38,89 %	17,31 %	26,45 %	28,80 %	24,71 %	36,68 %	27,17 %	39,19 %
Santé et domaines connexes	83,30 %	84,91 %	87,07 %	83,45 %	88,13 %	86,89 %	85,89 %	79,41 %	84,27 %	82,20 %	81,29 %
Services personnels, de protection et de transport	49,09 %	53,25 %	49,07 %	55,71 %	53,85 %	44,67 %	46,13 %	60,29 %	51,57 %	45,54 %	44,96 %

Source: Statistique Canada, 2023b

Emploi

Au regard des industries dans lesquelles les femmes étaient majoritaires dans chacune des MRC de la région de la Chaudière-Appalaches, en 2021, on constatait que les femmes étaient principalement concentrées dans cinq secteurs d'emploi : le commerce de détail, les finances et assurances, les services d'enseignement, les soins de santé et d'assistance sociale ainsi que les services d'hébergement et de restauration (Statistique Canada, 2023b).

Dans plusieurs MRC, d'autres industries avaient aussi un taux majoritaire de femmes, telles que les services immobiliers et services de location et de location à bail, les services professionnels, scientifiques et techniques, la gestion de sociétés et d'entreprises ainsi que l'administration publique (Statistique Canada, 2023b).

En ce qui concerne l'industrie de la gestion de sociétés et d'entreprises, on recensait une proportion majoritairement de femmes dans trois MRC, soit Lotbinière (75 %), La Nouvelle-Beauce (60 %) et l'agglomération urbaine de Lévis (60,61 %). Cependant, dans toutes les autres MRC de la région de la Chaudière-Appalaches, les femmes n'avaient aucune représentation dans cette industrie (Statistique Canada, 2023b).

Dans la MRC de Montmagny, on trouvait une proportion importante de femmes dans l'industrie de l'information et l'industrie culturelle (55,56 %). À noter que c'est la seule MRC pour laquelle on trouvait dans l'industrie un taux majoritaire de femmes (Statistique Canada, 2023b).

Également, dans la MRC des Etchemins, on recensait un taux de féminité (60,49 %) important dans l'industrie des autres services (excluant les administrations publiques), alors que dans les autres MRC, cette industrie présentait un taux de féminité inférieur à 50 %, outre dans les MRC de Lotbinière (50 %) et des Appalaches (50,76 %) (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 11

PROPORTION DE FEMMES ACTIVES ÂGÉES DE 15 ANS ET PLUS POUR CHACUNE DES INDUSTRIES DANS LES MRC DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

Industries	Beauce-Sartigan	Bellechasse	Appalaches	Les Etchemins	L'Islet	Lotbinière	Beauce-Centre	La Nouvelle-Beauce	Montmagny	Lévis
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	25,11 %	31,12 %	27,41 %	21,05 %	22,29 %	30,29 %	24,49 %	27,90 %	21,36 %	35,77 %
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	25,00 %	8,33 %	0,00 %	40,00 %	0,00 %	13,33 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	9,09 %
Services publics	0,00 %	15,38 %	38,46 %	0,00 %	0,00 %	14,29 %	25,00 %	0,00 %	0,00 %	13,64 %
Construction	16,91 %	12,30 %	12,10 %	11,92 %	8,14 %	16,48 %	16,24 %	13,45 %	12,95 %	14,47 %
Fabrication	27,99 %	28,25 %	21,50 %	22,42 %	25,43 %	28,83 %	30,04 %	29,45 %	30,46 %	24,86 %
Commerce de gros	29,82 %	28,89 %	31,25 %	20,00 %	27,59 %	19,30 %	28,89 %	32,00 %	26,53 %	23,10 %
Commerce de détail	53,12 %	55,04 %	50,68 %	57,84 %	60,95 %	58,52 %	59,49 %	58,30 %	48,63 %	50,34 %
Transport et entreposage	19,70 %	17,58 %	26,61 %	25,88 %	22,00 %	22,40 %	18,31 %	22,37 %	22,64 %	17,89 %
Industrie de l'information et industrie culturelle	40,00 %	23,53 %	40,00 %	37,50 %	40,00 %	41,67 %	42,11 %	39,02 %	55,56 %	35,80 %
Finance et assurances	74,49 %	73,02 %	65,31 %	65,85 %	78,13 %	71,55 %	65,91 %	71,83 %	71,70 %	61,79 %
Services immobiliers et services de location et de location à bail	38,64 %	48,15 %	33,33 %	60,00 %	44,44 %	59,46 %	55,56 %	56,52 %	38,89 %	45,05 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	49,39 %	52,33 %	47,62 %	52,63 %	58,49 %	47,77 %	45,16 %	54,70 %	43,94 %	40,82 %
Gestion de sociétés et d'entreprises	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	75,00 %	0,00 %	60,00 %	0,00 %	60,61 %
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	46,77 %	39,00 %	43,09 %	28,13 %	35,48 %	40,19 %	42,86 %	41,96 %	42,86 %	36,00 %
Services d'enseignement	73,39 %	80,41 %	72,45 %	80,72 %	76,84 %	75,80 %	77,94 %	76,34 %	74,79 %	70,14 %
Soins de santé et assistance sociale	84,58 %	85,21 %	84,50 %	82,86 %	86,19 %	88,65 %	84,29 %	89,13 %	84,62 %	81,24 %
Arts, spectacles et loisirs	45,71 %	55,17 %	28,95 %	31,25 %	47,06 %	39,39 %	20,00 %	43,33 %	35,29 %	47,59 %
Services d'hébergement et de restauration	59,33 %	68,04 %	64,00 %	68,25 %	64,86 %	63,01 %	62,50 %	70,43 %	56,90 %	54,84 %
Autres services (sauf les administrations publiques)	47,50 %	44,95 %	50,76 %	60,49 %	48,84 %	50,00 %	40,48 %	41,58 %	44,94 %	49,75 %
Administrations publiques	40,71 %	41,96 %	46,31 %	50,00 %	52,83 %	62,09 %	45,45 %	50,00 %	53,33 %	50,84 %

Source: Statistique Canada, 2023b

Par ailleurs, les mesures sanitaires imposées durant la COVID-19 ont occasionné des fermetures temporaires de commerces de détail ainsi que de services d'hébergement et de restauration, provoquant une perte d'emploi pour une majorité de femmes. Cette période a également amené une surcharge de travail pour les employé.e.s des services d'enseignement, de soins de santé et d'assistance sociale, des domaines d'emploi majoritairement féminins (Association pour la santé publique du Québec [ASPQ], 2020).

Postes de cadre

En 2022, dans les MRC de la Chaudière-Appalaches, les femmes n'étaient jamais majoritaires dans des postes de cadres supérieurs des industries où elles étaient majoritaires, et ce, selon le pourcentage moyen de femmes occupant des postes de cadres dans les industries, calculé dans l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises au premier trimestre de 2022. Toutefois, dans ces mêmes industries, les femmes étaient fréquemment majoritaires à occuper les autres types de postes de gestion (Statistique Canada, 2022).

Tableau 12

RÉPARTITION DES FEMMES OCCUPANT DES POSTES DE CADRES SUPÉRIEURS ET DE GESTION EN CHAUDIÈRE-APPALACHE EN 2022

Industries	% moyen des employé.e.s qui sont des femmes occupant des postes de cadres supérieurs	% moyen des employé.e.s qui sont des femmes occupant tous les autres postes de gestion
Commerce de détail	18,8 %	75,1 %
Finance et assurances	F	62,4 %
Services immobiliers et services de location et de location à bail	37,3 %	40,9 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	42,0 %	64,7 %
Soins de santé et assistance sociale	F	81,4 %
Arts, spectacles et loisirs	16,5 %	71,0 %
Services d'hébergement et de restauration	31,4 %	32,6 %
Autres services (sauf les administrations publiques)	11,7 %	F

Source: Statistique Canada, 2022

F : donnée trop peu fiable pour être publiée

Tableau 13

MEMBRES DES CORPS LÉGISLATIFS ET CADRES SUPÉRIEURS DANS LES MRC DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

MRC	Hommes	Femmes
Chaudière-Appalaches	73,23 %	26,64 %
Montmagny	74,36 %	25,64 %
Bellechasse	73,68 %	26,32 %
Lévis	74,07 %	25,58 %
La Nouvelle-Beauce	75,68 %	24,32 %
Beauce-Centre	74,07 %	25,59 %
Les Etchemins	77,78 %	22,22 %
Beauce-Sartigan	73,68 %	22,11 %
Les Appalaches	71,43 %	30,16 %
L'Islet	64,52 %	35,48 %
Lotbinière	61,02 %	38,98 %

Source: Statistique Canada, 2023b

Taux d'emploi

En 2021, pour les personnes âgées de 15 ans et plus, le taux d'emploi des femmes en Chaudière-Appalaches était de 58 % et de 65,6 % pour les hommes, un écart de 7,6 points de pourcentage (Statistique Canada, 2023b).

La Nouvelle-Beauce était la MRC de la région de la Chaudière-Appalaches qui présentait le taux d'emploi le plus important chez les femmes, soit 64,7 %. La Nouvelle-Beauce présentait également le taux d'emploi le plus important pour les hommes (72 %), un écart de 7,3 points de pourcentage avec les femmes (Statistique Canada, 2023b).

La MRC des Appalaches avait le taux d'emploi le plus bas chez les femmes, soit 48,8 %, et un taux d'emploi de 57,5 % chez les hommes, pour un écart de 8,7 points de pourcentage (Statistique Canada, 2023b).

C'est dans l'agglomération urbaine de Lévis qu'on observait le plus petit écart entre les femmes et les hommes en ce qui a trait au taux d'emploi, soit 6,3 points de pourcentage (Statistique Canada, 2023b).

Pour les femmes immigrantes, dans l'ensemble du Québec en 2021, le taux d'emploi était de 57,6 % (ISQ, 2023a).

Tableau 14

TAUX D'EMPLOI CHEZ LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS SELON LE GENRE DANS LES MRC DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

MRC	Hommes	Femmes	Écart entre les femmes et les hommes
Chaudière-Appalaches	65,6	58	-7,6
Les Appalaches	57,5	48,8	-8,7
Les Etchemins	57,3	49,1	-8,2
Montmagny	57,4	49,4	-8
L'Islet	58,7	49,5	-9,2
Beauce-Sartigan	65,9	56,6	-9,3
Bellechasse	66,6	58,6	-8
Beauce-Centre	66,8	60,0	-6,8
Lévis	67,9	61,6	-6,3
Lotbinière	70,2	61,9	-8,3
La Nouvelle-Beauce	72,0	64,7	-7,3

Source: Statistique Canada, 2023b

Durée d'emploi

Dans la région de la Chaudière-Appalaches, les femmes travaillaient entre 0,9 et 1,8 semaine de moins que les hommes en 2021 (Statistique Canada, 2023b). Les absences pour des obligations personnelles ou familiales représentaient une moyenne de 89,3 heures en 2021 pour une femme au Québec, alors que pour un homme, elles étaient de 27 heures, soit près du tiers de la moyenne des femmes (ISQ, 2022a).

Tableau 15

NOMBRE MOYEN DE SEMAINES TRAVAILLÉES PAR LES HOMMES ET LES FEMMES EN 2021 DANS CHACUNE DES MRC EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

MRC	Hommes	Femmes	Écart
Montmagny	42,8	41,9	0,9
Lévis	43,8	42,9	0,9
Bellechasse	43,6	42,6	1
L'Islet	42,8	41,7	1,1
Lotbinière	43,9	42,7	1,2
Beauce-Centre	43,8	42,2	1,6
Les Etchemins	43,3	41,7	1,6
Les Appalaches	42,5	40,9	1,6
Beauce-Sartigan	44	42,2	1,8
La Nouvelle-Beauce	44,2	42,4	1,8

Source: Statistique Canada, 2023b



Situation financière

En 2020, dans la région de la Chaudière-Appalaches, le revenu d'emploi des femmes était moindre que celui des hommes, et ce, que l'on considère les emplois à temps plein ou à temps partiel.

Pour ce qui est du revenu d'emploi médian pour les femmes qui travaillaient à temps plein en 2020, c'est dans la MRC de Montmagny que l'écart avec le revenu d'emploi médian des hommes qui travaillaient à temps plein était le moins important. Ainsi, une femme dans Montmagny avait un revenu médian équivalant à 93,5 % de celui de son homologue masculin (Statistique Canada, 2023b). À l'opposé, c'est dans la MRC de Beauce-Sartigan que l'écart était le plus important : les femmes qui travaillaient à temps plein avaient un revenu médian équivalent à 82,8 % de celui des hommes travaillant à temps plein en 2020 (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 16

REVENU D'EMPLOI MÉDIAN POUR LES FEMMES AYANT TRAVAILLÉ À TEMPS PLEIN EN 2020

MRC	Femmes	% du salaire des hommes
Chaudière-Appalaches	50 000 \$	88,03 %
Montmagny	46 400 \$	93,5 %
Bellechasse	48 800 \$	91,7 %
L'Islet	44 800 \$	90,3 %
La Nouvelle-Beauce	50 000 \$	88,7 %
Les Appalaches	45 600 \$	88,4 %
Beauce-Centre	44 000 \$	88,0 %
Lotbinière	45 200 \$	86,9 %
Les Etchemins	43 600 \$	85,8 %
Lévis	57 200 \$	84,7 %
Beauce-Sartigan	44 400 \$	82,8 %

Source: Statistique Canada, 2023b

Dans les emplois à temps partiel, en Chaudière-Appalaches, les écarts entre le revenu médian des femmes et des hommes s'échelonnaient sur un plus grand intervalle. Tout comme pour les emplois à temps plein, c'était dans la MRC de Montmagny qu'on recensait le plus faible écart : les femmes qui travaillaient à temps partiel en 2020 gagnaient un revenu médian équivalent à 76,1 % de celui des hommes. Tandis que pour les femmes qui travaillaient à temps partiel dans la MRC de La Nouvelle-Beauce, elles avaient un revenu médian équivalent à 59,4 % de celui des hommes (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 17

REVENU D'EMPLOI MÉDIAN POUR LES FEMMES AYANT TRAVAILLÉ À TEMPS PARTIEL EN 2020

MRC	Femmes	% du salaire des hommes
Chaudière-Appalaches	17 000 \$	67,46 %
Montmagny	17 200 \$	76,1 %
Lévis	17 600 \$	73,9 %
Beauce-Sartigan	17 200 \$	68,8 %
Beauce-Centre	16 800 \$	68,3 %
L'Islet	15 800 \$	64,8 %
Les Appalaches	15 300 \$	64,3 %
Les Etchemins	15 800 \$	64,2 %
Lotbinière	18 000 \$	63,8 %
Bellechasse	18 200 \$	61,9 %
La Nouvelle-Beauce	16 400 \$	59,4 %

Source: Statistique Canada, 2023b

Dans les MRC/ville de Chaudière-Appalaches, une majorité des industries (5 sur 8) dans lesquelles les femmes étaient majoritaires en 2021 se retrouvaient dans les 10 industries au Québec allouant les plus maigres salaires, selon la rémunération horaire moyenne des salarié.e.s de l'industrie (Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, 2021; Statistique Canada, 2023a).

Tableau 18

RÉMUNÉRATION HORAIRE MOYENNE DES SALARIÉ.E.S, SELON L'INDUSTRIE AU QUÉBEC EN 2021

	Industries	Taux horaire
1	Services d'hébergement et de restauration	17,76 \$
2	Commerce	21,75 \$
3	Arts, spectacles et loisirs	22,12 \$
4	Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	23,28 \$
5	Services d'enseignement	24,32 \$
6	Services immobiliers et services de location et de location à bail	25,63 \$
7	Branche productrice de services	26,59 \$
8	Fabrication	27,26 \$
9	Ensemble des industries excluant les entreprises non classifiées	27,88 \$
10	Transport et entreposage	29,06 \$
11	Soins de santé et assistance sociale	29,84 \$
12	Services professionnels, scientifiques et techniques	31,32 \$
13	Branche productrice de biens	31,46 \$
14	Finance et assurances	33,14 \$
15	Construction	36,69 \$
16	Industrie de l'information et industrie culturelle	38,54 \$
17	Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	40,09 \$
18	Services publics	43,44 \$
19	Foresterie, exploitation et soutien	F
20	Autres services (sauf les administrations publiques)	F
21	Administrations publiques	F

F: Données trop peu fiables pour être publiées

Source: Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, 2021; Statistique Canada, 2023a

Depuis 2018, en Chaudière-Appalaches, une diminution de l'écart entre les rémunérations hebdomadaires médianes des femmes et des hommes âgé.e.s de 15 ans et plus a été observée. La réduction de l'écart entre les rémunérations hebdomadaires des femmes et des hommes était de 15,59 % entre 2018 et 2022 (ISQ, 2023b).

Tableau 19

RÉMUNÉRATION HEBDOMADAIRE DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

Population	2018	2019	2020	2021	2022	Variation entre 2018 et 2022
Femmes	756,26 \$	791,25 \$	853,53 \$	890,68 \$	950,92 \$	20,47 %
Hommes	984,57 \$	1 026,66 \$	1 066,15 \$	1 091,73 \$	1 143,63 \$	13,91 %
Écart annuel entre les femmes et les hommes	23,19 %	22,93 %	19,95 %	18,42 %	16,85 %	15,59 %

Source: ISQ, 2023b

Depuis 2020, le revenu d'emploi médian des femmes de 25 à 64 ans a augmenté davantage annuellement que le revenu d'emploi médian de leurs homologues masculins dans les MRC/ville de la Chaudière-Appalaches (ISQ, 2023c).

Tableau 20

ÉVOLUTION DU REVENU D'EMPLOI MÉDIAN DES FEMMES DE 25 À 64 ANS DE 2020 À 2022

MRC	Femmes 2020 (\$)	Hommes 2020 (\$)	Femmes 2021 (\$)	Hommes 2021 (\$)	Femmes 2022 (\$)	Hommes 2022 (\$)	Femmes Variation depuis 2020	Hommes Variation depuis 2020
Montmagny	38 300	44 900	41 500	50 000	45 100	53 900	15,1 %	16,7 %
L'Islet	33 800	45 200	38 600	50 500	42 500	53 400	20,5 %	15,4 %
Beauce-Sartigan	35 800	49 400	39 600	54 300	44 100	58 500	18,8 %	15,6 %
Lévis	48 800	60 900	52 000	65 600	56 900	69 700	14,2 %	12,6 %
Bellechasse	40 600	50 400	43 500	54 800	47 900	59 000	15,2 %	14,6 %
Beauce-Centre	36 000	47 700	38 700	51 500	43 000	55 300	16,3 %	13,7 %
Lotbinière	37 500	48 700	41 200	54 400	45 600	57 800	17,8 %	15,7 %
Les Appalaches	34 300	44 000	38 200	48 800	41 800	52 400	17,9 %	16 %
La Nouvelle-Beauce	41 400	53 600	44 800	57 600	49 400	60 800	16,2 %	11,8 %
Les Etchemins	31 700	46 600	34 700	51 700	39 600	55 400	19,9 %	15,9 %

Source: ISQ, 2023c

En moyenne, en 2020, l'écart entre le revenu annuel moyen et le revenu annuel médian était un peu plus important chez les hommes. Plus cet écart est élevé, plus les salaires varient entre les personnes sur le marché de l'emploi au sein de la MRC. La MRC de L'Islet est celle où l'écart entre le salaire médian et moyen des femmes (5,49 %) et des hommes (2,82 %) est le moins significatif. On y observe une faible variation des salaires entre les employées femmes et entre les employés hommes. Il y a trois MRC où l'écart entre le salaire moyen et médian des femmes est supérieur à 10 %, soit Lévis (10,63 %), les Appalaches (11,20 %) et Beauce-Sartigan (13,87 %). Cela traduit une plus grande variation des salaires entre les employé.e.s. Chez les hommes, c'est dans Lévis (12,68 %), les Etchemins (13,16 %) et Beauce-Sartigan (14,92 %) que l'écart entre le salaire médian et le salaire moyen est le plus important (Statistique Canada, 2023b).

Situation de faible revenu

En 2020, 36 435 personnes âgées de 18 ans et plus étaient en situation de faible revenu en Chaudière-Appalaches, selon la Mesure de faible revenu après impôt (MFR-ApI), soit 19 675 femmes (54 %) et 16 760 hommes (46 %). Chez les personnes âgées de 65 ans et plus considérées comme étant en situation de faible revenu, les femmes étaient surreprésentées (femmes : 58,14 %; hommes : 41,86 %) (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, le taux de faible revenu pour les familles monoparentales était en moyenne de 16,6 % dans les MRC de la région (ISQ, 2022d). Ce taux de faible revenu concernait davantage les femmes, puisqu'elles représentaient la majorité des cheffes de familles monoparentales en Chaudière-Appalaches.



Logement

Frais de logement

En Chaudière-Appalaches, 18,2 % des ménages locataires dans les logements privés non agricoles et hors réserve consacraient 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement. C'était le cas de 6,2 % des ménages propriétaires de la région.

En 2020, le revenu total médian des femmes âgées de 15 ans et plus dans les ménages privés était de 37 200 \$ brut, ce qui représente un revenu mensuel de 3 100 \$. Le revenu total médian des hommes était de 46 800 \$ brut annuellement, équivalant à 3 900 \$ par mois. Les frais de logement mensuels moyens pour les logements occupés par un ménage propriétaire étaient de 946 \$, alors que, pour les logements occupés par un ménage locataire, ils représentaient un montant moyen de 736 \$ (Statistique Canada, 2023b).

Selon des calculs réalisés à partir des données de Statistique Canada, il est possible d'estimer le pourcentage du revenu qu'une femme ou un homme devait consacrer à ses frais de logement en 2020, s'il ou elle était la ou le seul.e responsable à assumer ces frais, sans aide d'un ou une colocataire.

Dans la région de Chaudière-Appalaches, une femme propriétaire qui assumerait l'entièreté des frais reliés à son logement, par exemple, une femme monoparentale ou vivant seule, consacrait en moyenne 30,52 % de son revenu mensuel brut à ses frais de logement. Un homme propriétaire dans la même situation y consacrait 24,26 % de son revenu mensuel. Par ailleurs, une femme locataire devait consacrer 23,74 % de son salaire mensuel brut à ses frais de logement, tandis qu'un homme locataire y accordait en moyenne 18,87 % (Calcul selon les données de Statistique Canada, 2023b).

Tableau 21

RÉPARTITION DU REVENU MENSUEL D'UNE FEMME ACCORDÉ À SES DÉPENSES DE LOGEMENT SELON LE MODE D'OCCUPATION, PAR MRC DANS CHAUDIÈRE-APPALACHES EN 2020

MRC	Propriétaire	Locataire	Moyenne
L'Islet	26,19 %	20,11 %	23,15 %
Les Etchemins	26,51 %	21,14 %	23,83 %
La Nouvelle-Beauce	30,18 %	21,79 %	25,99 %
Montmagny	29,97 %	22,10 %	26,04 %
Les Appalaches	29,36 %	21,66 %	25,65 %
Bellechasse	29,42 %	20,77 %	25,10 %
Beauce-Centre	28,20 %	20,08 %	24,14 %
Beauce-Sartigan	29,34 %	22,78 %	26,06 %
Lotbinière	31,18 %	21,89 %	26,54 %
Lévis	32,19 %	25,01 %	28,60 %

Source: Statistique Canada, 2023b

Toujours dans l'optique où une femme serait l'unique personne à défrayer ses frais de logement, c'est en Nouvelle-Beauce (30,18 %), dans Lotbinière (31,18 %) et dans l'agglomération urbaine de Lévis (32,19 %) que les femmes propriétaires dépassaient les 30 % de leur revenu mensuel médian brut pour payer leurs frais de logement. Finalement, dans la région, les MRC de L'Islet (20,11 %), Bellechasse (20,77 %) et Beauce-Centre (20,08 %) étaient celles où les femmes locataires devaient généralement consacrer une moins grande proportion de leur salaire mensuel médian aux dépenses reliées à leur logement (Statistique Canada, 2023b).

Logements locatifs

La disponibilité des logements semblait être variable d'une MRC à l'autre dans la région de la Chaudière-Appalaches en 2019. Les données disponibles à la Société d'habitation du Québec (SHQ) montraient une variation importante parmi 5 municipalités de la région. Ainsi, en 2019, le taux d'inoccupation des logements locatifs était de 1,5 % dans la Ville de Montmagny et de 1,3 % dans Saint-Georges (SHQ, 2021); des taux définis comme très bas par le par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Dans la Ville de Lévis, le taux d'inoccupation était de 3,3 % et dans Sainte-Marie, de 2,8 %, soit des taux établis comme peu inquiétants (MAHM, 2021). Finalement, à Thetford Mines, une grande disponibilité de logements était répertoriée, le taux d'inoccupation étant de 6,8 % (SHQ, 2021).

Environ 5 % des logements occupés dans Chaudière-Appalaches étaient de taille non convenable ou nécessitaient des réparations majeures en 2021. Ce taux variait d'une MRC à l'autre, allant de 4,27 % dans l'agglomération urbaine de Lévis à 7,86 % dans la MRC de L'Islet, un intervalle de près de 4 points de pourcentage (Statistique Canada, 2023b).

Dans le cas de la MRC de Montmagny, on constatait que le taux de logements non convenables ou nécessitant des réparations majeures était dans les plus élevés de la région de la Chaudière-Appalaches, mais la Ville de Montmagny indiquait également un très bas taux d'inoccupation des logements locatifs, ce qui pouvait représenter des enjeux importants pour les femmes cherchant à se loger dans cette MRC, avec souvent un revenu moindre que celui des hommes.

Tableau 22

RÉPARTITION DES LOGEMENTS DE TAILLE NON CONVENABLE DANS LES MRC DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

MRC	Proportion de logements de taille non convenable ou nécessitant des réparations majeures
Chaudière-Appalaches	5,08 %
Lévis	4,27 %
Beauce-Sartigan	4,68 %
Beauce-Centre	4,80 %
La Nouvelle-Beauce	4,95 %
Bellechasse	5,24 %
Les Appalaches	5,32 %
Les Etchemins	5,89 %
Lotbinière	5,90 %
Montmagny	6,67 %
L'Islet	7,86 %

Source: Statistique Canada, 2023b

**MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ
DE LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES**

MRC de Beauce-Sartigan

DESCRIPTION DE LA MRC

Géographie

La MRC de Beauce-Sartigan est située au sud de la région de la Chaudière-Appalaches. Elle est bordée par les MRC des Appalaches, de La Nouvelle-Beauce et des Etchemins. Elle partage aussi une frontière avec les États-Unis (MRC de Beauce-Sartigan, s.d.).

La MRC de Beauce-Sartigan est la plus grande MRC de la région de la Chaudière-Appalaches et le deuxième territoire le plus grand après l'agglomération urbaine de Lévis. Elle compte une population de 53 384 habitant.e.s, soit 12 % de la population de Chaudière-Appalaches, répartie sur 2 013 km², soit une densité de population de 27,3 habitant.e.s au kilomètre carré. Elle regroupe 16 municipalités, dont Saint-Georges qui est le pôle régional (MRC Beauce-Sartigan, s.d.). Par ailleurs, près de 62 % de la population est concentrée au sein de la ville de Saint-Georges, qui représente 9,89 % du territoire de la MRC (Statistique Canada, 2023b).

Particularités territoriales

Le territoire de la MRC de Beauce-Sartigan est caractérisé par son couvert forestier qui représente environ 75 % de sa superficie. On retrouve aussi de nombreux lacs, ce qui contribue à l'offre de villégiature sur le territoire (MRC Beauce-Sartigan, s.d.). On répertorie également 12 parcs industriels avec des usines transformant divers matériaux (métal, plastique, textile, bois) (RGFCA, 2022).





POPULATION DE LA MRC DE BEAUCE-SARTIGAN



Démographie

En 2021, la MRC de Beauce-Sartigan comptait 44 255 citoyen.ne.s de 15 ans et plus, 21 880 femmes et 22 375 hommes, un taux de féminité de 49,44 %. Entre 2016 et 2021, la population de la MRC s'est accrue de 1,9 % (Statistique Canada, 2023b).

Perspectives démographiques 2021-2041

Selon les prévisions de Statistique Canada, la population devrait s'accroître de 7,48 % d'ici 2041, pour atteindre 58 456 citoyen.ne.s (ISQ, 2022b). Cette variation est plus faible que les perspectives démographiques de la région administrative de la Chaudière-Appalaches pour laquelle un accroissement populationnel de 8,85 % est estimé (ISQ, 2022b).

De plus, selon les prévisions, la part des personnes âgées de 65 ans et plus augmentera de 8,6 points de pourcentage d'ici 2041 pour représenter 30,94 % de la population, alors qu'en 2021, ce groupe d'âge en représentait 22,33 % (ISQ, 2022b). Ce sont les hommes qui présenteront la plus grande croissance en ce qui a trait au poids démographique, une augmentation de 4,73 points de pourcentage, mais les femmes âgées de 65 ans et plus représenteront tout de même un poids démographique plus important en 2041, comptant pour 15,51 % de la population de Beauce-Sartigan (ISQ, 2022b). L'augmentation d'ici 2041 du poids démographique des personnes âgées de 85 ans et plus suivrait la même tendance, les femmes (2021 : 2,66 %; 2041 : 3,90 %) étant aussi plus représentées dans ce groupe d'âge que les hommes (2021 : 0,97 %; 2041 : 3,58 %) (ISQ, 2022b).

Les prévisions prévoient également une diminution du nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans, un groupe d'âge actif sur le marché du travail, passant d'un poids démographique en 2021 de 61,58 % à 55,15 % en 2041, une décroissance similaire tant chez les femmes que chez les hommes (ISQ, 2022b).

Fécondité

Dans la MRC de Beauce-Sartigan, au cours de la dernière décennie, on dénombrait une décroissance des naissances annuelles. On recensait 473 naissances en 2021, soit une diminution de 23,59 % des naissances annuelles depuis 2010 (ISQ, 2022c). Il s'agissait du taux de diminution le plus élevé parmi les MRC/ville de la région, présentant un écart important avec la baisse observée dans la région de Chaudière-Appalaches, soit de 4,3 % depuis 2010 (ISQ, 2022c).

Femmes immigrantes

Selon le dernier recensement de Statistique Canada (2023b), en 2021, on comptait 425 femmes immigrantes et 430 hommes immigrants dans la MRC de Beauce-Sartigan.

Femmes autochtones

Lors du recensement de 2021, on comptait 380 femmes autochtones, soit 50,33 % de la population autochtone de la MRC de Beauce-Sartigan. Une proportion similaire à la population autochtone féminine dans la région de la Chaudière-Appalaches (49,37 %) (Statistique Canada, 2023b).

SITUATION DES FEMMES EN BEAUCE-SARTIGAN



Personnelle et sociale

En Beauce-Sartigan, l'âge médian des femmes était de 45,6 ans, tandis qu'il était de 43,6 ans chez les hommes en 2021, une différence de 2 ans (Statistique Canada, 2023b). À noter que l'âge médian, tant pour les femmes (46,4 ans) que pour les hommes (44,4 ans), était plus élevé dans la région de la Chaudière-Appalaches qu'en Beauce-Sartigan (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, les femmes âgées de 65 ans et plus représentent 11,6 % de la population de Beauce-Sartigan, comparativement à 10,6 % pour les hommes du même groupe d'âge (Statistique Canada, 2023b). Quant à elles, les femmes de 85 ans et plus représentent 1,6 % de la population de la MRC, alors que les hommes de 85 ans et plus représentent 0,9 % de la population. Les femmes âgées de 85 et plus ont donc un poids démographique de près du double de celui des hommes du même âge (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, parmi les 8 820 personnes vivant seules, 47,51 % étaient des femmes, tandis que 52,44 % étaient des hommes (Statistique Canada, 2023b).

État matrimonial

En 2021, 58,52 % des femmes âgées de 15 ans et plus de Beauce-Sartigan étaient mariées (31,49 %) ou vivaient en union libre (27,03 %).

Au sein de la population de Beauce-Sartigan, on comptait 2 995 personnes veuves, soit 6,8 % de la population (Statistique Canada, 2023b). En concordance avec le poids démographique relatif des femmes de 65 ans et plus qui était plus important que celui des hommes, on dénotait une grande différence entre le taux de femmes veuves (73,79 %) et leurs homologues masculins (26,54 %) (Statistique Canada, 2023b). Il est intéressant de noter que seulement 6,56 % de ces femmes vivant en union libre se remettaient en couple après le décès de leur partenaire, alors que c'était le cas pour plus de 15 % des hommes (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, on répertoriait 2 150 familles monoparentales en Beauce-Sartigan, dont 1 470 avaient comme cheffe de famille une femme, soit 68,37 %, ce qui équivalait à plus du double de la proportion de familles monoparentales ayant à leur tête un homme (31,63 %) (Statistique Canada, 2023b).

ÉTUDES ET MARCHÉ DE L'EMPLOI



Éducation

Niveau de scolarité

De façon générale, en 2021, les femmes de Beauce-Sartigan étaient plus nombreuses à avoir obtenu un diplôme que les hommes, et ce tous niveaux confondus à l'exception d'un certificat ou d'un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers, où les hommes étaient plus nombreux (Statistique Canada, 2023b). L'écart le plus important observé était au niveau de la maîtrise, soit de plus de 30 points de pourcentage.

Tableau 23

PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU (2021) POUR LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS DANS LA MRC DE BEAUCE-SARTIGAN

Plus haut diplôme obtenu	Hommes	Femmes
Aucun certificat ou diplôme	54,34 %	45,66 %
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	49,36 %	50,64 %
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	60,70 %	39,25 %
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	42,88 %	57,12 %
Baccalauréat	40,53 %	59,47 %
Diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie	45,00 %	55,00 %
Maîtrise	34,58 %	65,42 %
Doctorat acquis	43,48 %	56,52 %

Source: Statistique Canada, 2023b

Domaines d'études

Les femmes de Beauce-Sartigan étaient majoritaires dans près de la moitié des domaines d'études de la Classification des programmes d'enseignement (CPE) en 2021, notamment en éducation (74,19 %) et en santé (84,91 %), des domaines reconnus comme typiquement féminins. Elles étaient également majoritaires en sciences sociales et de comportements, et droit (78,08 %) ainsi qu'en commerce, gestion et administration publique (70,77 %) (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 24

PRINCIPAUX DOMAINES D'ÉTUDES (2021) POUR LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS DANS LA MRC DE BEAUCE-SARTIGAN

Domaines d'études	Hommes	Femmes	Sur total des femmes âgées de 15 ans et plus ayant fait des études postsecondaires
Éducation	25,81 %	74,19 %	14,07 %
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	37,50 %	63,54 %	2,69 %
Sciences humaines	53,85 %	45,56 %	3,40 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	21,92 %	78,08 %	7,54 %
Commerce, gestion et administration publique	29,23 %	70,77 %	30,64 %
Sciences physiques et de la vie, et technologies	52,05 %	47,95 %	1,54 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	67,83 %	31,30 %	1,59 %
Architecture, génie et métiers connexes	92,91 %	7,09 %	3,92 %
Agriculture, ressources naturelles et conservation	70,14 %	29,86 %	1,9 %
Santé et domaines connexes	15,25 %	84,91 %	23,32 %
Services personnels, de protection et de transport	47,00 %	53,25 %	9,39 %

Source: Statistique Canada, 2023b

Emploi

En 2021, les industries de la MRC de Beauce-Sartigan (selon le SCIAN, 2021), où les femmes actives âgées de 15 ans et plus étaient représentées en plus grande proportion étaient liées au commerce de détail, aux services d'enseignement, aux soins de santé et d'assistance sociale ainsi qu'aux services d'hébergement et de restauration (Statistique Canada, 2023b). Des domaines d'emploi reconnus pour être typiquement féminins.

Tableau 25

POPULATION ACTIVE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS SELON L'INDUSTRIE DANS LA MRC DE BEUCE-SARTIGAN

Industries	Sur total des femmes actives âgées de 15 ans et plus	% des femmes dans l'industrie	% des hommes dans l'industrie
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	2,16 %	25,11 %	74,89 %
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	0,12 %	25,00 %	75,00 %
Services publics	0,00 %	0,00 %	87,50 %
Construction	3,61 %	16,91 %	83,27 %
Fabrication	14,58 %	27,99 %	72,01 %
Commerce de gros	1,33 %	29,82 %	71,05 %
Commerce de détail	14,34 %	53,12 %	46,88 %
Transport et entreposage	1,57 %	19,70 %	80,30 %
Industrie de l'information et industrie culturelle	0,47 %	40,00 %	60,00 %
Finance et assurances	2,86 %	74,49 %	25,51 %
Services immobiliers et services de location et de location à bail	0,67 %	38,64 %	61,36 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	4,78 %	49,39 %	50,61 %
Gestion de sociétés et d'entreprises	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	2,27 %	46,77 %	53,23 %
Services d'enseignement	10,70 %	73,39 %	26,61 %
Soins de santé et assistance sociale	24,73 %	84,58 %	15,42 %
Arts, spectacles et loisirs	0,63 %	45,71 %	51,43 %
Services d'hébergement et de restauration	6,23 %	59,33 %	41,04 %
Autres services (sauf les administrations publiques)	5,21 %	47,50 %	52,86 %
Administrations publiques	2,23 %	40,71 %	58,57 %

Source: SCIAN, 2021 ainsi que Statistique Canada, 2023b

Navettage domicile-travail – Transport

En 2020, 3 230 personnes travaillaient à domicile, dont 1 750 femmes (54,18 %) contre 1 480 hommes (45,83 %) (Statistique Canada, 2023b), des chiffres pouvant potentiellement être expliqués par le contexte sociosanitaire. Autrement, 56,61 % des femmes travaillaient à l'intérieur de leur ville de résidence et 24,19 % des femmes travaillaient à l'intérieur de la MRC de Beauce-Sartigan. Finalement, 19 % des femmes se déplaçaient hors de la MRC pour se rendre sur leur lieu d'emploi.

Le principal mode de transport utilisé par les femmes de 15 ans et plus en 2021 était la voiture (93,54 %), principalement comme conductrices, mais elles étaient également souvent passagères. Les modes de transport utilisés par les hommes étaient similaires (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 26

MODES DE TRANSPORT DES FEMMES DANS BEAUCE-SARTIGAN

Modes de transport	%
Automobile, camion ou fourgonnette	93,54 %
Automobile, camion ou fourgonnette – conductrice	87,96 %
Automobile, camion ou fourgonnette – passagère	5,58 %
Transport en commun	0,29 %
À pied	4,5 %
Bicyclette	0,15 %
Autre moyen	1,5 %

Source: Statistique Canada, 2023b

Pour se rendre au travail, 54,77 % des femmes prenaient 15 minutes et moins en 2021. Cependant, leur heure de départ pour le travail était beaucoup plus variable que celle des hommes (pourcentage calculé selon les heures de départ issues de Statistique Canada, 2023b).

Dans cette perspective, les services de transport collectif pouvaient être moins adaptés aux femmes puisque deux des services de transport collectif étaient à horaire fixe et requéraient une réservation (Ville de Saint-Georges, 2023; Transport autonomie Beauce-Etchemins, s.d.a), notamment de 24 heures à l'avance pour le taxi collectif de Beauce-Sartigan (Transport autonomie Beauce-Etchemins, s.d.a), soit le seul service de transport collectif organisé à l'extérieur de la ville.

Taux d'emploi

En 2021, pour les personnes âgées de 15 ans et plus, le taux d'emploi des femmes en Beauce-Sartigan était de 56,60 % et de 65,90 % pour les hommes, un écart de 9,3 points de pourcentage (Statistique Canada, 2023b).

Les femmes âgées de 15 ans et plus représentaient 42,45 % des employé.e.s à temps plein et 50,26 % des employé.e.s à temps partiel. Par comparaison, leurs homologues masculins représentaient 57,58 % des employé.e.s à temps plein et 49,74 % des employé.e.s à temps partiel (Statistique Canada, 2023b), soit un écart de 15,13 points de pourcentage.

En 2021, les femmes de la MRC de Beauce-Sartigan travaillaient 42,2 semaines et les hommes, 44 semaines dans l'année (Statistique Canada, 2023b).

De plus, 46,18 % des personnes ayant un poste permanent étaient des femmes, contre 53,82 % d'hommes (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, 3 310 personnes étaient travailleuses autonomes. De celles-ci, 38,22 % étaient des femmes et 61,78 %, des hommes (Statistique Canada, 2023b); une différence de 23,56 points de pourcentage.



Situation financière

Salaire

En 2020, le revenu d'emploi des femmes était moindre que celui des hommes, et ce, que l'on considère les emplois à temps plein ou à temps partiel. Ainsi, une femme ayant occupé un emploi à temps plein gagnait un salaire médian de 44 400 \$ en 2020, soit 82,84 % du salaire d'un homme travaillant à temps plein alors que son salaire annuel médian en 2020 était de 53 600 \$ (Statistique Canada, 2023b).

De même, une femme qui occupait un emploi à temps partiel en 2020 avait un salaire annuel de 17 200 \$, alors qu'un homme avait un salaire annuel de 25 000 \$ (Statistique Canada, 2023b). Il s'agit là d'un écart encore plus important, où une femme travaillant à temps partiel obtenait 68,80 % du salaire d'un homologue masculin, et ce, tout en sachant que les femmes étaient plus nombreuses parmi les personnes occupant un emploi à temps partiel.

Source de revenus

En 2020, le revenu des femmes était composé à 29,8 % de transferts gouvernementaux, à 2,2 % de prestations d'emploi, à 6,2 % de prestations et de soutien du revenu gouvernementaux pour la COVID-19 et à 5 % de prestations d'urgence et de relance économique dans le cadre de la COVID-19 (Statistique Canada, 2023b).

Par comparaison, la part du revenu des hommes provenant de transferts gouvernementaux était de 17,8 % (Statistique Canada, 2023b).

Situation de faible revenu

En 2020, 5 380 personnes âgées de 18 ans et plus étaient en situation de faible revenu en Beauce-Sartigan, soit 2 935 femmes (54,55 %) et 2 435 hommes (45,26 %). Dans le groupe d'âge des 18 à 64 ans, les femmes représentaient 51,27 % des personnes en situation de faible revenu et les hommes, 48,72 % (Statistique Canada, 2023b). Cependant, le poids démographique des femmes en situation de faible revenu s'amplifiait chez les personnes âgées de 65 ans et plus, alors que les femmes représentaient 57,98 % des personnes à faible revenu et les hommes, 41,63 % (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, le taux de faible revenu pour les familles monoparentales était de 16,7 % (ISQ, 2022d). Ainsi, sachant qu'une majorité des familles monoparentales avait à leur tête une femme, le taux de faible revenu rapporté semblait montrer un plus grand impact pour les femmes que pour les hommes de Beauce-Sartigan.

Logement

En Beauce-Sartigan, 67,80 % des ménages étaient propriétaires en 2021 contre 32,20 % qui étaient locataires, dont 6,6 % étaient locataires d'un logement subventionné (Statistique Canada, 2023b).

En 2020, le revenu total médian des femmes âgées de 15 ans et plus dans les ménages privés était de 34 400 \$ brut, ce qui représente un revenu mensuel de 2 866 \$. Le revenu total médian des hommes était de 45 200 \$ brut annuellement, équivalant à 3 766 \$ par mois. Les frais de logement mensuels moyens pour les logements occupés par un ménage propriétaire étaient de 841 \$, alors que, pour les logements occupés par un ménage locataire, ils représentaient un montant moyen de 653 \$ (Statistique Canada, 2023b).

Selon des calculs réalisés à partir des données de Statistique Canada, il est possible d'estimer le pourcentage du revenu qu'une femme ou un homme devait consacrer à ses frais de logement en 2020, s'il ou elle était la ou le seul.e responsable à assumer ces frais, sans aide d'un ou une colocataire.

Dans Beauce-Sartigan, une femme propriétaire qui assumerait l'entièreté des frais liés à son logement, par exemple une femme monoparentale ou vivant seule, consacrait 29,34 % de son revenu mensuel brut à ses frais de logement. Un homme propriétaire dans la même situation y consacrait 22,33 % de son revenu mensuel. Par ailleurs, une femme locataire devait consacrer 22,78 % de son salaire mensuel brut à ses frais de logement, tandis qu'un homme locataire y accordait 17,34 % (Calcul selon les données de Statistique Canada, 2023b).

MRC de Bellechasse

DESCRIPTION DE LA MRC

Géographie

La MRC de Bellechasse, au centre de la région de la Chaudière-Appalaches, rassemble 20 municipalités sur son territoire de 1 749,91 km² (Statistique Canada, 2023b). En 2021, elle comptait une population de 38 000 habitant.e.s, soit 8,77 % de la population de Chaudière-Appalaches, une densité de 2,1 habitant.e.s au kilomètre carré (Statistique Canada, 2023b). Elle est bordée par l'agglomération urbaine de Lévis, les MRC des Etchemins, de La Nouvelle-Beauce, de Beauce-Centre et de Montmagny, ainsi que du fleuve Saint-Laurent au nord (MRC de Bellechasse, s.d.a).



POPULATION DE LA MRC DE BELLECHASSE



Démographie

En 2021, la MRC de Bellechasse comptait 31 135 citoyen.ne.s de 15 ans et plus, soit 15 135 femmes et 16 010 hommes, avec un taux de féminité de 48,61 %. Entre 2016 et 2021, la population s'est accrue de 2,1 % (Statistique Canada, 2023b).



Perspectives démographiques 2021-2041

Selon les prévisions, la population devrait s'accroître de 8,56 % d'ici 2041, pour atteindre 42 205 citoyens (ISQ, 2022b). Cette variation est similaire aux perspectives démographiques de la région administrative de la Chaudière-Appalaches pour laquelle un accroissement populationnel de 8,85 % est estimé (ISQ, 2022b).

De plus, selon les prévisions, la part des personnes âgées de 65 ans et plus augmentera de 4,44 points de pourcentage d'ici 2041 pour représenter 27,07 % de la population, alors qu'en 2021, ce groupe d'âge en représentait 22,64 % (ISQ, 2022b). Ce sont les hommes qui présenteront la plus grande croissance en ce qui a trait au poids démographique, une augmentation de 2,47 points de pourcentage tandis qu'ils représenteront 13,79 % de la population. Alors qu'une croissance de 1,96 point de pourcentage est estimée pour les femmes, celles-ci représenteraient 13,28 % de la population en 2041 (ISQ, 2022b). L'augmentation d'ici 2041 du poids démographique des personnes âgées de 85 ans et plus est estimée à 3,36 points de pourcentage. Une croissance similaire est estimée pour les femmes (1,58 point de pourcentage) et les hommes (1,78 point de pourcentage), mais les femmes de 85 ans représenteront un poids démographique plus important (3,45 %) que les hommes (2,92 %) (ISQ, 2022b).

Les prévisions prévoient également une diminution du nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans, un groupe d'âge actif sur le marché du travail, passant d'un poids démographique en 2021 de 60,11 % à 56,13 % en 2041, une décroissance similaire tant chez les femmes que chez les hommes (ISQ, 2022b).

Fécondité

En 2021, on dénombrait 455 naissances dans la MRC de Bellechasse (ISQ, 2022c). De plus, le taux de natalité était en croissance de 14,07 % entre 2010 et 2021, contrairement à ce qui était observé dans la région de la Chaudière-Appalaches, soit une décroissance de 4,3 % des naissances pour la même période (ISQ, 2022c).

Femmes immigrantes

Selon le dernier recensement de Statistique Canada (2023b), en 2021, on comptait 215 femmes immigrantes et 370 hommes immigrants dans la MRC de Bellechasse.

Femmes autochtones

Lors du recensement de 2021 (Statistique Canada, 2023b), on comptait 180 femmes autochtones, soit 48 % de la population autochtone de la MRC de Bellechasse. Une proportion un peu moindre que la population autochtone féminine dans la région de la Chaudière-Appalaches (49,37 %) (Statistique Canada, 2023b).

SITUATION DES FEMMES DANS BELLECHASSE



Personnelle et sociale

Dans la MRC de Bellechasse, l'âge médian des femmes en 2021 était de 45,2 ans, tandis qu'il était de 44 ans chez les hommes, une différence d'environ 1 an (Statistique Canada, 2023b). L'âge médian, tant pour les femmes (46,4 ans) que pour les hommes (44,4 ans), était similaire dans la région de la Chaudière-Appalaches (Statistique Canada, 2023b).

Les femmes âgées de 65 ans et plus composaient 11,53 % de l'ensemble de la population de la MRC, ayant donc un poids démographique presque exact à celui des hommes de la même tranche d'âge (11,17 %) (Statistique Canada, 2023b). Par comparaison, le poids démographique relatif de la population de 65 ans et plus dans la région de Chaudière-Appalaches était de 12,23 % pour les femmes et de 11,1 % pour les hommes. En 2021, le poids démographique relatif des femmes de 85 ans et plus dans Bellechasse était de 1,83 % alors que celui des hommes du même groupe d'âge était de 1,05 %. Ce sont des proportions similaires au poids démographique des hommes (0,94 %) et des femmes (1,72 %) de 85 ans et plus dans la population de l'ensemble de la région de Chaudière-Appalaches (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, parmi les 5 090 personnes vivant seules, 41,85 % étaient des femmes tandis que 58,15 % étaient des hommes. La proportion de femmes vivant seules était moins élevée qu'en Chaudière-Appalaches, où les femmes représentaient 48,52 % des personnes vivant seules (Statistique Canada, 2023b).

État matrimonial

En 2021, 64,44 % des femmes de Bellechasse âgées de 15 ans et plus étaient mariées (32,29 %) ou vivaient en union libre (32,19 %) (Statistique Canada, 2023b).

Au sein de la population de Bellechasse, on comptait 1 925 personnes veuves, soit 5,07 % de la population (Statistique Canada, 2023b). On dénotait une grande différence entre le taux de femmes veuves (72,73 %) et celui de leurs homologues masculins (27,01 %). De plus, la grande majorité des femmes veuves (93,93 %) n'étaient ni remariées ni en union libre, tandis que 87,5 % des hommes veufs étaient remariés ou vivaient en union libre (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, on répertoriait 1 260 familles monoparentales dans la MRC de Bellechasse, dont 820 avaient comme cheffe de famille une femme, soit 65,08 %, ce qui équivalait à près du double de la proportion de familles monoparentales ayant à leur tête un homme (34,52 %) (Statistique Canada, 2023b).

ÉTUDES ET MARCHÉ DE L'EMPLOI



Éducation

Niveau de scolarité

D'une part, les femmes de la MRC de Bellechasse étaient moins nombreuses que les hommes à ne pas détenir de diplôme en 2021. D'autre part, elles étaient majoritaires dans les diplômes universitaires du baccalauréat (59,89 %) et de la maîtrise (57,41 %) (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 27

PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU (2021) POUR LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS DANS LA MRC DE BELLECHASSE

Plus haut diplôme obtenu	Hommes	Femme
Aucun certificat ou diplôme	54,45 %	45,55 %
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	51,00 %	48,92 %
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	67,11 %	33,02 %
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	39,91 %	60,09 %
Baccalauréat	39,93 %	59,89 %
Diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie	56,52 %	47,83 %
Maîtrise	42,59 %	57,41 %
Doctorat acquis	52,63 %	47,37 %

Source: Statistique Canada, 2023b

Domaines d'études

Les femmes de Bellechasse étaient majoritaires dans plus de la moitié des domaines d'études de la Classification des programmes d'enseignement (CPE) en 2021 (Statistique Canada, 2023b). Dans le domaine des mathématiques, informatique et sciences de l'information (36,11 %) (Statistique Canada, 2023b), elles étaient minoritaires, mais représentaient quand même plus d'un tiers de cette communauté étudiante, alors qu'il s'agit d'un domaine reconnu comme plus masculin.

Tableau 28

PRINCIPAUX DOMAINES D'ÉTUDES (2021) POUR LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS DANS LA MRC DE BELLECHASSE

Domaines d'études	Hommes	Femmes	Sur total des femmes âgées de 15 ans et plus ayant fait des études postsecondaires
Éducation	20,48 %	79,18 %	13,62 %
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	37,68 %	63,77 %	2,58 %
Sciences humaines	44,25 %	55,75 %	3,70 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	25,26 %	74,23 %	8,45 %
Commerce, gestion et administration publique	28,20 %	71,66 %	28,93 %
Sciences physiques et de la vie, et technologies	46,84 %	53,16 %	2,46 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	63,89 %	36,11 %	1,53 %
Architecture, génie et métiers connexes	93,19 %	6,81 %	4,11 %
Agriculture, ressources naturelles et conservation	68,78 %	31,22 %	4,34 %
Santé et domaines connexes	12,93 %	87,07 %	20,95 %
Services personnels, de protection et de transport	50,62 %	49,07 %	9,33 %

Source: Statistique Canada, 2023b

Emploi

Lors du dernier recensement, les femmes âgées de 15 ans et plus dans Bellechasse étaient représentées comme majoritaires dans des milieux traditionnellement féminins tels que le commerce de détail (55,04 %), les services d'enseignement (80,41 %), les soins de santé et d'assistance sociale (85,21 %) et les services d'hébergement et de restauration (68,04 %) (Statistique Canada, 2023b). Elles étaient également en majorité dans les industries de la finance et assurance (73,02 %), dans les services professionnels, scientifiques et techniques (52,33 %) et dans les arts, spectacles et loisirs (55,17 %) (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 29

POPULATION ACTIVE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS SELON L'INDUSTRIE DANS LA MRC DE BELLECHASSE

Industries dans la MRC de Bellechasse	% d'homme dans l'industrie	% de femmes dans l'industrie	Sur total des femmes actives âgées de 15 ans et plus
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	68,88 %	31,12 %	5,82 %
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	91,67 %	8,33 %	0,00 %
Services publics	84,62 %	15,38 %	0,00 %
Construction	87,97 %	12,30 %	2,60 %
Fabrication	71,75 %	28,25 %	13,28 %
Commerce de gros	71,11 %	28,89 %	2,20 %
Commerce de détail	44,69 %	55,04 %	11,20 %
Transport et entreposage	82,97 %	17,58 %	1,81 %
Industrie de l'information et industrie culturelle	76,47 %	23,53 %	0,23 %
Finance et assurances	27,51 %	73,02 %	7,80 %
Services immobiliers et services de location et de location à bail	55,56 %	48,15 %	0,73 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	47,09 %	52,33 %	5,09 %
Gestion de sociétés et d'entreprises	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	61,00 %	39,00 %	2,20 %
Services d'enseignement	19,59 %	80,41 %	8,82 %
Soins de santé et assistance sociale	14,79 %	85,21 %	24,76 %
Arts, spectacles et loisirs	44,83 %	55,17 %	0,90 %
Services d'hébergement et de restauration	32,99 %	68,04 %	3,73 %
Autres services (sauf les administrations publiques)	54,55 %	44,95 %	5,03 %
Administrations publiques	57,34 %	41,96 %	3,39 %

Source: Statistique Canada, 2023b; SCIAN, 2021

Navettage domicile-travail – Transport

En 2020, 3 065 personnes travaillaient à domicile, dont 1 540 femmes (50,24 %) contre 1 530 hommes (49,92 %), des chiffres pouvant potentiellement être expliqués par le contexte sociosanitaire. Autrement, 28,9 % des femmes travaillaient à l'intérieur même de leur ville de résidence et 25,4 % à l'extérieur de leur ville, mais à l'intérieur de la MRC de Bellechasse (Statistique Canada, 2023b). La plus grande proportion des femmes (45,6 %) sortaient de la MRC de Bellechasse pour aller travailler, tout en demeurant à l'intérieur de la région de Chaudière-Appalaches ou de la province (Statistique Canada, 2023b).

Le principal mode de transport utilisé par les femmes de 15 ans et plus était la voiture (90,7 %), principalement comme conductrices. Les modes de transport utilisés par les hommes étaient similaires, si ce n'est que les femmes étaient plus nombreuses à se déplacer à pied (Statistique Canada, 2023b).

Pour se rendre au travail, 71,49 % des femmes prenaient moins de 30 minutes en 2021. Cependant, elles étaient plus nombreuses (64,59 %) que les hommes (35,41 %) à partir entre 8 h le matin et 12 h, alors que ces derniers partaient pour le travail majoritairement avant 7 h (Statistique Canada, 2023b).

Le transport collectif déployé par la MRC de Bellechasse est un service à trajet fixe qui dessert la MRC avec des lignes vers Lévis, Québec, Montmagny et Saint-Georges. Il nécessite une réservation 24 heures à l'avance et le coût du trajet dépend de la distance parcourue (MRC de Bellechasse, s.d.b).

Taux d'emploi

En 2021, pour les personnes âgées de 15 ans et plus, le taux d'emploi des femmes dans Bellechasse était de 58,6 % et de 66,6 % pour les hommes, un écart de 8 points de pourcentage (Statistique Canada, 2023b).

Les femmes âgées de 15 ans et plus représentaient 42,09 % des employé.e.s à temps plein et 48,85 % des employé.e.s à temps partiel. Par comparaison, leurs homologues masculins représentaient 57,91 % des employé.e.s à temps plein et 51,15 % des employé.e.s à temps partiel (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, les femmes de la MRC de Bellechasse travaillaient 42,6 semaines et les hommes, 43,6 semaines dans l'année (Statistique Canada, 2023b).

Parmi les personnes ayant un poste permanent, 45,84 % sont des femmes et 54,16 % sont des hommes (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, 2 635 personnes étaient travailleuses autonomes. De celles-ci, 34,35 % étaient des femmes et 65,65 %, des hommes (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 30

MODES DE TRANSPORT DES FEMMES DANS BELLECHASSE

Modes de transport	%
Automobile, camion ou fourgonnette	90,7 %
Automobile, camion ou fourgonnette – conductrice	85 %
Automobile, camion ou fourgonnette – passagère	5,8 %
Transport en commun	0,20 %
À pied	7,4 %
Bicyclette	0,27 %
Autre moyen	1,36 %

Source: Statistique Canada, 2023b

Situation financière

Salaire

En 2020, les femmes de la MRC de Bellechasse gagnaient un salaire moindre que celui des hommes, et ce, que l'on compare les salaires des emplois à temps plein ou à temps partiel. Ainsi, le salaire médian d'une femme ayant occupé un emploi à temps plein en 2020 était de 48 800 \$ (Statistique Canada, 2023b), soit 91,73 % du salaire d'un homme. L'écart se creuse davantage entre le revenu médian d'une femme et celui d'un homme pour un travail à temps partiel, le salaire médian de la femme (18 200 \$) équivalant à 61,90 % de celui d'un homme (Statistique Canada, 2023b).

Par ailleurs, l'écart du revenu médian entre une femme ayant un travail à temps partiel et celle ayant un travail à temps plein est de 30 600 \$, soit 62,70 %, alors que la différence pour un homme n'est que de 44,74 %, ce qui représente 23 800 \$ annuellement (Statistique Canada, 2023b).

Source de revenus

En 2020, le revenu des femmes était composé à 28 % de transferts gouvernementaux, à 2,5 % de prestations d'emploi, à 5,1 % de prestations et soutien du revenu gouvernementaux pour la COVID-19, et à 4 % de prestations d'urgence et de relance économique dans le cadre de la COVID-19 (Statistique Canada, 2023b).

Par comparaison, la part du revenu des hommes provenant de transferts gouvernementaux n'était que de 17,6 % (Statistique Canada, 2023b).

Situation de faible revenu

En 2021, 3 145 personnes âgées de 18 ans et plus étaient en situation de faible revenu dans la MRC de Bellechasse, soit 1 590 femmes (50,56 %) et 1 560 hommes (49,60 %). Chez les personnes de 65 ans et plus, les femmes sont surreprésentées en situation de faible revenu. Elles représentent 53,93 % des personnes de cette tranche d'âge en situation de faible revenu (Statistique Canada, 2023b).

Cependant, les familles monoparentales représentaient 17,5 % des types de ménages à faible revenu en 2021 dans la MRC de Bellechasse (ISQ, 2022d). À travers la région de la Chaudière-Appalaches, il s'agissait du troisième plus bas taux de ménages monoparentaux à faible revenu de la région.

Logement

Dans la MRC de Bellechasse, 78,5 % des ménages étaient propriétaires contre 21,5 % qui étaient locataires, dont 10,9 % étaient locataires d'un logement subventionné en 2021 (Statistique Canada, 2023b).

En 2020, le revenu total médian des femmes âgées de 15 ans et plus dans les ménages privés était de 37 200 \$ brut, ce qui représente un revenu mensuel de 3 100 \$. Le revenu total médian des hommes était de 46 400 \$ brut annuellement, équivalant à 3 866 \$ par mois. Les frais de logement mensuels moyens pour les logements occupés par un ménage propriétaire étaient de 912 \$, alors que, pour les logements occupés par un ménage locataire, ils représentaient un montant moyen de 644 \$ (Statistique Canada, 2023b).

Selon des calculs réalisés à partir des données de Statistique Canada, il est possible d'estimer le pourcentage du revenu qu'une femme ou un homme devait consacrer à ses frais de logement en 2020, s'il ou elle était la ou le seul.e responsable à assumer ces frais, sans aide d'un ou une colocataire.

Dans la MRC de Bellechasse, une femme propriétaire qui assumerait l'entièreté des frais reliés à son logement, par exemple une femme monoparentale ou vivant seule, consacrait 29,42 % de son revenu mensuel brut à ses frais de logement. Un homme propriétaire dans la même situation y consacrait 20,77 % de son revenu mensuel. Par ailleurs, une femme locataire devait consacrer 23,59 % de son salaire mensuel brut à ses frais de logement, tandis qu'un homme locataire y accordait 16,66 % (Calcul selon les données de Statistique Canada, 2023b).

MRC des Appalaches

DESCRIPTION DE LA MRC

Géographie

La MRC des Appalaches est située dans le sud-ouest de la région de la Chaudière-Appalaches. En 2021, sur son territoire de 1 911,83 km² résidaient 43 412 habitant.e.s, une densité de 22,7 habitant.e.s au kilomètre carré, soit 10,02 % de la population de la région de Chaudière-Appalaches (Statistique Canada, 2023b). Elle est bordée par les MRC de Beauce-Sartigan, de Beauce-Centre et de Lotbinière.

Elle regroupe 18 municipalités, dont la ville de Thetford Mines en son centre (MRC des Appalaches, s.d.). Cette dernière rassemble à elle seule 60,06 % de la population de la MRC sur 225,97 km², soit 11,82 % du territoire des Appalaches.



Particularités territoriales

Le territoire de la MRC des Appalaches est caractérisé par sa topographie vallonnée, qui crée des collines pouvant atteindre plus 600 mètres d'altitude. Son territoire est également traversé par 4 bassins versants regroupant 33 plans d'eau. Ainsi, la MRC des Appalaches profite de ressources récréotouristiques importantes (MRC des Appalaches, s.d.).

De plus, la MRC des Appalaches bénéficie d'une pierrosité importante, composée d'une grande diversité géologique. Cela permet donc l'exploitation de mines qui caractérisent aussi son développement économique (MRC des Appalaches, s.d.).



POPULATION DE LA MRC DES APPALACHES



Démographie

En 2021, la MRC des Appalaches comptait 37 275 citoyen.ne.s de 15 ans et plus, soit 18 800 femmes et 18 470 hommes, pour un taux de féminité de 50,44 %. Entre 2016 et 2021, la population s'est accrue de 2,5 % (Statistique Canada, 2023b).

Perspectives démographiques 2021-2041

Selon les prévisions, la population devrait s'accroître de 4,82 % d'ici 2041, pour atteindre 45 650 citoyen.ne.s (ISQ, 2022b). Un chiffre très bas comparativement aux perspectives démographiques de la région administrative de la Chaudière-Appalaches qui estime un accroissement de près du double, soit de 8,85 % (ISQ, 2022b).

Il est estimé que la part des personnes âgées de 65 ans et plus atteindra 33,19 % du poids démographique en 2041, une augmentation de 3,19 points de pourcentage (ISQ, 2022b). Bien que les femmes de 65 ans et plus représentent un poids démographique conséquent tant en 2021 (15,73 %) que dans les perspectives démographiques à l'horizon de 2041 (16,78 %), les prévisions estiment une croissance du poids démographique de ce groupe populationnel de près de la moitié (1,05 point de pourcentage) de celle estimée pour les hommes de 65 ans et plus (2,14 points de pourcentage) (ISQ, 2022b). En ce qui concerne les perspectives pour les femmes âgées de 85 ans et plus, leur poids démographique estimé à 4,44 % pour 2041 serait également plus important que celui des hommes de cette même tranche d'âge (3,67 %) (ISQ, 2022b).

Les prévisions prévoient par ailleurs une diminution du nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans, un groupe d'âge actif sur le marché du travail, passant d'un poids démographique en 2021 de 56,39 % à 53,23 % en 2041, une décroissance similaire tant chez les femmes que chez les hommes (ISQ, 2022b).

Fécondité

Au cours de la dernière décennie dans la MRC des Appalaches, on observait une légère augmentation des naissances annuelles. En 2021, on recensait 387 naissances, soit une augmentation du nombre de naissances annuelles de 0,52 % depuis 2010 (ISQ, 2022c), contrairement à la région de la Chaudière-Appalaches où on observait une baisse de 4,3 % depuis 2010 (ISQ, 2022c).

Femmes immigrantes

Selon le dernier recensement de Statistique Canada (2023b), en 2021, on comptait 335 femmes immigrantes et 320 hommes immigrants dans la MRC des Appalaches.

Femmes autochtones

En 2021, dans la MRC des Appalaches, on recensait 530 personnes autochtones, dont 225 femmes. Celles-ci représentaient 42,45 % de la population autochtone de la MRC, une proportion moindre que celle observée dans la région de la Chaudière-Appalaches (49,37%) (Statistique Canada, 2023b).

SITUATION DES FEMMES DANS LA MRC DES APPALACHES



Personnelle et sociale

Dans la MRC des Appalaches, l'âge médian des femmes en 2021 était de 54,8 ans, tandis qu'il était de 50,8 ans chez les hommes. On constatait une différence d'un peu plus de 8 ans avec l'âge médian des femmes de la région de la Chaudière-Appalaches (46,4 ans) (Statistique Canada, 2023b).

Par ailleurs, les femmes âgées de 65 ans et plus avaient un poids démographique relatif plus important, composant 16,61 % de la population totale des Appalaches, comparativement aux hommes de 65 ans et plus qui représentent 14,46 % de la MRC. Par comparaison, le poids démographique relatif de la population de 65 ans et plus en Chaudière-Appalaches était beaucoup moins important, soit 12,23 % pour les femmes et 11,1 % pour les hommes (Statistique Canada, 2023b).

En 2020, parmi les 7 670 personnes vivant seules, 48,76 % étaient des femmes tandis que 51,17 % étaient des hommes (Statistique Canada, 2023b). La proportion de femmes vivant seules dans la MRC des Appalaches était similaire à celle de la région de la Chaudière-Appalaches, où elles représentaient 48,52 % des personnes vivant seules (Statistique Canada, 2023b).

État matrimonial

En 2021, 57,77 % des femmes âgées de 15 ans et plus des Appalaches étaient mariées (33,48 %) ou vivaient en union libre (24,28 %) (Statistique Canada, 2023b).

Au sein de la population des Appalaches, on comptait 3 110 personnes veuves, soit 8,4 % de la population. On dénotait une grande différence entre le taux de femmes veuves (76,69 %) et celui de leurs homologues masculins (23,31 %) (Statistique Canada, 2023b). De plus, la grande majorité des femmes veuves (93,92 %) n'étaient ni remariées ni en union libre, tout comme la majorité des hommes veufs (86,21 %) (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, on répertoriait 1 585 familles monoparentales dans la MRC des Appalaches, dont 1 105 qui avaient comme cheffe de famille une femme, soit 69,72 %, ce qui équivalait à plus du double de la proportion de familles monoparentales ayant à leur tête un homme (29,97 %) (Statistique Canada, 2023b).

ÉTUDES ET MARCHÉ DE L'EMPLOI



Éducation

Niveau de scolarité

Dans la majorité des diplômes pouvant être obtenus (secondaire, professionnel, collégial ou universitaire), les femmes étaient majoritaires à être diplômées en 2021. Le taux le plus faible de diplomation féminine (30 %) était au niveau du doctorat. Les femmes étaient également minoritaires dans la diplomation à la maîtrise (47,66 %), mais avec un écart beaucoup moins grand par rapport aux hommes (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 31

PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU (2021) PAR LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS DANS LA MRC DES APPALACHES

Plus haut diplôme obtenu	Hommes	Femmes
Aucun certificat ou diplôme	51,30 %	48,64 %
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	48,16 %	51,77 %
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	63,36 %	36,64 %
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	41,38 %	58,70 %
Baccalauréat	42,57 %	57,43 %
Diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie	44,83 %	55,17 %
Maîtrise	52,34 %	47,66 %
Doctorat acquis	80,00 %	30,00 %

Source: Statistique Canada, 2023b

Domaines d'études

C'est dans le domaine de la santé et domaines connexes qu'on observait, en 2021, le plus haut taux de féminité (83,45 %), suivi par le domaine de l'éducation (78,26 %) (Statistique Canada, 2023b). En santé, on trouvait la seconde plus grande proportion de femmes aux études (25,57 %) par rapport aux hommes. C'est toutefois dans le domaine du commerce, gestion et administration publique que cette proportion était la plus élevée, avec 26,35 %, un domaine où les femmes représentaient d'ailleurs 70,01 % des étudiant.e.s (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 32

PRINCIPAUX DOMAINES D'ÉTUDES (2021) DES PERSONNES ÂGÉES DE 15 ANS ET PLUS DANS LA MRC DES APPALACHES

Domaines d'études	% Hommes	% Femmes	Sur total des femmes âgées de 15 ans et plus ayant fait des études postsecondaires
Éducation	21,45 %	78,26 %	13,98 %
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	45,83 %	52,78 %	1,97 %
Sciences humaines	48,82 %	51,18 %	4,50 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	26,50 %	73,50 %	7,61 %
Commerce, gestion et administration publique	29,99 %	70,01 %	26,35 %
Sciences physiques et de la vie, et technologies	44,93 %	53,62 %	1,92 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	60,29 %	38,24 %	1,35 %
Architecture, génie et métiers connexes	93,84 %	6,08 %	3,83 %
Agriculture, ressources naturelles et conservation	61,11 %	38,89 %	2,54 %
Santé et domaines connexes	16,39 %	83,45 %	25,57 %
Services personnels, de protection et de transport	44,29 %	55,71 %	10,09 %

Source: Statistique Canada, 2023b

Emploi

Lors du dernier recensement, les femmes âgées de 15 ans et plus dans la MRC des Appalaches étaient représentées comme majoritaires principalement dans des industries traditionnellement féminines telles que le commerce de détail (50,68 %), les services d'enseignement (72,45 %), les soins de santé et d'assistance sociale (84,50 %) et les services d'hébergement et de restauration (64 %) (Statistique Canada, 2023b). Elles étaient également en majorité dans les industries de la finance et assurance (65,31 %) et dans les autres services (50,76 %) (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 33

POPULATION ACTIVE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS SELON L'INDUSTRIE DANS LA MRC DES APPALACHES

Industries dans la MRC des Appalaches	% d'hommes dans l'industrie	% de femmes dans l'industrie	Sur total des femmes actives âgées de 15 ans et plus
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	73,10 %	27,41 %	2,95 %
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	96,30 %	0,00 %	0,00 %
Services publics	69,23 %	38,46 %	0,27 %
Construction	87,90 %	12,10 %	2,08 %
Fabrication	78,50 %	21,50 %	9,23 %
Commerce de gros	70,00 %	31,25 %	1,37 %
Commerce de détail	49,32 %	50,68 %	14,20 %
Transport et entreposage	73,39 %	26,61 %	1,80 %
Industrie de l'information et industrie culturelle	65,00 %	40,00 %	0,44 %
Finance et assurances	34,69 %	65,31 %	3,50 %
Services immobiliers et services de location et de location à bail	66,67 %	33,33 %	0,55 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	53,06 %	47,62 %	3,82 %
Gestion de sociétés et d'entreprises	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	57,72 %	43,09 %	2,89 %
Services d'enseignement	27,92 %	72,45 %	10,49 %
Soins de santé et assistance sociale	15,50 %	84,50 %	27,69 %
Arts, spectacles et loisirs	68,42 %	28,95 %	0,60 %
Services d'hébergement et de restauration	36,00 %	64,00 %	6,99 %
Autres services (sauf les administrations publiques)	49,75 %	50,76 %	5,46 %
Administrations publiques	53,02 %	46,31 %	3,77 %

Source: Statistique Canada, 2023b; SCIAN, 2021

Navettage domicile-travail – Transport

En 2020, 2 530 personnes travaillaient à domicile, dont 1 145 femmes (46,26 %) contre 1 390 hommes (54,94 %) (Statistique Canada, 2023b). Autrement, 60,40 % des femmes travaillaient à l'intérieur même de leur ville de résidence et 25 % travaillaient hors de leur ville, mais à l'intérieur de la MRC des Appalaches. Finalement, 14,67 % des femmes se déplaçaient à l'extérieur de la MRC pour aller travailler (Statistique Canada, 2023b).

Le principal mode de transport utilisé par les femmes de 15 ans et plus était la voiture (93,22 %), principalement comme conductrices. Les modes de transport empruntés par les hommes étaient similaires (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 34

MODES DE TRANSPORT DES FEMMES DANS LA MRC DES APPALACHES

Modes de transport	%
Automobile, camion ou fourgonnette	93,22 %
Automobile, camion ou fourgonnette – conductrice	88,62 %
Automobile, camion ou fourgonnette – passagère	4,61 %
Transport en commun	0,41 %
À pied	4,74 %
Bicyclette	0,27 %

Source: Statistique Canada, 2023b

Pour se rendre au travail, 56,84 % des femmes prenaient 15 minutes et moins. Elles partaient majoritairement entre 7 h et 9 h le matin, mais leur heure de départ pour le travail était plus variable que celle des hommes (pourcentage calculé selon les heures de départ issues de Statistique Canada, 2023b).

Le transport collectif dans la MRC des Appalaches est organisé par la Ville de Thetford Mines. Celui-ci est offert aux résident.e.s de cette ville uniquement; il n'y a donc pas d'autres services de transport collectif dans la MRC. Il s'agit d'un service organisé de taxi à horaire fixe, pour lequel le trajet est déterminé selon les réservations faites auprès de l'organisme. Le tarif est fixé à 5 \$ pour le trajet plus le coût de la carte de membre, également à 5 \$ (Ville de Thetford Mines, s.d.).

Taux d'emploi

En 2021, pour les personnes âgées de 15 ans et plus, le taux d'emploi des femmes dans la MRC des Appalaches était de 48,8 % et de 57,5 % pour les hommes, un écart de 8,7 points de pourcentage (Statistique Canada, 2023b).

Les femmes âgées de 15 ans et plus représentaient 43,21 % des employé.e.s à temps plein, tandis que les hommes représentaient 56,55 % de ces employé.e.s. Quant aux employé.e.s à temps partiel, 49,18 % étaient des femmes et 50,87 %, des hommes (Statistique Canada, 2023b). On constatait un écart de plus de 13 points de pourcentage pour le taux d'emploi à temps plein, alors que les proportions de femmes et d'hommes pour les emplois à temps partiel étaient similaires.

En 2021, les femmes de la MRC des Appalaches travaillaient 40,9 semaines et les hommes, 42,5 semaines dans l'année (Statistique Canada, 2023b).

De plus, parmi les employé.e.s ayant un poste permanent, 47 % sont des femmes et 53 % sont des hommes (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, 2 740 personnes étaient travailleuses autonomes dans la MRC des Appalaches. De celles-ci 36,68 % étaient des femmes et 63,14 %, des hommes (Statistique Canada, 2023b). Une différence de 26,46 points de pourcentage.

Situation financière

Salaire

En 2020, le salaire annuel médian des femmes de la MRC des Appalaches travaillant à temps plein était de 45 600 \$ alors que celui de leurs homologues masculins était de 51 600 \$. Le salaire médian d'une femme équivalait donc à 88,37 % de celui d'un homme. L'écart était encore plus grand pour le salaire médian d'un emploi à temps partiel, considérant qu'une femme travaillant à temps partiel gagnait annuellement 15 300 \$, soit 64,29 % du salaire médian d'un homme (23 800 \$) (Statistique Canada, 2023b).

Source de revenus

En 2020, le revenu des femmes était composé à 33,2 % de transferts gouvernementaux, à 2,1 % de prestations d'emploi, à 6 % de prestations et soutien du revenu gouvernementaux pour la COVID-19 et à 4,7 % de prestations d'urgence et de relance économique dans le cadre de la COVID-19 (Statistique Canada, 2023b).

Par comparaison, la part du revenu des hommes provenant de transferts gouvernementaux n'était que de 23,4 % (Statistique Canada, 2023b).

Situation de faible revenu

En 2021, 5 585 personnes âgées de 18 ans et plus étaient en situation de faible revenu dans la MRC des Appalaches, soit 2 990 femmes (53,54 %) et 2 585 hommes (46,28 %) (Statistique Canada, 2023b). Chez les personnes de 65 ans et plus en situation de faible revenu, les femmes sont surreprésentées (57,33 %) par rapport aux hommes (42,51 %).

Les familles monoparentales représentaient 22,1 % des types de ménages à faible revenu en 2021 dans la MRC des Appalaches (ISQ, 2022d). Dans la région de la Chaudière-Appalaches, la MRC des Appalaches montrait le taux le plus important de ménages monoparentaux à faible revenu (ISQ, 2022d).

Logement

Dans la MRC des Appalaches, 72,4 % des ménages étaient propriétaires contre 27,6 % qui étaient locataires, dont 8,6 % étaient locataires d'un logement subventionné en 2021 (Statistique Canada, 2023b).

En 2020, le revenu total médian des femmes âgées de 15 ans et plus dans les ménages privés était de 31 800 \$ brut, ce qui représente un revenu mensuel de 2 650 \$. Le revenu total médian des hommes était de 40 000 \$ brut annuellement, équivalant à 3 333 \$ par mois. Les frais de logement mensuels moyens pour les logements occupés par un ménage propriétaire étaient de 778 \$, alors que, pour les logements occupés par un ménage locataire, ils représentaient un montant moyen de 574 \$ (Statistique Canada, 2023b).

Selon des calculs réalisés à partir des données de Statistique Canada, il est possible d'estimer le pourcentage du revenu qu'une femme ou un homme devait consacrer à ses frais de logement en 2020, s'il ou elle était la ou le seul.e responsable à assumer ces frais, sans aide d'un ou une colocataire.

Dans la MRC des Appalaches, une femme propriétaire qui assumerait l'entièreté des frais reliés à son logement, par exemple une femme monoparentale ou vivant seule, consacrait 29,36 % de son revenu mensuel brut à ses frais de logement. Un homme propriétaire dans la même situation y consacrait 23,34 % de son revenu mensuel. Par ailleurs, une femme locataire devait consacrer 21,66 % de son salaire mensuel brut à ses frais de logement, tandis qu'un homme locataire y accordait 17,22 % (Calcul selon les données de Statistique Canada, 2023b).

MRC des Etchemins

DESCRIPTION DE LA MRC

Géographie

La MRC des Etchemins est située dans l'est de la région de la Chaudière-Appalaches. Elle est bordée par les MRC de Montmagny, de Bellechasse, de Beauce-Centre et de Beauce-Sartigan. Elle partage également une frontière avec les États-Unis (MRC des Etchemins, s.d.).

Elle rassemble 13 municipalités (MRC des Etchemins, s.d.) pour une population totale de 16 927 citoyen.ne.s sur un territoire de 1 809,61 km² et une densité de 9,4 habitant.e.s par kilomètre carré (Statistique Canada, 2023b).



Particularités territoriales

Le territoire de la MRC des Etchemins est caractérisé par ses vallons et ses montagnes, ainsi que ses terres forestières et agricoles (Tourisme Etchemins, s.d.).

POPULATION DE LA MRC DES ETCHEMINS



Démographie

Lors du recensement de 2021, la MRC des Etchemins comptait 14 470 citoyen.ne.s de 15 ans et plus, soit 7 015 femmes et 7 455 hommes, un taux de féminité de 48,48 %. Entre 2016 et 2021, la population s'est accrue de 2,4 % (Statistique Canada, 2023b).



Perspectives démographiques 2021-2041

Selon les prévisions de Statistique Canada, la population devrait s'accroître de 4 % d'ici 2041, pour atteindre 17 544 citoyens (ISQ, 2022b), une croissance populationnelle estimée de moins de la moitié de celle de la région administrative de la Chaudière-Appalaches, pour laquelle un accroissement populationnel de 8,85 % est estimé (ISQ, 2022b).

Selon les prévisions, le poids démographique des personnes âgées de 65 ans et plus augmentera de 6,63 points de pourcentage d'ici 2041 pour représenter 34,52 % de la population, alors qu'en 2021, ce groupe d'âge en représentait 27,89 % (ISQ, 2022b). Le taux d'accroissement est similaire pour les hommes du même groupe d'âge (ISQ, 2022b). En 2041, le poids démographique des personnes de 85 ans et plus dans la MRC des Etchemins devrait être de 7,73 %. Une croissance du poids démographique plus importante chez les hommes (2,4 points de pourcentage) que chez les femmes (1,16 point de pourcentage) est estimée. Cela ferait en sorte que le poids démographique des hommes âgés de 85 ans et plus (3,80 %) serait presque égal à celui des femmes de 85 ans et plus (3,94 %), alors qu'une plus grande différence existait en 2021 (0,67 point de pourcentage) (ISQ, 2022b).

Les prévisions prévoient également une diminution du nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans, un groupe d'âge actif sur le marché du travail, passant d'un poids démographique en 2021 de 57,96 % à 51,41 % en 2041, une décroissance qui serait un peu moins importante chez les femmes (3 points de pourcentage) que chez les hommes (3,55 points de pourcentage) (ISQ, 2022b).

Fécondité

En 2021, on recensait 160 naissances dans la MRC des Etchemins (ISQ, 2022c). Depuis 2010, on observait une croissance de 14,38 % des naissances annuelles, contrairement à ce qui était observé dans la région de la Chaudière-Appalaches, soit une baisse de 4,3 % depuis 2010 (ISQ, 2022c).

Femmes immigrantes

Selon le dernier recensement de Statistique Canada (2023b), en 2021, on comptait 75 femmes immigrantes, soit 39,47 % de la population immigrante dans la MRC, tandis que l'on comptabilisait 115 hommes immigrants dans la MRC des Etchemins (Statistique Canada, 2023b).

Femmes autochtones

Lors du recensement de 2021 (Statistique Canada, 2023b), on comptait 110 femmes autochtones, soit 50 % de la population autochtone de la MRC des Etchemins, une proportion équivalente à la population autochtone féminine dans la région de la Chaudière-Appalaches (49,37 %).

SITUATION DES FEMMES DANS LA MRC DES ETCHEMINS



Personnelle et sociale

Dans la MRC des Etchemins, l'âge médian des femmes était de 53,2 ans, tandis qu'il était de 51,2 ans chez les hommes, une différence de 2 ans. À noter que l'âge médian était plus élevé en 2021 dans la MRC des Etchemins que dans la région de la Chaudière-Appalaches où il était de 46,4 ans pour les femmes et de 44,4 ans pour les hommes (Statistique Canada, 2023b).

Les femmes âgées de 65 ans et plus avaient un poids démographique presque identique à celui des hommes du même groupe d'âge, représentant chacun environ 14,1 % de la population (Statistique Canada, 2023b). L'écart se creusait légèrement dans la population des personnes âgées de 85 ans et plus, les femmes de cette tranche d'âge comptant pour 2,1 % de la population et leurs homologues masculins, pour 1,4 % de la population des Etchemins (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, parmi les 2 655 personnes vivant seules, 42,56 % étaient des femmes tandis que 57,63 % étaient des hommes. Il s'agissait d'un taux de femmes vivant seules moins important que celui en Chaudière-Appalaches, où les femmes représentaient 48,52 % des personnes vivant seules (Statistique Canada, 2023b).

État matrimonial

En 2021, 62,39 % des femmes âgées de 15 ans et plus de la MRC des Etchemins étaient mariées (38,39 %) ou vivaient en union libre (23,93 %) (Statistique Canada, 2023b).

Au sein de la population des Etchemins, on comptait 1 170 personnes veuves, soit 8,9 % de la population (Statistique Canada, 2023b). On dénotait une grande différence quant au poids démographique entre les femmes veuves (72,22 %) et celui des hommes veufs (27,35 %). De plus, 12,50 % des hommes veufs vivaient en union libre contre seulement 5,33 % des femmes (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, on répertoriait 550 familles monoparentales dans la MRC des Etchemins, dont 375 avaient comme cheffe de famille une femme, soit 68,18 %, ce qui équivalait à plus du double de la proportion de familles monoparentales ayant à leur tête un homme (31,82 %) (Statistique Canada, 2023b).

ÉTUDES ET MARCHÉ DE L'EMPLOI



Éducation

Niveau de scolarité

De façon générale, en 2021, les femmes de la MRC des Etchemins étaient plus nombreuses à avoir obtenu un diplôme que les hommes, à l'exception d'un certificat, d'un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers, ainsi que d'un diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie (Statistique Canada, 2023b). Au baccalauréat et à la maîtrise, on observait un écart de 25 points de pourcentage dans la diplomation entre les hommes et les femmes.

Tableau 35

PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU (2021) POUR LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS DANS LA MRC DES ETCHEMINS

Plus haut diplôme obtenu	Hommes	Femmes
Aucun certificat ou diplôme	57,59 %	42,41 %
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	46,88 %	53,13 %
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	61,60 %	38,40 %
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	42,63 %	57,37 %
Baccalauréat	33,33 %	67,28 %
Diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie	60,00 %	40,00 %
Maîtrise	36,67 %	63,33 %
Doctorat acquis	0,00 %	0,00 %

Source: Statistique Canada, 2023b

Domaines d'études

Dans la MRC des Etchemins, 30,32 % des femmes ayant fait des études postsecondaires les avaient faites dans le domaine du commerce, gestion et administration publique (Statistique Canada, 2023b). La santé et domaines connexes était le domaine avec le plus haut taux de féminité, soit 88,13 %, et le domaine de l'éducation était au second rang, avec 79,20 % (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 36

PRINCIPAUX DOMAINES D'ÉTUDES (2021) POUR LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS DANS LA MRC DES ETCHEMINS

Domaines d'études	Hommes	Femmes	Sur total des femmes âgées de 15 ans et plus ayant fait des études
Éducation	20,00 %	79,20 %	15,16 %
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	28,13 %	71,88 %	3,52 %
Sciences humaines	38,64 %	63,64 %	4,29 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	27,54 %	72,46 %	7,66 %
Commerce, gestion et administration publique	25,56 %	74,44 %	30,32 %
Sciences physiques et de la vie, et technologies	50,00 %	50,00 %	0,92 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	80,00 %	20,00 %	0,77 %
Architecture, génie et métiers connexes	95,56 %	4,44 %	2,76 %
Agriculture, ressources naturelles et conservation	84,62 %	17,31 %	1,38 %
Santé et domaines connexes	11,25 %	88,13 %	21,59 %
Services personnels, de protection et de transport	46,85 %	53,85 %	11,79 %

Source: Statistique Canada, 2023b

Emploi

En 2021, les industries de la MRC des Etchemins (selon le SCIAN, 2021), où les femmes actives âgées de 15 ans et plus étaient représentées en plus grande proportion, étaient liées au commerce de détail (57,84 %), à la finance et assurances (65,85 %), aux services immobiliers et services de location et de location à bail (60 %), aux services professionnels scientifiques et techniques (52,63 %), aux services d'enseignement (80,72 %), aux soins de santé et assistance sociale (82,86 %), aux services d'hébergement et de restauration (68,25 %), ainsi qu'aux autres services excluant les administrations publiques (60,49 %) (Statistique Canada, 2023b). Par ailleurs, il est intéressant de noter que plusieurs de ces industries n'étaient pas reconnues comme étant typiquement féminines.

Tableau 37

POPULATION ACTIVE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS SELON L'INDUSTRIE DANS LA MRC DES ETCHEMINS

Industries dans la MRC des Etchemins	% d'hommes dans l'industrie	% de femmes dans l'industrie	Sur total des femmes actives âgées de 15 ans et plus
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	78,95 %	21,05 %	3,43 %
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	80,00 %	40,00 %	0,29 %
Services publics	100,00 %	0,00 %	0,00 %
Construction	87,42 %	11,92 %	2,58 %
Fabrication	77,88 %	22,42 %	10,59 %
Commerce de gros	80,00 %	20,00 %	0,43 %
Commerce de détail	42,16 %	57,84 %	15,31 %
Transport et entreposage	75,29 %	25,88 %	3,15 %
Industrie de l'information et industrie culturelle	62,50 %	37,50 %	0,43 %
Finance et assurances	34,15 %	65,85 %	3,86 %
Services immobiliers et services de location et de location à bail	40,00 %	60,00 %	0,86 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	47,37 %	52,63 %	4,29 %
Gestion de sociétés et d'entreprises	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	75,00 %	28,13 %	1,29 %
Services d'enseignement	20,48 %	80,72 %	9,59 %
Soins de santé et assistance sociale	17,14 %	82,86 %	24,89 %
Arts, spectacles et loisirs	68,75 %	31,25 %	0,72 %
Services d'hébergement et de restauration	31,75 %	68,25 %	6,15 %
Autres services (sauf les administrations publiques)	40,74 %	60,49 %	7,01 %
Administrations publiques	50,00 %	50,00 %	5,15 %

Source: Statistique Canada, 2023b; SCIAN, 2021.

Navettage domicile-travail – Transport

En 2021, 820 personnes travaillaient à domicile, dont 415 femmes (50,61 %), une situation similaire à celle des hommes (49,39 %), et pouvant potentiellement être expliquée par le contexte sociosanitaire. Autrement, 37,42 % des femmes travaillaient à l'intérieur même de leur ville de résidence, 24,95 % à l'intérieur de la MRC des Etchemins et 37,42 % se déplaçaient à l'extérieur de la MRC pour aller travailler, tout en demeurant dans la région de Chaudière-Appalaches (Statistique Canada, 2023b).

Le principal mode de transport utilisé par les femmes de 15 ans et plus était la voiture (91,20 %), principalement comme conductrices (Statistique Canada, 2023b). Les modes de transport utilisés par les hommes étaient similaires, à l'exception des personnes se déplaçant à pied pour aller travailler, où 66,18 % étaient des femmes contre 32,35 % d'hommes (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 38

MODES DE TRANSPORT DES FEMMES DANS LES ETCHEMINS

Modes de transport	%
Automobile, camion ou fourgonnette	91,20 %
Automobile, camion ou fourgonnette – conductrice	85,39 %
Automobile, camion ou fourgonnette – passagère	5,99 %
Transport en commun	0,00 %
À pied	7,92 %
Bicyclette	0,00 %
Autre moyen	0,88 %

Source: Statistique Canada, 2023b

Pour se rendre au travail, 43,49 % des femmes prenaient 15 minutes et moins en 2021. Cependant, leur heure de départ pour le travail était beaucoup plus variable contrairement à celle des hommes (pourcentage calculé selon les heures de départ issues de Statistique Canada, 2023b).

Il n'existe qu'un seul transport collectif dans la MRC des Etchemins. Il s'agit d'un service offert par un OBNL qui demande une réservation de 24 heures à l'avance et dont le tarif dépend de la destination, variant entre 5 \$ et 40 \$ pour un aller simple (Transport autonomie Beauce-Etchemins, s.d.b). Le service offre un point d'arrêt par destination desservie, et les horaires et trajets peuvent être modifiés pour répondre à un plus grand nombre de passager.ère.s par véhicule. De plus, celui-ci ne peut être utilisé pour se rendre au travail selon les motivations de transport identifiées par l'organisme, à l'exception d'une démarche d'insertion à l'emploi (Transport autonomie Beauce-Etchemins, s.d.b).

Taux d'emploi

En 2021, le taux d'emploi des femmes âgées de 15 ans et plus dans la MRC des Etchemins était de 49,1 %, tandis que pour les hommes, il était de 57,3 %, un écart de 8,2 points de pourcentage (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, les femmes âgées de 15 ans et plus représentaient 40,66 % des employé.e.s à temps plein et 49,62 % des employé.e.s à temps partiel. Par comparaison, leurs homologues masculins représentaient 59,34 % des employé.e.s à temps plein et 50,38 % des employé.e.s à temps partiel (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, les femmes de la MRC des Etchemins travaillaient 41,7 semaines et les hommes, 43,3 semaines dans l'année.

De plus, parmi les 5 585 employé.e.s occupant un poste permanent, 45,39 % étaient des femmes, contre 54,61 % d'hommes (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, 1 130 personnes étaient travailleuses autonomes. De celles-ci, 36,73 % étaient des femmes et 63,27 %, des hommes (Statistique Canada, 2023b).

Situation financière

Salaire

En 2020, le revenu d'emploi médian des femmes était moindre que celui des hommes, et ce, que l'on considère les emplois à temps plein ou à temps partiel. Ainsi, une femme ayant occupé un emploi à temps plein gagnait un salaire médian de 43 600 \$, soit 85,83 % du salaire médian d'un homme travaillant à temps plein (Statistique Canada, 2023b).

De même, une femme ayant occupé un emploi à temps partiel en 2020 avait un salaire annuel de 15 800 \$, alors qu'un homme avait un salaire annuel de 24 600 \$ (Statistique Canada, 2023b). Il s'agissait d'un écart encore plus important, où une femme travaillant à temps partiel obtenait 64,23 % du salaire d'un homologue masculin, et ce, tout en sachant que les femmes étaient plus nombreuses parmi les personnes occupant un emploi à temps partiel.

Par ailleurs, la différence entre le salaire médian annuel d'une femme ayant travaillé à temps plein et celui d'une femme ayant travaillé à temps partiel était de 63,76 %, alors que cette différence pour un homme était de 51,57 % (Statistique Canada, 2023b).

Source de revenus

En 2020, le revenu des femmes était composé à 32,6 % de transferts gouvernementaux, à 2,1 % de prestations de l'assurance-emploi, à 6 % de prestations et soutien du revenu gouvernementaux pour la COVID-19 et à 4,6 % de prestations d'urgence et de relance économique dans le cadre de la COVID-19 (Statistique Canada, 2023b).

Par comparaison, la part du revenu des hommes provenant de transferts gouvernementaux n'était que de 21,6 % (Statistique Canada, 2023b), une différence de 11 points de pourcentage.

Situation de faible revenu

En 2021, 1 895 personnes âgées de 18 ans et plus étaient en situation de faible revenu dans la MRC des Etchemins, soit 935 femmes (49,34 %) et 965 hommes (50,92 %) (Statistique Canada, 2023b). On n'observait pas de différence notable dans la proportion des personnes à faible revenu selon le groupe d'âge.

En 2021, le taux de faible revenu pour les familles monoparentales était de 18,2 % (ISQ, 2022d).

Logement

Dans la MRC des Etchemins, 81,7 % des ménages étaient propriétaires contre 18,2 % qui étaient locataires, dont 11,9 % étaient locataires d'un logement subventionné (Statistique Canada, 2023b).

En 2020, le revenu total médian des femmes âgées de 15 ans et plus dans les ménages privés était de 30 600 \$ brut, ce qui représente un revenu mensuel de 2 550 \$. Le revenu total médian des hommes était de 41 600 \$ brut annuellement, équivalant à 3 466 \$ par mois. Les frais de logement mensuels moyens pour les logements occupés par un ménage propriétaire étaient de 676 \$, alors que, pour les logements occupés par un ménage locataire, ils représentaient un montant moyen de 539 \$ (Statistique Canada, 2023b).

Selon des calculs réalisés à partir des données de Statistique Canada, il est possible d'estimer le pourcentage du revenu qu'une femme ou un homme devait consacrer à ses frais de logement en 2020, s'il ou elle était la ou le seul.e responsable à assumer ces frais, sans aide d'un ou une colocataire.

Dans la MRC des Etchemins, une femme propriétaire qui assumerait l'entièreté des frais liés à son logement, par exemple une femme monoparentale ou vivant seule, consacrait 26,51 % de son revenu mensuel brut à ses frais de logement. Un homme propriétaire dans la même situation y consacrait 19,50 % de son revenu mensuel. Par ailleurs, une femme locataire devait consacrer 21,14 % de son salaire mensuel brut à ses frais de logement, tandis qu'un homme locataire y accordait 15,55 % (Calcul selon les données de Statistique Canada, 2023b).

DESCRIPTION DE LA MRC

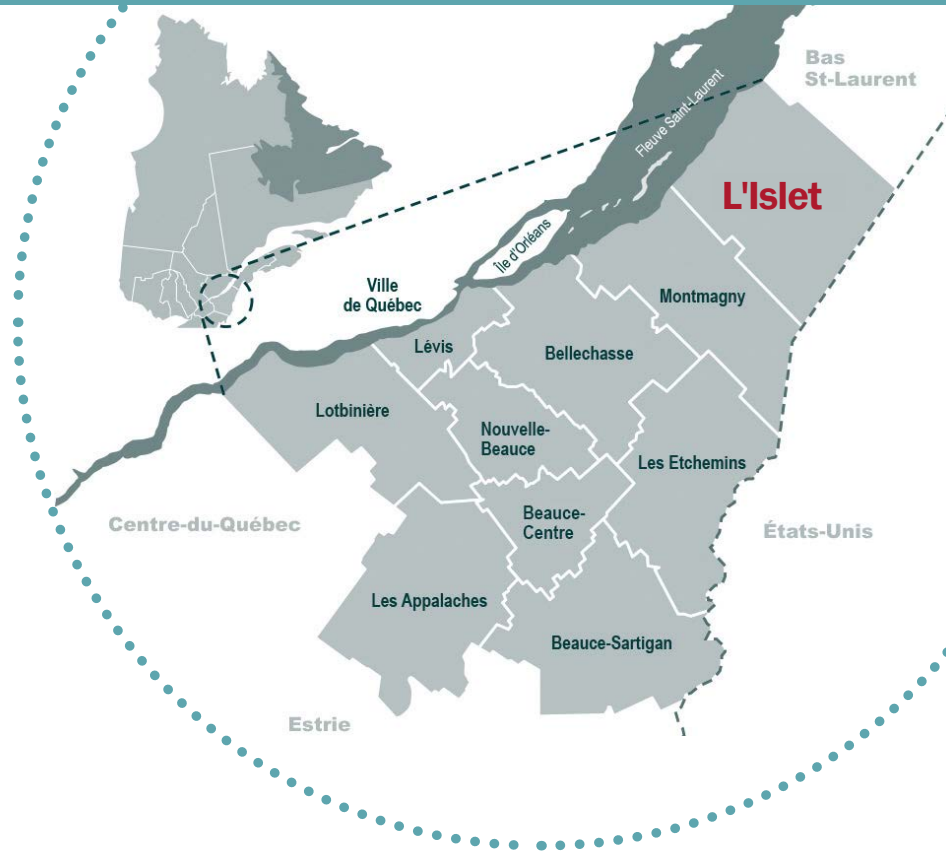
Géographie

La MRC de L'Islet est située au nord-est de la région de la Chaudière-Appalaches. Elle est l'une des MRC limitrophes de la région administrative. Elle est bordée du côté est par la région du Bas-Saint-Laurent, au sud, par les États-Unis et à l'ouest, par la MRC de Montmagny.

La MRC de L'Islet rassemble 14 municipalités (MRC de L'Islet, s.d.a) et comptait une population totale en 2021 de 17 598 habitant.e.s sur un territoire de 2 097,09 km², soit une densité populationnelle de 8,4 personnes par kilomètre carré (Statistique Canada, 2023b).

Particularités territoriales

La MRC de L'Islet est riche en terres forestières, ce qui a une grande influence sur son développement économique dans la foresterie et la fabrication de produits issus du bois (MRC de L'Islet, s.d.a; RGFC, 2022). De plus, son territoire est parsemé de plusieurs lacs. Ces deux caractéristiques territoriales permettent un bon développement récréotouristique (MRC de L'Islet, s.d.a; RGFC, 2022).





POPULATION DE LA MRC DE L'ISLET



Démographie

En 2021, la MRC de L'Islet comptait 15 185 citoyen.ne.s de 15 ans et plus, soit 7 440 femmes et 7 750 hommes, un taux de féminité de 49 %. Entre 2016 et 2021, la population de la MRC de L'Islet a connu une décroissance de 1,1 % (Statistique Canada, 2023b).

Perspectives démographiques 2021-2041

Selon les prévisions, la population devrait décroître de 3,48 % d'ici 2041, pour atteindre 17 236 citoyen.ne.s (ISQ, 2022b), alors qu'un accroissement de 8,85 % est estimé pour la région administrative de la Chaudière-Appalaches (ISQ, 2022b).

Il est estimé que la part des personnes âgées de 65 ans et plus représentera 38,51 % du poids démographique en 2041, une augmentation de 8,45 points de pourcentage (ISQ, 2022b). Les hommes de 65 ans et +, qui représentent 14,86 % de la population de la MRC en 2021, représenteraient 19,55 % de celle-ci en 2041 (ISQ, 2022b) et dépasseraient le poids démographique des femmes de 65 ans et plus (18,96 %), alors que celles-ci étaient proportionnellement plus nombreuses en 2021 (15,19 %) (ISQ, 2022b). En ce qui concerne les perspectives pour les femmes âgées de 85 ans et plus, leur poids démographique estimé à 4,89 % pour 2041 serait plus important que celui des hommes (4,23 %) (ISQ, 2022b).

Les prévisions prévoient également une diminution du nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans, un groupe d'âge actif sur le marché du travail, passant d'un poids démographique en 2021 de 56,91 % à 49,54 % en 2041 (ISQ, 2022b).

Fécondité

En 2021, on dénombrait 126 naissances dans la MRC de L'Islet. Depuis 2010, la MRC a connu une diminution de 4,55 % du nombre de naissances annuelles (ISQ, 2022c), une baisse presque équivalente à celle observée dans la région de la Chaudière-Appalaches, soit une baisse de 4,3 % depuis 2010 (ISQ, 2022c).

Femmes immigrantes

Selon le dernier recensement de Statistique Canada (2023b), en 2021, on comptait 65 femmes immigrantes et 50 hommes immigrants dans la MRC de L'Islet.

Femmes autochtones

En 2021, on recensait dans la MRC de L'Islet 210 personnes autochtones, soit 105 femmes (50 %) et 105 hommes (50 %) (Statistique Canada, 2023b).

SITUATION DES FEMMES DANS LA MRC DE L'ISLET



Personnelle et sociale

Dans la MRC de L'Islet, l'âge médian des femmes en 2021 était de 54,8 ans, tandis qu'il était de 53,2 ans chez les hommes. On constatait une différence d'un peu plus de 8 ans avec l'âge médian des femmes de la région de la Chaudière-Appalaches (46,4 ans) (Statistique Canada, 2023b).

Par ailleurs, les femmes âgées de 65 ans et plus avaient un poids démographique relatif de 15,9 % de la population, similaire à celui des hommes de 65 ans et plus, représentant pour leur part 14,58 % de la population de la MRC. Par comparaison, le poids démographique relatif de la population de 65 ans et plus en Chaudière-Appalaches était un peu moins important, soit 12,23 % pour les femmes et 11,1 % pour les hommes (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, parmi les 2 990 personnes vivant seules dans la MRC de L'Islet, 45,32 % étaient des femmes tandis que 54,52 % étaient des hommes. La proportion de femmes vivant seules était un peu moins importante que celle en Chaudière-Appalaches, où les femmes représentaient 48,52 % des personnes vivant seules (Statistique Canada, 2023b).

État matrimonial

En 2021, 60,05 % des femmes de L'Islet âgées de 15 ans et plus étaient mariées (32,55 %) ou vivaient en union libre (27,44 %) (Statistique Canada, 2023b).

Au sein de la population de L'Islet, on comptait 1 225 personnes veuves, soit 8,07 % de la population. Bien que le poids démographique des femmes âgées de 65 ans et plus n'était pas beaucoup plus élevé que celui des hommes, on dénotait une grande différence quant au poids démographique entre les femmes veuves, qui était de 73,88 %, et celui des hommes veufs, qui était de 26,53 % (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, on répertoriait 660 familles monoparentales dans L'Islet, dont 455 avaient comme cheffe de famille une femme, soit 68,49 %, ce qui équivalait à plus du double de la proportion de familles monoparentales ayant à leur tête un homme (31,06 %) (Statistique Canada, 2023b).

ÉTUDES ET MARCHÉ DE L'EMPLOI



Éducation

Niveau de scolarité

De façon générale, les femmes âgées de 15 ans et plus dans la MRC de L'Islet étaient plus nombreuses que les hommes à avoir obtenu un diplôme en 2021. Au niveau universitaire, elles étaient majoritaires pour le baccalauréat, la maîtrise et le doctorat (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 39

PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU (2021) PAR LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS DANS LA MRC DE L'ISLET

Plus haut diplôme obtenu	Hommes	Femmes
Aucun certificat ou diplôme	56,37 %	43,63 %
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	45,15 %	54,85 %
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	66,97 %	33,03 %
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	39,27 %	60,94 %
Baccalauréat	38,21 %	62,26 %
Diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie	60,00 %	46,67 %
Maîtrise	46,81 %	51,06 %
Doctorat acquis	0 %	100 %

Source: Statistique Canada, 2023b

Domaines d'études

Les femmes de la MRC de L'Islet étaient concentrées dans une minorité de domaines d'études en 2021, soit l'éducation (82,35 %), les sciences sociales et de comportements, et droit (82,93 %), le commerce, gestion et administration publique (75,82 %) et la santé et domaines connexes (86,89 %). Dans ces mêmes domaines, les hommes étaient présents à un très faible taux (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 40

PRINCIPAUX DOMAINES D'ÉTUDES (2021) DES PERSONNES ÂGÉES DE 15 ANS ET PLUS DANS LA MRC DE L'ISLET

Domaines d'études	Hommes	Femmes	Sur total des femmes âgées de 15 ans et plus ayant fait des études postsecondaires
Éducation	17,65 %	82,35 %	15,30 %
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	50,00 %	50,00 %	2,60 %
Sciences humaines	53,06 %	46,94 %	3,14 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	17,07 %	82,93 %	9,29 %
Commerce, gestion et administration publique	24,54 %	75,82 %	28,28 %
Sciences physiques et de la vie, et technologies	56,25 %	40,63 %	1,78 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	57,69 %	42,31 %	1,50 %
Architecture, génie et métiers connexes	94,66 %	5,10 %	2,87 %
Agriculture, ressources naturelles et conservation	73,55 %	26,45 %	4,37 %
Santé et domaines connexes	12,57 %	86,89 %	21,72 %
Services personnels, de protection et de transport	56,00 %	44,67 %	9,15 %

Source: Statistique Canada, 2023b

Emploi

Lors du dernier recensement de 2021, les femmes âgées de 15 ans et plus dans la MRC de L'Islet étaient représentées comme majoritaires principalement dans des industries traditionnellement féminines, telles que le commerce de détail (60,95 %), les services d'enseignement (76,84 %), les soins de santé et d'assistance sociale (86,19 %) et les services d'hébergement et de restauration (64,86 %) (Statistique Canada, 2023b). Elles étaient également en majorité dans les industries de la finance et assurance (78,13 %), les services professionnels, scientifiques et techniques (58,49 %) et les emplois dans l'administration publique (52,83 %) (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 41

POPULATION ACTIVE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS SELON L'INDUSTRIE DANS LA MRC DE L'ISLET

Industries dans la MRC de L'Islet	% d'hommes dans l'industrie	% de femmes dans l'industrie	Sur total des femmes actives âgées de 15 ans et plus
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	76,51 %	22,29 %	4,93 %
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	100,00 %	0,00 %	0,00 %
Services publics	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Construction	90,70 %	8,14 %	0,93 %
Fabrication	74,57 %	25,43 %	15,87 %
Commerce de gros	72,41 %	27,59 %	1,07 %
Commerce de détail	38,46 %	60,95 %	13,73 %
Transport et entreposage	77,00 %	22,00 %	2,93 %
Industrie de l'information et industrie culturelle	60,00 %	40,00 %	0,27 %
Finance et assurances	18,75 %	78,13 %	3,33 %
Services immobiliers et services de location et de location à bail	44,44 %	44,44 %	0,53 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	43,40 %	58,49 %	4,13 %
Gestion de sociétés et d'entreprises	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	64,52 %	35,48 %	1,47 %
Services d'enseignement	24,21 %	76,84 %	9,73 %
Soins de santé et assistance sociale	14,29 %	86,19 %	24,13 %
Arts, spectacles et loisirs	52,94 %	47,06 %	1,07 %
Services d'hébergement et de restauration	35,14 %	64,86 %	6,40 %
Autres services (sauf les administrations publiques)	51,16 %	48,84 %	5,60 %
Administrations publiques	45,28 %	52,83 %	3,73 %

Source: Statistique Canada, 2023b; SCIAN, 2021

Navettage domicile-travail – Transport

En 2021, 1 110 personnes travaillaient à domicile, dont 545 femmes (49,10 %) contre 565 hommes (50,90 %) (Statistique Canada, 2023b). Autrement, 42,25 % des femmes travaillaient à l'intérieur de leur ville de résidence, 31,55 % à l'intérieur même de la MRC de L'Islet et 26,20 % se déplaçaient à l'extérieur de la MRC, dans la région de Chaudière-Appalaches pour travailler (Statistique Canada, 2023b).

Le principal mode de transport utilisé par les femmes de 15 ans et plus était la voiture (89,9 %), principalement comme conductrices. Les hommes étaient plus nombreux que les femmes à utiliser le transport en commun et les transports actifs (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 42

MODES DE TRANSPORT DES FEMMES DANS LA MRC DE L'ISLET

Modes de transport	%
Automobile, camion ou fourgonnette	89,9 %
Automobile, camion ou fourgonnette – conductrice	85,19 %
Automobile, camion ou fourgonnette – passagère	4,91 %
Transport en commun	0,00 %
À pied	8,12 %
Bicyclette	0,00 %
Autre moyen	1,52 %

Source: Statistique Canada, 2023b

Pour se rendre au travail, 50,92 % des femmes prenaient 15 minutes et moins. Principalement, les femmes partaient pour le travail entre 7 h et 8 h (35,63 %) (Statistique Canada, 2023b).

Le transport en commun sur le territoire de la MRC de L'Islet est organisé par la MRC elle-même. C'est un service de taxis-bus qui demande une réservation de 24 heures à l'avance, disponible les jours de semaine entre 7 h et 19 h (MRC de L'Islet, s.d.b). Pour les trajets à l'intérieur de la MRC, le coût est de 3,75 \$ par aller simple, mais à l'achat d'une carte de 10 billets, le coût est réduit à 3 \$ le trajet (MRC de L'Islet, s.d.b).

Un service interurbain est aussi offert vers les MRC de L'Islet et de La Pocatière au coût de 5 \$ pour un aller simple. Ce service demande une réservation de 24 heures à l'avance et est à horaire fixe, essentiellement aux heures de pointe le matin et en fin d'après-midi. Il n'offre que deux horaires à chaque arrêt prévu.

Taux d'emploi

En 2021, pour les personnes âgées de 15 ans et plus, le taux d'emploi des femmes dans la MRC de L'Islet était de 49,5 % et de 58,7 % pour les hommes, un écart de 9,2 points de pourcentage (Statistique Canada, 2023b).

Les femmes âgées de 15 ans et plus représentaient 41,65 % des employé.e.s à temps plein, tandis que les hommes en représentaient 58,35 %. Quant aux d'employé.e.s travaillant à temps partiel, 48,32 % étaient des femmes et 51,55 %, des hommes (Statistique Canada, 2023b). On constatait un écart de 16,7 points de pourcentage pour le taux d'emploi à temps plein, alors que l'écart n'était que de 3,23 points de pourcentage pour les emplois à temps partiel.

En 2021, les femmes de la MRC de L'Islet travaillaient 41,7 semaines et les hommes, 42,8 semaines dans l'année (Statistique Canada, 2023b).

De plus, les femmes représentaient 46,07 % des employé.e.s ayant un poste permanent, contre 53,93 % des hommes (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, 1 300 personnes étaient travailleuses autonomes dans la MRC de L'Islet. De celles-ci, 33,46 % étaient des femmes et 66,15 %, des hommes (Statistique Canada, 2023b), soit près du double.

Situation financière

Salaire

En 2020, le salaire annuel médian des femmes de la MRC de L'Islet travaillant à temps plein était de 44 800 \$ alors que celui de leurs homologues masculins était de 49 600 \$, une différence de 4 800 \$. Le salaire médian d'une femme équivalait à 90,32 % de celui d'un homme (Statistique Canada, 2023b). L'écart était encore plus grand pour le salaire médian d'un emploi à temps partiel, considérant qu'une femme travaillant à temps partiel gagnait annuellement 15 800 \$, soit 64,75 % du salaire médian d'un homme (24 400 \$). De plus, l'écart entre le salaire médian d'une femme travaillant à temps plein et celui d'une femme travaillant à temps partiel était plus grand (64,73 %) que l'écart entre le salaire médian d'un homme travaillant à temps plein et celui d'un homme travaillant à temps partiel (50,81 %) (Statistique Canada, 2023b).

Source de revenus

En 2020, le revenu des femmes était composé à 32,2 % de transferts gouvernementaux, à 1,9 % de prestations d'emploi, à 5,7 % de prestations et soutien du revenu gouvernementaux pour la COVID-19 et à 4,4 % de prestations d'urgence et de relance économique dans le cadre de la COVID-19 (Statistique Canada, 2023b).

Par comparaison, la part du revenu des hommes provenant de transferts gouvernementaux était de 22,8 % (Statistique Canada, 2023b).

Situation de faible revenu

En 2021, 2 115 personnes âgées de 18 ans et plus étaient en situation de faible revenu dans la MRC de L'Islet, soit 1 130 femmes (53,43 %) et 985 hommes (46,57 %) (Statistique Canada, 2023b). On n'observait pas de grande variation dans la proportion de personnes en situation de faible revenu selon le groupe d'âge, mais les femmes âgées de 65 ans et plus représentaient 33,81 % des personnes en situation de faible revenu, tandis que les femmes âgées de 18 à 64 ans représentaient 19,62 % de cette même catégorie (Statistique Canada, 2023b).

Les familles monoparentales, dont 68,94 % avaient à leur tête une femme (Statistique Canada, 2023b), représentaient 15,6 % des types de ménage à faible revenu en 2021 dans la MRC de L'Islet (ISQ, 2022d).

Logement

Dans la MRC de L'Islet, 79,2 % des ménages étaient propriétaires contre 20,8 % qui étaient locataires, dont 12,6 % étaient locataires d'un logement subventionné (Statistique Canada, 2023b).

En 2020, le revenu total médian des femmes âgées de 15 ans et plus dans les ménages privés était de 31 400 \$ brut, ce qui représente un revenu mensuel de 2 616 \$. Le revenu total médian des hommes était de 42 000 \$ brut annuellement, équivalant à 3 500 \$ par mois. Les frais de logement mensuels moyens pour les logements occupés par un ménage propriétaire étaient de 685 \$, alors que, pour les logements occupés par un ménage locataire, ils représentaient un montant moyen de 526 \$ (Statistique Canada, 2023b).

Selon des calculs réalisés à partir des données de Statistique Canada, il est possible d'estimer le pourcentage du revenu qu'une femme ou un homme devait consacrer à ses frais de logement en 2020, s'il ou elle était la ou le seul.e responsable à assumer ces frais, sans aide d'un ou une colocataire.

Dans la MRC de L'Islet, une femme propriétaire qui assumerait l'entièreté des frais liés à son logement, par exemple une femme monoparentale ou vivant seule, consacrait 26,19 % de son revenu mensuel brut à ses frais de logement. Un homme propriétaire dans la même situation y consacrait 19,57 % de son revenu mensuel. Par ailleurs, une femme locataire devait consacrer 20,11 % de son salaire mensuel brut à ses frais de logement, tandis qu'un homme locataire y accordait 15,03 % (Calcul selon les données de Statistique Canada, 2023b).

DESCRIPTION DE LA MRC

Géographie

La MRC de Lotbinière est située dans l'ouest de la région de la Chaudière-Appalaches. Elle est bordée par les MRC de La Nouvelle-Beauce, de Beauce-Centre, des Appalaches et de la ville de Lévis (MRC de Lotbinière, s.d.).

En 2021, elle rassemble 18 municipalités (MRC de Lotbinière, s.d.) pour une population totale de 34 586 citoyens sur un territoire de 1 662,26 km² et une densité de 20,8 habitant.e.s par kilomètre carré (Statistique Canada, 2023b). De ces 18 municipalités, celle de Saint-Apollinaire rassemble 19 % de la population de la MRC et celle de Saint-Agapit, 14 % de la population de la MRC (RGFCA, 2022).

Particularités territoriales

Le territoire de la MRC de Lotbinière est caractérisé par ses terres forestières qui couvrent 61 % de sa superficie (RGFCA, 2022). Cependant, son couvert forestier est divisé en petites parcelles boisées plutôt qu'en de grands territoires boisés.

Les terres agricoles occupent également une place importante, soit 34 % du territoire de la MRC de Lotbinière. À cet égard, l'agriculture est une industrie importante de la MRC, incluant la production laitière et la production porcine (MRC de Lotbinière, s.d.).

À noter également que plus de 90 % du territoire est protégé en vertu de la Loi provinciale sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec (LPTAAQ) (MRC de Lotbinière, s.d.).





POPULATION DE LA MRC DE LOTBINIÈRE



Démographie

Lors du recensement de 2021, la MRC de Lotbinière comptait 28 030 citoyen.ne.s de 15 ans et plus, soit 13 645 femmes et 14 385 hommes, un taux de féminité de 48,68 %. Entre 2016 et 2021, la population s'est accrue de 9 % (Statistique Canada, 2023b).

Perspectives démographiques 2021-2041

Selon les prévisions de Statistique Canada, la population devrait s'accroître de 15,64 % d'ici 2041, pour atteindre 41 042 citoyen.ne.s (ISQ, 2022b). Une croissance populationnelle estimée beaucoup plus importante que celle de la région administrative de la Chaudière-Appalaches, pour laquelle un accroissement populationnel de 8,85 % est estimé (ISQ, 2022b).

Selon les prévisions, la part des personnes âgées de 65 ans et plus augmentera de 3,02 points de pourcentage d'ici 2041 pour représenter 22,65 % de la population, alors qu'en 2021, ce groupe d'âge en représentait 19,63 %. Tant le poids démographique que le taux d'accroissement sont similaires pour les hommes et les femmes de 65 ans et plus dans la MRC de Lotbinière (ISQ, 2022b). D'ici 2041, le poids démographique des personnes âgées de 85 ans et plus est estimé à 4,27 %, soit 2,24 % pour les femmes et 2,03 % pour les hommes (ISQ, 2022b).

Les prévisions prévoient également une légère décroissance populationnelle des personnes âgées de 15 à 64 ans, un groupe d'âge actif sur le marché du travail, passant d'un poids démographique en 2021 de 62,08 % à 59,41 % en 2041. Une décroissance moins importante tant chez les femmes (0,99 point de pourcentage) que chez les hommes (1,69 point de pourcentage) (ISQ, 2022b).

Fécondité

En 2021, on recensait 496 naissances dans la MRC de Lotbinière (ISQ, 2022c). Depuis 2010, on observait une croissance de 27,02 % des naissances annuelles, la plus forte croissance de la région. Par comparaison, la région de la Chaudière-Appalaches présentait une baisse des naissances annuelle de 4,3 % depuis 2010 (ISQ, 2022c).

Femmes immigrantes

Selon le dernier recensement de Statistique Canada (2023b), en 2021, on comptait 280 femmes immigrantes, soit 52,83 % de la population immigrante de la MRC de Lotbinière, tandis que l'on comptabilisait 245 hommes immigrants (Statistique Canada, 2023b).

Femmes autochtones

Lors du recensement de 2021, on comptait 255 femmes autochtones, soit 49,04 % de la population autochtone (520) dans la MRC de Lotbinière. Une proportion presque équivalente à la population autochtone féminine dans la région de la Chaudière-Appalaches (49,37 %) (Statistique Canada, 2023b).

SITUATION DES FEMMES DANS LA MRC DE LOTBINIÈRE



Personnelle et sociale

Dans la MRC de Lotbinière, l'âge médian des femmes était de 42 ans et de 41,6 ans chez les hommes en 2021. À noter que l'âge médian était moins élevé dans la MRC de Lotbinière que dans la région de la Chaudière-Appalaches, où il était de 46,4 ans pour les femmes et de 44,4 ans pour les hommes (Statistique Canada, 2023b).

Les femmes âgées de 65 ans et plus avaient un poids démographique de 10,31 %, soit presque le même que celui des hommes de cette même tranche d'âge (10,09 %). L'écart était un peu plus important dans la population des personnes âgées de 85 ans et plus, les femmes de ce groupe d'âge comptant pour 1,37 % de la population et les hommes, pour 0,88 % (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, parmi les 4 540 personnes vivant seules, 43,06 % étaient des femmes tandis que 56,94 % étaient des hommes (Statistique Canada, 2023b).

État matrimonial

En 2021, 65,19 % des femmes âgées de 15 ans et plus dans Lotbinière étaient mariées (30,74 %) ou vivaient en union libre (34,48 %) (Statistique Canada, 2023b).

Au sein de la population de Lotbinière, on comptait 1 575 personnes veuves, soit 5,62 % de la population (Statistique Canada, 2023b). On dénotait une grande différence entre le taux de femmes veuves (71,43 %) et celui de leurs homologues masculins (28,25 %). Il est intéressant de noter que 7,11 % de ces femmes vivaient en union libre, tandis que c'était le cas pour 14,61 % des hommes (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, on répertoriait 1 140 familles monoparentales dans Lotbinière, dont 750 avaient comme cheffe de famille une femme, soit 65,79 %, tandis que la proportion de familles monoparentales ayant à leur tête un homme était de 33,77 % (Statistique Canada, 2023b).

ÉTUDES ET MARCHÉ DE L'EMPLOI



Éducation

Niveau de scolarité

De façon générale, les femmes de la MRC de Lotbinière étaient plus nombreuses à avoir obtenu un diplôme que les hommes en 2021 (Statistique Canada, 2023b). Elles étaient majoritaires au niveau collégial (60,90 %), au baccalauréat (63,01 %) ainsi qu'en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie (66,67 %) (Statistique Canada, 2023b). Au sein de la région de la Chaudière-Appalaches, au regard des données par MRC, les hommes tendent à être majoritairement diplômés en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie.

Tableau 43

PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU, POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS DANS LA MRC DE LOTBINIÈRE

Plus haut diplôme obtenu	Hommes	Femmes
Aucun certificat ou diplôme	57,26 %	42,74 %
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	46,82 %	53,10 %
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	65,31 %	34,69 %
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	39,21 %	60,90 %
Baccalauréat	36,99 %	63,01 %
Diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie	33,33 %	66,67 %
Maîtrise	50,00 %	50,00 %
Doctorat acquis	65,22 %	39,13 %

Source: Statistique Canada, 2023b

Domaines d'études

Dans la MRC de Lotbinière, les femmes étaient majoritaires dans une diversité de domaines d'études, et souvent dans une proportion qui dépassait le double de la proportion de leurs homologues masculins pour un même domaine (Statistique Canada, 2023b). Sur le total des femmes âgées de 15 ans et plus ayant fait des études postsecondaires, le plus grand nombre de femmes (32,20 %) se retrouvait dans le domaine du commerce, gestion et administration publique, suivi par le domaine de la santé, dans une proportion beaucoup moins importante cependant (18,23 %) (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 44

PRINCIPAUX DOMAINES D'ÉTUDES (2021) POUR LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS DANS LA MRC DE LOTBINIÈRE

Domaines d'études	Hommes	Femmes	Sur total des femmes âgées de 15 ans et plus ayant fait des études postsecondaires
Éducation	18,55 %	81,45 %	11,98 %
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	41,43 %	58,57 %	2,73 %
Sciences humaines	36,36 %	64,94 %	3,33 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	25,26 %	74,23 %	9,58 %
Commerce, gestion et administration publique	24,38 %	75,63 %	32,20 %
Sciences physiques et de la vie, et technologies	60,56 %	40,85 %	1,93 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	63,01 %	36,99 %	1,8 %
Architecture, génie et métiers connexes	92,95 %	7,05 %	4,13 %
Agriculture, ressources naturelles et conservation	71,20 %	28,80 %	3,66 %
Santé et domaines connexes	14,11 %	85,89 %	18,23 %
Services personnels, de protection et de transport	53,57 %	46,13 %	10,31 %

Source: Statistique Canada, 2023b

Emploi

En 2021, dans la MRC de Lotbinière, les industries (selon le SCIAN, 2021) où les femmes actives âgées de 15 ans et plus étaient représentées en plus grande proportion étaient le commerce de détail (58,52 %), la finance et assurances (71,55 %), les services immobiliers et services de location et de location à bail (59,46 %), la gestion de société et d'entreprises (75 %), les services d'enseignement (75,80 %), les soins de santé et assistance sociale (88,65 %), les services d'hébergement et de restauration (63,01 %), ainsi que les administrations publiques (62,09 %) (Statistique Canada, 2023b).

Il est intéressant de noter que sur le total des femmes actives âgées de 15 ans et plus, la proportion la plus élevée se trouvait dans l'industrie des soins de santé et assistance sociale, soit 21,80 %, ce qui n'était pas très loin de représenter le quart des femmes actives dans la MRC de Lotbinière. C'était également l'industrie où l'on recensait le plus de femmes (88,65 %) comparativement aux hommes (11,82 %) (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 45

POPULATION ACTIVE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS SELON L'INDUSTRIE DANS LA MRC DE LOTBINIÈRE

Industries dans la MRC de Lotbinière	% d'hommes dans l'industrie	% de femmes dans l'industrie	Sur total des femmes actives âgées de 15 ans et plus
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	70,07 %	30,29 %	4,87 %
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	86,67 %	13,33 %	0,12 %
Services publics	78,57 %	14,29 %	0,12 %
Construction	83,74 %	16,48 %	4,40 %
Fabrication	71,17 %	28,83 %	12,27 %
Commerce de gros	80,70 %	19,30 %	1,29 %
Commerce de détail	41,48 %	58,52 %	12,50 %
Transport et entreposage	78,14 %	22,40 %	2,41 %
Industrie de l'information et industrie culturelle	58,33 %	41,67 %	0,59 %
Finance et assurances	28,45 %	71,55 %	4,87 %
Services immobiliers et services de location et de location à bail	40,54 %	59,46 %	1,29 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	52,23 %	47,77 %	4,40 %
Gestion de sociétés et d'entreprises	25,00 %	75,00 %	0,18 %
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	59,81 %	40,19 %	2,52 %
Services d'enseignement	24,20 %	75,80 %	6,98 %
Soins de santé et assistance sociale	11,82 %	88,65 %	21,80 %
Arts, spectacles et loisirs	60,61 %	39,39 %	0,76 %
Services d'hébergement et de restauration	36,30 %	63,01 %	5,40 %
Autres services (sauf les administrations publiques)	49,45 %	50,00 %	5,34 %
Administrations publiques	37,91 %	62,09 %	7,69 %

Source: Statistique Canada, 2023b; SCIAN, 2021

Navettage domicile-travail – Transport

En 2021, 2 925 personnes travaillaient à domicile, dont 1 465 femmes (50,09 %), une situation similaire à celle des hommes qui représentaient 49,91 % des personnes travaillant à domicile. Autrement, 25,64 % des femmes travaillaient dans leur ville de résidence, 28,80 % travaillaient à l'extérieur de leur ville résidentielle, mais à l'intérieur de la MRC et 45,63 % devaient se déplacer à l'extérieur de Lotbinière pour se rendre à leur lieu de travail (Statistique Canada, 2023b).

Le principal mode de transport utilisé par les femmes de 15 ans et plus était la voiture (90,67 %), principalement comme conductrices (Statistique Canada, 2023b). Les modes de transport utilisés par les hommes étaient similaires, à l'exception des personnes se déplaçant en bicyclette pour aller travailler, où 29,17 % étaient des femmes contre 75 %, des hommes, soit plus du double (Statistique Canada, 2023b).

Pour se rendre au travail, 67,19 % des femmes prenaient 30 minutes et moins, un temps similaire à celui des hommes. Cependant, les femmes partaient plus tard au travail que les hommes. Ceux-ci étaient majoritaires parmi les personnes partant pour le travail avant 7 h, tandis que les femmes étaient majoritaires parmi les personnes quittant leur domicile pour se rendre à leur travail entre 7 h et 12 h (pourcentage calculé selon les heures de départ issues de Statistique Canada, 2023b).

Le transport collectif organisé dans la MRC de Lotbinière repose sur deux types de services (Express Lotbinière, s.d.a). Le premier est un transport avec un itinéraire fixe allant de Laurier-Station, dans la MRC de Lotbinière, vers Sainte-Foy, à Québec, les jours de semaine. L'horaire prédéterminé prévoit de nombreux départs tant dans la matinée que dans l'après-midi, mais dans un seul sens. Les départs vers Sainte-Foy cessent sur l'heure du midi et, inversement, les départs de Sainte-Foy vers Laurier-Station débutent à 13 h et arrêtent en début de soirée, vers 19 h (Express Lotbinière, s.d.c).

Le deuxième service est offert pour les déplacements sur le territoire de la MRC de Lotbinière selon un trajet prédéterminé, et les jours de semaine uniquement. Ce service demande une inscription auprès de l'organisation au coût de 5 \$ ainsi qu'une réservation du service 24 heures à l'avance. À noter que le nombre de places peut être limité et variable puisqu'il est déterminé selon les places inutilisées du transport adapté (Express Lotbinière, s.d.b). Ainsi, il peut être difficile de s'assurer d'avoir une place quotidienne pour le navettage domicile-travail.

Taux d'emploi

En 2021, le taux d'emploi des femmes âgées de 15 ans et plus dans la MRC de Lotbinière était de 61,9 %, tandis que pour les hommes, il était de 70,2 % (Statistique Canada, 2023b).

Les femmes âgées de 15 ans et plus représentaient 43,34 % des employé.e.s à temps plein et 48,58 % des employé.e.s à temps partiel. Par comparaison, leurs homologues masculins représentaient 56,64 % des employé.e.s à temps plein et 51,49 % des employé.e.s à temps partiel (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, les femmes de la MRC de Lotbinière travaillaient 42,7 semaines et les hommes, 43,9 semaines dans l'année (Statistique Canada, 2023b).

De plus, les femmes représentaient 46,79 % des employé.e.s occupant un poste permanent, alors que 53,24 % étaient des hommes (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, 2 345 personnes étaient travailleuses autonomes. De celles-ci, 34,75 % étaient des femmes et 65,25 %, des hommes (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 46

MODES DE TRANSPORT DES FEMMES DANS LA MRC DE LOTBINIÈRE

Modes de transport	%
Automobile, camion ou fourgonnette	90,67 %
Automobile, camion ou fourgonnette – conductrice	85,48 %
Automobile, camion ou fourgonnette – passagère	5,06 %
Transport en commun	0,37 %
À pied	6,85 %
Bicyclette	0,52 %
Autre moyen	1,71 %

Source: Statistique Canada, 2023b

Situation financière

Salaire

En 2020, le revenu d'emploi médian des femmes était moindre que celui des hommes, et ce, que l'on considère les emplois à temps plein ou ceux à temps partiel. Ainsi, une femme ayant occupé un emploi à temps plein recevait un salaire annuel de 45 200 \$, soit 86,92 % du salaire d'un homme travaillant à temps plein, le salaire annuel médian d'un homme en 2020 étant de 52 000 \$ (Statistique Canada, 2023b).

De même, une femme ayant occupé un emploi à temps partiel en 2020 avait un salaire annuel de 18 000 \$, alors qu'un homme avait un salaire annuel de 28 200 \$ (Statistique Canada, 2023b). Il s'agit là d'un écart encore plus important, où une femme travaillant à temps partiel obtenait 63,83 % du salaire d'un homologue masculin.

Par ailleurs, la différence entre le salaire médian annuel d'une femme ayant travaillé à temps plein et celui d'une femme ayant travaillé à temps partiel était de 60,18 %, alors que cette différence pour un homme était de 45,77 % (Statistique Canada, 2023b).

Source de revenus

En 2020, le revenu des femmes était composé à 28,9 % de transferts gouvernementaux, à 2,9 % de prestations de l'assurance-emploi, à 5,6 % de prestations et soutien du revenu gouvernementaux pour la COVID-19 et à 4,4 % de prestations d'urgence et de relance économique dans le cadre de la COVID-19 (Statistique Canada, 2023b).

Par comparaison, la part du revenu des hommes provenant de transferts gouvernementaux était de 17,7 % (Statistique Canada, 2023b).

Situation de faible revenu

En 2021, 2 780 personnes âgées de 18 ans et plus étaient en situation de faible revenu dans la MRC de Lotbinière, soit 1 460 femmes (52,52 %) et 1 325 hommes (47,66 %) (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, le taux de faible revenu pour les familles monoparentales était de 16,8 % (ISQ, 2022d), une réalité qui touchait davantage les femmes, puisque 65,79 % des familles monoparentales avaient à leur tête une femme (Statistique Canada, 2023b).

Logement

Dans la MRC de Lotbinière, 78,3 % des ménages étaient propriétaires contre 21,7 % qui étaient locataires, dont 8,4 % étaient locataires d'un logement subventionné (Statistique Canada, 2023b).

En 2020, le revenu total médian des femmes âgées de 15 ans et plus dans les ménages privés était de 36 800 \$ brut, ce qui représente un revenu mensuel de 3 066 \$. Le revenu total médian des hommes était de 46 400 \$ brut annuellement, équivalant à 3 866 \$ par mois. Les frais de logement mensuels moyens pour les logements occupés par un ménage propriétaire étaient de 956 \$, alors que, pour les logements occupés par un ménage locataire, ils représentaient un montant moyen de 671 \$ (Statistique Canada, 2023b).

Selon des calculs réalisés à partir des données de Statistique Canada, il est possible d'estimer le pourcentage du revenu qu'une femme ou un homme devait consacrer à ses frais de logement en 2020, s'il ou elle était la ou le seul.e responsable à assumer ces frais, sans aide d'un ou une colocataire.

Dans Lotbinière, une femme propriétaire qui assumerait l'entièreté des frais liés à son logement, par exemple une femme monoparentale ou vivant seule, consacrait 31,18 % de son revenu mensuel brut à ses frais de logement. Un homme propriétaire dans la même situation y consacrait 24,73 % de son revenu mensuel. Par ailleurs, une femme locataire devait consacrer 21,89 % de son salaire mensuel brut à ses frais de logement, tandis qu'un homme locataire y accordait 17,36 % (Calcul selon les données de Statistique Canada, 2023b).

MRC de Beauce-Centre

DESCRIPTION DE LA MRC

Géographie

La MRC de Beauce-Centre, anciennement nommée Robert-Cliche, est au centre de la région de la Chaudière-Appalaches. Elle est bordée par les MRC des Etchemins, de La Nouvelle-Beauce, de Lotbinière, des Appalaches et de Beauce-Sartigan. En termes de superficie, c'est la plus petite MRC de la région de la Chaudière-Appalaches, son territoire faisant 839,60 km² (Statistique Canada, 2023b). En 2021, sa population était de 19 253 citoyen.ne.s (Statistique Canada, 2023b), pour une densité de 22,9 habitant.e.s par kilomètre carré.

Elle regroupe 10 municipalités, dont la municipalité de Beauceville qui est son centre administratif (MRC Beauce-Centre, s.d.) et où se concentre 32,6 % de la population de la MRC (RGFCA, 2022).

Particularités territoriales

La MRC de Beauce-Centre est caractérisée par son territoire agricole qui couvre près de 93 % de sa superficie (RGFCA, 2022). Les terres agraires profitent à de nombreuses entreprises qui se spécialisent en production animale (porcine, laitière, avicole, bovine) (RGFCA, 2022). L'acériculture est également une production importante dans cette MRC (RGFCA, 2022).

Outre son économie agricole, la MRC de Beauce-Centre a sur son territoire cinq parcs industriels qui transforment le métal, le plastique, le textile et le bois (RGFCA, 2022).





POPULATION DE LA MRC DE BEAUCE-CENTRE



Démographie

Lors du recensement de 2021, la MRC de Beauce-Centre comptait 15 870 citoyen.ne.s de 15 ans et plus, soit 7 690 femmes et 8 185 hommes, un taux de féminité de 48,46 %. Entre 2016 et 2021, la population a connu une très faible croissance de 0,7 % (Statistique Canada, 2023b).

Perspectives démographiques 2021-2041

Selon les prévisions de Statistique Canada, la population devrait s'accroître de 2,33 % d'ici 2041, pour atteindre 19 749 citoyen.ne.s (ISQ, 2022b). Une croissance populationnelle estimée de près du quart de celle de la région administrative de la Chaudière-Appalaches, pour laquelle un accroissement populationnel de 8,85 % est estimé (ISQ, 2022b).

Selon les prévisions, la part de personnes âgées de 65 ans et plus augmentera de 4,16 points de pourcentage d'ici 2041 pour représenter 27,65 % de la population, alors qu'en 2021, ce groupe d'âge en représentait 23,49 % (ISQ, 2022b). Le taux d'accroissement est plus important pour les hommes que pour les femmes dans la MRC de Beauce-Centre, et le poids démographique des femmes de 65 ans et plus (13,40 %) en 2041 sera moins important que celui des hommes de 65 ans et plus (14,24 %), alors qu'il était équivalent en 2021 (ISQ, 2022b). En 2041, le poids démographique des personnes âgées de 85 ans et plus est estimé à 6,35 %, une augmentation de 3,48 points de pourcentage (ISQ, 2022). Les femmes (3,23 %) représenteront toujours un poids démographique plus important tant dans le groupe des personnes de 85 ans et plus que dans celui des hommes du même groupe d'âge (3,12 %), mais avec un écart moins important qu'en 2021 (ISQ, 2022b).

Les prévisions prévoient également une diminution du nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans, un groupe d'âge actif sur le marché du travail, passant d'un poids démographique en 2021 de 59,43 % à 56,27 % en 2041, une décroissance légère tant chez les femmes (1,14 point de pourcentage) que chez les hommes (1,63 point de pourcentage) (ISQ, 2022b).

Fécondité

En 2021, on recensait 199 naissances dans la MRC de Beauce-Centre (ISQ, 2022c). Depuis 2010, on observait une décroissance de 13,10 % des naissances annuelles, une baisse plus importante que celle observée dans la région de la Chaudière-Appalaches, qui était de 4,3 % (ISQ, 2022c).

Femmes immigrantes

Selon le dernier recensement de Statistique Canada, en 2021, on recensait 100 femmes immigrantes, soit 47,62 % de la population immigrante dans la MRC de Beauce-Centre, tandis que l'on comptabilisait 105 hommes immigrants (Statistique Canada, 2023b).

Femmes autochtones

Lors du recensement de 2021, on comptait 150 femmes autochtones, soit 46,15 % de la population autochtone de la MRC de Beauce-Centre (350 personnes), une proportion moindre que ce qui était observé dans la région de la Chaudière-Appalaches (49,37 %) (Statistique Canada, 2023b).

SITUATION DES FEMMES DANS LA MRC DE BEAUCE-CENTRE



Personnelle et sociale

Dans la MRC de Beauce-Centre, l'âge médian des femmes était de 44,8 ans et de 44 ans chez les hommes en 2021. À noter que l'âge médian était moins élevé pour les femmes dans la MRC de Beauce-Centre que dans la région de la Chaudière-Appalaches, où il était de 46,4 ans. Il était toutefois similaire pour les hommes (44,4 ans) (Statistique Canada, 2023b).

Les femmes âgées de 65 ans et plus avaient un poids démographique relatif similaire à celui des hommes du même âge, composant 11,94 % de la population de la MRC, comparativement à 11,61 % pour les hommes (Statistique Canada, 2023b). En ce qui concerne les personnes âgées de 85 ans et plus, les femmes de ce groupe d'âge comptaient pour 2,1 % de la population totale de Beauce-Centre, ce qui représentait un poids démographique de plus du double de celui de leurs homologues masculins, qui représentent 1 % de la population (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, parmi les 2 690 personnes vivant seules, 42,75 % étaient des femmes tandis que 57,43 % étaient des hommes (Statistique Canada, 2023b).

État matrimonial

En 2021, 62,48 % des femmes âgées de 15 ans et plus de Beauce-Centre étaient mariées (36,15 %) ou vivaient en union libre (26,40 %) (Statistique Canada, 2023b).

Dans la MRC de Lotbinière, on recensait, en 2021, 1 005 personnes veuves, soit 6,33 % de la population (Statistique Canada, 2023b). On dénotait une grande différence entre le taux de femmes veuves (72,14 %) et celui de leurs homologues masculins (27,36 %). Parmi les femmes veuves, 6,21 % vivaient en union libre, tandis que ce pourcentage était de 9,09 % chez les hommes (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, on répertoriait 705 familles monoparentales dans la MRC de Beauce-Centre, dont 480 avaient comme cheffe de famille une femme, soit 68,09 %, tandis que la proportion de familles monoparentales ayant à leur tête un homme était de 31,91 % (Statistique Canada, 2023b).

ÉTUDES ET MARCHÉ DE L'EMPLOI



Éducation

Niveau de scolarité

De façon générale, les femmes de la MRC de Beauce-Centre étaient plus nombreuses à avoir obtenu un diplôme que les hommes en 2021. C'était notamment le cas pour les niveaux collégial et universitaire, à l'exception du doctorat (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 47

PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU, POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS DANS LA MRC DE BEAUCE-CENTRE

Plus haut diplôme obtenu	Hommes	Femmes
Aucun certificat ou diplôme	55,84 %	44,16 %
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	52,72 %	47,42 %
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	61,75 %	38,39 %
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	39,14 %	60,66 %
Baccalauréat	42,37 %	57,20 %
Diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie	40,00 %	60,00 %
Maîtrise	34,38 %	65,63 %
Doctorat acquis	100,00 %	0,00 %

Source: Statistique Canada, 2023b

Domaines d'études

Dans une majorité de domaines d'études, les femmes de la MRC de Beauce-Centre étaient représentées en plus grande proportion que les hommes (Statistique Canada, 2023b). L'écart avec les hommes était le plus important dans les domaines de l'éducation (78,71 %), des sciences sociales et de comportements, et droit (71,23 %), du commerce, gestion et administration publique (74,47 %) et de la santé et domaines connexes (79,41 %). Dans ces domaines, il y avait près de trois fois plus de femmes que d'hommes (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 48

PRINCIPAUX DOMAINES D'ÉTUDES (2021) POUR LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS DANS LA MRC DE BEAUCE-CENTRE

Domaines d'études	Hommes	Femmes	Sur total des femmes âgées de 15 ans et plus ayant fait des études postsecondaires
Éducation	21,29 %	78,71 %	15,42 %
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	44,19 %	55,81 %	3,03 %
Sciences humaines	43,86 %	54,39 %	3,92 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	27,40 %	71,23 %	6,57 %
Commerce, gestion et administration publique	25,53 %	74,47 %	30,97 %
Sciences physiques et de la vie, et technologies	58,33 %	45,83 %	1,39 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	53,85 %	42,31 %	1,39 %
Architecture, génie et métiers connexes	93,50 %	6,28 %	3,54 %
Agriculture, ressources naturelles et conservation	75,29 %	24,71 %	2,65 %
Santé et domaines connexes	20,59 %	79,41 %	20,48 %
Services personnels, de protection et de transport	38,97 %	60,29 %	10,37 %

Source: Statistique Canada, 2023b

Emploi

Bien que les femmes de la MRC de Beauce-Centre étaient majoritaires dans une diversité de domaines d'études, on n'observait pas une représentation majoritaire aussi diversifiée pour le milieu de l'emploi. En 2021, les industries (selon le SCIAN, 2021) où les femmes actives âgées de 15 ans et plus étaient représentées en plus grande proportion étaient celles du commerce de détail (59,49 %), de la finance et assurances (65,91 %), des services immobiliers et services de location et de location à bail (55,56 %), des services d'enseignement (77,94 %), des soins de santé et assistance sociale (84,29%) ainsi que de services d'hébergement et de restauration (62,50 %) (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 49

POPULATION ACTIVE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS SELON L'INDUSTRIE DANS LA MRC DE BEAUCE-CENTRE

Industries dans la MRC de Beauce-Centre	% d'hommes dans l'industrie	% de femmes dans l'industrie	Sur total des femmes actives âgées de 15 ans et plus
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	74,83 %	24,49 %	3,93 %
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	100,00 %	0,00 %	0,00 %
Services publics	50,00 %	25,00 %	0,22 %
Construction	83,76 %	16,24 %	3,49 %
Fabrication	70,16 %	30,04 %	16,27 %
Commerce de gros	73,33 %	28,89 %	1,42 %
Commerce de détail	40,51 %	59,49 %	15,39 %
Transport et entreposage	81,69 %	18,31 %	1,42 %
Industrie de l'information et industrie culturelle	52,63 %	42,11 %	0,87 %
Finance et assurances	34,09 %	65,91 %	3,17 %
Services immobiliers et services de location et de location à bail	33,33 %	55,56 %	0,55 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	53,23 %	45,16 %	3,06 %
Gestion de sociétés et d'entreprises	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	57,14 %	42,86 %	2,29 %
Services d'enseignement	21,32 %	77,94 %	11,57 %
Soins de santé et assistance sociale	15,71 %	84,29 %	24,02 %
Arts, spectacles et loisirs	80,00 %	20,00 %	0,22 %
Services d'hébergement et de restauration	37,50 %	62,50 %	5,46 %
Autres services (sauf les administrations publiques)	61,90 %	40,48 %	3,71 %
Administrations publiques	50,91 %	45,45 %	2,73 %

Source: Statistique Canada, 2023b; SCIAN, 2021

Navettage domicile-travail – Transport

En 2021, 1 365 personnes travaillaient à domicile, dont 670 femmes (49,08 %), une situation similaire à celle des hommes qui représentaient 50,92 % des personnes travaillant à domicile (Statistique Canada, 2023b). Autrement, 42,18 % des femmes travaillaient à l'intérieur même de leur ville résidentielle et 18,65 % à l'intérieur de la MRC. Finalement, 39,31 % des femmes devaient se déplacer à l'extérieur de Beauce-Centre pour travailler, comparativement à 42,15 % des hommes (Statistique Canada, 2023b).

Le principal mode de transport utilisé par les femmes de 15 ans et plus était la voiture (92,52 %), principalement comme conductrices. Les femmes de la MRC de Beauce-Centre sont plus nombreuses à se déplacer à pied (6,28 %) ou à utiliser un autre moyen (1,07 %) contrairement aux hommes (à pied : 4,98 %; autres moyens : 0,65 %) (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 50

MODES DE TRANSPORT DES FEMMES DANS BEAUCE-CENTRE

Modes de transport	%
Automobile, camion ou fourgonnette	92,52 %
Automobile, camion ou fourgonnette – conductrice	87,85 %
Automobile, camion ou fourgonnette – passagère	4,54 %
Transport en commun	0,00 %
À pied	6,28 %
Bicyclette	0,00 %
Autre moyen	1,07 %

Source: Statistique Canada, 2023b

Pour se rendre au travail, 46,73 % des femmes prenaient 15 minutes et moins (Statistique Canada, 2023b). Les femmes partaient plus tard au travail que les hommes et avaient un horaire plus variable. Alors que 67,39 % des hommes partaient pour le travail avant 8 h, c'était le cas pour 54,74 % des femmes (pourcentage calculé selon les heures de départ issues de Statistique Canada, 2023b).

La MRC de Beauce-Centre offre le service Accès Transport Beauce-Centre; un service de transport adapté et collectif. Les places inutilisées dans les véhicules destinés au transport adapté peuvent être occupées par des personnes qui ne sont pas à mobilité réduite. Il suffit que leur destination soit la même que celle prévue par le transport adapté. Ce service de transport collectif est offert sur demande et sur réservation, du lundi au vendredi, de 7h00 à 18h00. La réservation doit être effectuée la veille du déplacement avant 11h00. Ces services desservent dix municipalités dans le secteur Beauce-Centre et le tarif varie selon la distance. Cela rend donc difficile la planification des déplacements sur une base quotidienne, notamment pour le travail (MRC Beauce-Centre, s.d.b).

Taux d'emploi

En 2021, le taux d'emploi des femmes âgées de 15 ans et plus dans la MRC de Beauce-Centre était de 60 %, tandis que pour les hommes, il était de 66,8 % (Statistique Canada, 2023b).

Les femmes âgées de 15 ans et plus représentaient 40,57 % des employé.e.s à temps plein et 50,75 % des employé.e.s à temps partiel. Par comparaison, leurs homologues masculins représentaient 59,34 % des employé.e.s à temps plein et 49,25 % des employé.e.s à temps partiel (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, les femmes de la MRC de Beauce-Centre travaillaient 42,2 semaines et les hommes, 43,8 semaines dans l'année (Statistique Canada, 2023b).

De plus, 46,36 % des employé.e.s occupant un poste permanent étaient des femmes et 53,57 % étaient des hommes (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, 1 480 personnes étaient travailleuses autonomes. De celles-ci, 31,08 % étaient des femmes et 68,58 %, des hommes (Statistique Canada, 2023b).

Situation financière

Salaire

En 2020, le revenu d'emploi médian des femmes était moindre que celui des hommes, et ce, que l'on considère les emplois à temps plein ou ceux à temps partiel. Ainsi, une femme ayant occupé un emploi à temps plein recevait un salaire annuel de 44 000 \$, soit 88,2 % du salaire d'un homme travaillant à temps plein, le salaire annuel médian d'un homme en 2020 étant de 50 000 \$ (Statistique Canada, 2023b).

De même, une femme ayant occupé un emploi à temps partiel en 2020 recevait un salaire annuel de 16 800 \$, alors qu'un homme recevait un salaire annuel de 24 600 \$ (Statistique Canada, 2023b). Une femme travaillant à temps partiel obtenait 68,29 % du salaire d'un homologue masculin en 2021.

Par ailleurs, la différence entre le salaire médian annuel d'une femme ayant travaillé à temps plein et celui d'une femme ayant travaillé à temps partiel était de 61,82 %, alors que cette différence pour un homme était de 50,80 %, et cela, considérant que le salaire d'une femme était moindre que celui d'un homme (Statistique Canada, 2023b).

Source de revenus

En 2020, le revenu des femmes était composé à 31,4 % de transferts gouvernementaux, à 2,4 % de prestations de l'assurance-emploi, à 6,3 % de prestations et soutien du revenu gouvernementaux pour la COVID-19 et à 5 % de prestations d'urgence et de relance économique dans le cadre de la COVID-19 (Statistique Canada, 2023b).

Par comparaison, la part du revenu des hommes provenant de transferts gouvernementaux était de 19,2 % (Statistique Canada, 2023b).

Situation de faible revenu

En 2021, 1 695 personnes âgées de 18 ans et plus étaient en situation de faible revenu dans la MRC de Beauce-Centre, soit 885 femmes (52,21 %) et 820 hommes (48,38 %) (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, le taux de faible revenu pour les familles monoparentales était de 17,6 % (ISQ, 2022d), une réalité qui touchait davantage les femmes, sachant que 68,09 % des familles monoparentales avaient à leur tête une femme (Statistique Canada, 2023b).

Logement

Dans la MRC de Beauce-Centre, 75,9 % des ménages étaient propriétaires contre 24,1 % qui étaient locataires, dont 8,2 % étaient locataires d'un logement subventionné (Statistique Canada, 2023b).

En 2020, le revenu total médian des femmes âgées de 15 ans et plus dans les ménages privés était de 35 200 \$ brut, ce qui représente un revenu mensuel de 2 933 \$. Le revenu total médian des hommes était de 44 400 \$ brut annuellement, équivalant à 3 700 \$ par mois. Les frais de logement mensuels moyens pour les logements occupés par un ménage propriétaire étaient de 827 \$, alors que, pour les logements occupés par un ménage locataire, ils représentaient un montant moyen de 589 \$ (Statistique Canada, 2023b).

Selon des calculs réalisés à partir des données de Statistique Canada, il est possible d'estimer le pourcentage du revenu qu'une femme ou un homme devait consacrer à ses frais de logement en 2020, s'il ou elle était la ou le seul.e responsable à assumer ces frais, sans aide d'un ou une colocataire.

Dans Beauce-Centre, une femme propriétaire qui assumerait l'entièreté des frais liés à son logement, par exemple une femme monoparentale ou vivant seule, consacrait 28,20 % de son revenu mensuel brut à ses frais de logement. Un homme propriétaire dans la même situation y consacrait 22,35 % de son revenu mensuel. Par ailleurs, une femme locataire devait consacrer 20,08 % de son salaire mensuel brut à ses frais de logement, tandis qu'un homme locataire y accordait 15,92 % (Calcul selon les données de Statistique Canada, 2023b).

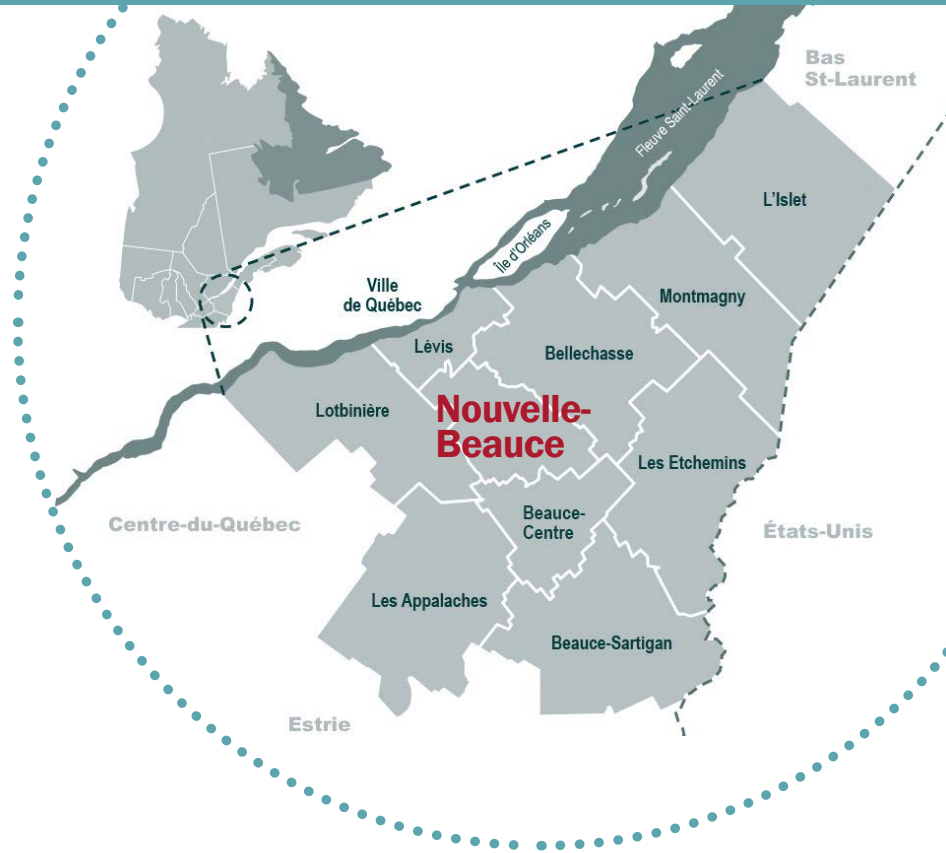
MRC de la Nouvelle-Beauce

DESCRIPTION DE LA MRC

Géographie

La MRC de La Nouvelle-Beauce est au centre de la région de la Chaudière-Appalaches. Elle est bordée par les MRC de Bellechasse, de Beauce-Centre et de Lotbinière ainsi que par l'agglomération urbaine de Lévis.

En 2021, on recensait une population de 37 988 citoyen.ne.s sur un territoire de 905,33 km², soit une densité de 42 habitant.e.s au kilomètre carré (Statistique Canada, 2023b). Son territoire compte 11 municipalités (MRC de La Nouvelle-Beauce, s.d.), dont Sainte-Marie qui regroupe 34,57 % de la population totale de la MRC (Statistique Canada, 2023b).



Particularités territoriales

Le territoire de la MRC de La Nouvelle-Beauce est protégé à 95 % en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec (LPTAAQ) (MRC de La Nouvelle-Beauce, s.d.a). Sur ce territoire protégé, 50 % des terres sont forestières (RGFCA, 2022). D'ailleurs, la MRC de La Nouvelle-Beauce est la troisième MRC en importance au Québec au regard des revenus agricoles générés sur son territoire, notamment dans l'industrie forestière et acéricole (RGFCA, 2022).



POPULATION DE LA MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE



Démographie

Lors du recensement de 2021, la MRC de La Nouvelle-Beauce comptait 30 505 citoyen.ne.s de 15 ans et plus, soit 15 085 femmes et 15 145 hommes, un taux de féminité de 49,45 %. Entre 2016 et 2021, la population s'est accrue de 3,3 % (Statistique Canada, 2023b).

Perspectives démographiques 2021-2041

Selon les prévisions de Statistique Canada, la population devrait s'accroître de 9,91 % d'ici 2041, pour atteindre 42 802 citoyen.ne.s, une croissance populationnelle plus importante que pour la région administrative de la Chaudière-Appalaches, pour laquelle un accroissement populationnel de 8,85 % est estimé (ISQ, 2022b).

Selon les prévisions, la part des personnes âgées de 65 ans et plus augmentera de 6,02 points de pourcentage d'ici 2041 pour représenter 25,02 % de la population, alors qu'en 2021, ce groupe d'âge représentait 19 % (ISQ, 2022b). Il est estimé que le poids démographique relatif des femmes de 65 ans et plus augmente de 9,70 % en 2021 à 12,73 % en 2041 dans la MRC de La Nouvelle-Beauce. Il s'agit d'une augmentation estimée de 3,03 points de pourcentage. Une croissance similaire est prévue pour les hommes âgés de 65 ans et plus (2,98 points de pourcentage) (ISQ, 2022b). Également, d'ici 2041, le poids démographique des personnes âgées de 85 ans et plus est estimé à 5,84 %, une augmentation de 3,55 points de pourcentage, une croissance qui serait similaire chez les femmes et les hommes de ce groupe d'âge (ISQ, 2022b).

Les prévisions prévoient également une diminution du nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans, un groupe d'âge actif sur le marché du travail, passant d'un poids démographique en 2021 de 62,14 % à 58,38 % en 2041 (ISQ, 2022b).

Fécondité

En 2021, on recensait 499 naissances dans la MRC de La Nouvelle-Beauce (ISQ, 2022c). Depuis 2010, on observait une augmentation presque nulle (0,6 %) des naissances annuelles, contrairement à la diminution de 4,3 % observée dans la région de la Chaudière-Appalaches (ISQ, 2022c).

Femmes immigrantes

Selon le dernier recensement de Statistique Canada, en 2021, on comptait 315 femmes immigrantes, soit 50 % de la population immigrante dans la MRC de La Nouvelle-Beauce (Statistique Canada, 2023b).

Femmes autochtones

Lors du recensement de 2021, on comptait 260 femmes autochtones, soit 50 % de la population autochtone de la MRC de La Nouvelle-Beauce (520), une proportion équivalente à celle de la population autochtone féminine de la région de la Chaudière-Appalaches (49,37 %).

SITUATION DES FEMMES DANS LA MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE



Personnelle et sociale

Dans la MRC de La Nouvelle-Beauce, l'âge médian des femmes était de 41,6 ans et de 41,2 ans chez les hommes. À noter que l'âge médian était moins élevé dans la MRC de La Nouvelle-Beauce que dans la région de la Chaudière-Appalaches, où il était de 46,4 ans pour les femmes et de 44,4 ans pour les hommes (Statistique Canada, 2023b).

Les femmes âgées de 65 ans et plus avaient un poids démographique relatif similaire à celui des hommes, composant 9,98 % de la population de la MRC, comparativement à 9,24 % pour les hommes (Statistiques Canada, 2023b). L'écart était plus important dans la population des personnes âgées de 85 ans et plus, les femmes de ce groupe d'âge comptant pour 1,4 % de la population et les hommes, pour 0,7 % (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, parmi les 4 285 personnes vivant seules, 44,92 % étaient des femmes tandis que 55,07 % étaient des hommes (Statistique Canada, 2023b).

État matrimonial

En 2021, 64,30 % des femmes âgées de 15 ans et plus dans La Nouvelle-Beauce étaient mariées (31,89 %) ou vivaient en union libre (32,42 %) (Statistique Canada, 2023b).

Au sein de la population de La Nouvelle-Beauce, on comptait 1 645 personnes veuves, soit 5,39 % de la population (Statistique Canada, 2023b). En concordance avec le poids démographique relatif des femmes de 65 ans et plus, on dénotait une grande différence entre le taux de femmes veuves (76,29 %) et celui de leurs homologues masculins (23,71 %). Il est à noter que seulement 7,17 % de ces femmes vivaient en union libre, tandis que c'était le cas de 16,67 % des hommes (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, on répertoriait 1 390 familles monoparentales dans la MRC de La Nouvelle-Beauce, dont 895 avaient comme cheffe de famille une femme, soit 64,39 %, tandis que la proportion de familles monoparentales ayant à leur tête un homme était de 35,61 % (Statistique Canada, 2023b).

ÉTUDES ET MARCHÉ DE L'EMPLOI



Éducation

Niveau de scolarité

De façon générale, les femmes de la MRC de La Nouvelle-Beauce étaient plus nombreuses à avoir obtenu un diplôme que les hommes. Les femmes étaient majoritaires aux niveaux collégial et universitaire, et ce, dans une proportion qui dépasse de 15 points de pourcentage la proportion masculine, à l'exception du doctorat (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 51

PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU, POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS DANS LA MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE

Plus haut diplôme obtenu	Hommes	Femmes
Aucun certificat ou diplôme	55,76 %	44,24 %
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	49,54 %	50,46 %
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	64,92 %	35,08 %
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	41,61 %	58,30 %
Baccalauréat	40,90 %	59,10 %
Diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie	48,28 %	51,72 %
Maîtrise	39,50 %	59,66 %
Doctorat acquis	60,00 %	40,00 %

Source: Statistique Canada, 2023b

Domaines d'études

Dans la plupart des domaines d'études dans lesquels les femmes étaient majoritaires, l'écart entre la proportion de celles-ci et la proportion d'hommes variait grandement. L'écart le plus important était dans le domaine de l'éducation, où les femmes représentaient 82,21 % des étudiant.e.s et les hommes, 17,79 % (Statistique Canada, 2023b). Les femmes ayant fait des études postsecondaires étaient en plus forte concentration dans deux domaines, soit le commerce, gestion et administration publique (31,88 %) et la santé et domaines connexes (16,99 %) (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 52

PRINCIPAUX DOMAINES D'ÉTUDES (2021) POUR LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS DANS LA MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE

Domaines d'études	Hommes	Femmes	Sur total des femmes âgées de 15 ans et plus ayant fait des études postsecondaires
Éducation	17,79 %	82,21 %	11,78 %
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	33,33 %	66,67 %	3,51 %
Sciences humaines	39,62 %	59,43 %	3,57 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	20,94 %	78,63 %	10,42 %
Commerce, gestion et administration publique	28,59 %	71,54 %	31,88 %
Sciences physiques et de la vie, et technologies	52,38 %	47,62 %	2,27 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	64,44 %	35,56 %	1,81 %
Architecture, génie et métiers connexes	93,64 %	6,46 %	3,57 %
Agriculture, ressources naturelles et conservation	63,76 %	36,68 %	4,76 %
Santé et domaines connexes	16,01 %	84,27 %	16,99 %
Services personnels, de protection et de transport	48,43 %	51,57 %	9,29 %

Source: Statistique Canada, 2023b

Emploi

En 2021, dans la MRC de La Nouvelle-Beauce, les industries (selon le SCIAN, 2021) où les femmes actives âgées de 15 ans et plus étaient représentées en plus grande proportion étaient le commerce de détail (58,30 %), la finance et assurances (71,83 %), les services immobiliers et services de location et de location à bail (56,52 %), les services professionnels, scientifiques et techniques (54,70 %), la gestion de sociétés et d'entreprises (60 %), les services d'enseignement (76,34 %), les soins de santé et assistance sociale (89,13 %) ainsi que les services d'hébergement et de restauration (70,43 %) (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 53

POPULATION ACTIVE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS SELON L'INDUSTRIE DANS LA MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE

Industries dans la MRC de La Nouvelle-Beauce	% d'hommes dans l'industrie	% de femmes dans l'industrie	Sur total des femmes actives âgées de 15 ans et plus
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	71,74 %	27,90 %	3,93 %
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	100,00 %	0,00 %	0,00 %
Services publics	81,82 %	0,00 %	0,00 %
Construction	86,77 %	13,45 %	3,06 %
Fabrication	70,67 %	29,45 %	12,40 %
Commerce de gros	68,80 %	32,00 %	2,04 %
Commerce de détail	41,93 %	58,30 %	13,27 %
Transport et entreposage	78,29 %	22,37 %	1,73 %
Industrie de l'information et industrie culturelle	63,41 %	39,02 %	0,82 %
Finance et assurances	28,17 %	71,83 %	5,20 %
Services immobiliers et services de location et de location à bail	43,48 %	56,52 %	1,33 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	44,87 %	54,70 %	6,53 %
Gestion de sociétés et d'entreprises	40,00 %	60,00 %	0,15 %
56 Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	58,93 %	41,96 %	2,40 %
Services d'enseignement	23,66 %	76,34 %	8,72 %
Soins de santé et assistance sociale	10,65 %	89,13 %	20,92 %
Arts, spectacles et loisirs	56,67 %	43,33 %	0,66 %
Services d'hébergement et de restauration	29,57 %	70,43 %	6,68 %
Autres services (sauf les administrations publiques)	58,42 %	41,58 %	4,29 %
Administrations publiques	50,00 %	50,00 %	5,82 %

Source: Statistique Canada, 2023b; SCIAN, 2021

Navettage domicile-travail – Transport

En 2021, 3 625 personnes travaillaient à domicile, dont 1 900 femmes (52,41 %), un taux un peu plus important que celui des hommes qui représentaient 47,59 % des personnes travaillant à domicile (Statistique Canada, 2023b). Autrement, 34,63 % des femmes travaillaient à l'intérieur même de leur ville de résidence et 24,84 % à l'intérieur même de la MRC de la Nouvelle-Beauce. Puis, 40,31 % des femmes allaient travailler à l'extérieur de la MRC, tout en restant dans la région de Chaudière-Appalaches (Statistique Canada, 2023b).

Le principal mode de transport utilisé par les femmes de 15 ans et plus était la voiture (93,88 %), principalement comme conductrices. Les femmes représentaient (66,67 %) le double des hommes (33,33 %) parmi les personnes utilisatrices du transport en commun (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 54

MODES DE TRANSPORT DES FEMMES DANS LA MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE

Modes de transport	%
Automobile, camion ou fourgonnette	93,88 %
Automobile, camion ou fourgonnette – conductrice	87,89 %
Automobile, camion ou fourgonnette – passagère	6,05 %
Transport en commun	0,53 %
À pied	3,99 %
Bicyclette	0,33 %
Autre moyen	1,26 %

Source: Statistique Canada, 2023b

Pour se rendre au travail, 43,71 % des femmes prenaient 15 minutes et moins. Alors que les hommes représentaient 71,98 % des personnes qui partaient pour le travail avant 7 h, les femmes partaient plus tard au travail et à des heures plus variables (pourcentage calculé selon les heures de départ issues de Statistique Canada, 2023b).

Le transport collectif dans la MRC de La Nouvelle-Beauce est un service de transport adapté, dont les places inutilisées peuvent être comblées par des usagers et usagères ayant besoin de transport collectif. Il s'agit d'un transport de porte-à-porte, offert dans dix municipalités de la MRC. Les trajets peuvent donc être variables. Il est également nécessaire de réserver le transport au minimum une journée à l'avance avant 11h. Le service est offert du lundi au vendredi de 7h à 18h et le samedi et dimanche de 8h à 17h (MRC de La Nouvelle-Beauce, s.d.b).

Taux d'emploi

En 2021, le taux d'emploi des femmes âgées de 15 ans et plus dans la MRC de La Nouvelle-Beauce était de 64,7 %, tandis que pour les hommes, il était de 72 % (Statistique Canada, 2023b).

Les femmes âgées de 15 ans et plus représentaient 42,69 % des employé.e.s à temps plein et 52,95 % des employé.e.s à temps partiel. Par comparaison, leurs homologues masculins représentaient 57,31 % des employé.e.s à temps plein et 47,05 % des employé.e.s à temps partiel (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, les femmes de la MRC de La Nouvelle-Beauce travaillaient 42,4 semaines et les hommes, 44,2 semaines dans l'année (Statistique Canada, 2023b).

De plus, 47,98 % des employé.e.s ayant un poste permanent étaient des femmes, comparativement à 52 % étant des hommes (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, 2 855 personnes étaient travailleuses autonomes. De celles-ci, 33,98 % étaient des femmes et 65,85 %, des hommes (Statistique Canada, 2023b).

Situation financière

Salaire

En 2020, le revenu d'emploi médian des femmes dans la MRC de La Nouvelle-Beauce était moindre que celui des hommes, et ce, que l'on considère les emplois à temps plein ou à temps partiel. Ainsi, une femme occupant un emploi à temps plein recevait un salaire annuel de 50 000 \$, soit 88,65 % du salaire d'un homme travaillant à temps plein. Le salaire annuel médian d'un homme en 2020 était de 56 400 \$ (Statistique Canada, 2023b).

De même, une femme occupant un emploi à temps partiel en 2020 recevait un salaire annuel de 16 400 \$, alors qu'un homme recevait un salaire annuel de 27 600 \$. Une femme travaillant à temps partiel en 2020 obtenait 59,42 % du salaire d'un homologue masculin (Statistique Canada, 2023b).

Par ailleurs, la différence entre le salaire médian annuel d'une femme travaillant à temps plein en 2020 et celui d'une femme travaillant à temps partiel était de 67,20 %, alors que cette différence pour un homme était de 51,06 % (Statistique Canada, 2023b).

Source de revenus

En 2020, le revenu des femmes était composé à 25,8 % de transferts gouvernementaux, à 2,4 % de prestations de l'assurance-emploi, à 5,6 % de prestations et soutien du revenu gouvernementaux pour la COVID-19 et à 4,6 % de prestations d'urgence et de relance économique dans le cadre de la COVID-19 (Statistique Canada, 2023b).

Par comparaison, la part du revenu des hommes provenant de transferts gouvernementaux n'était que de 15 % (Statistique Canada, 2023b).

Situation de faible revenu

En 2020, 2 330 personnes âgées de 18 ans et plus étaient en situation de faible revenu dans la MRC de La Nouvelle-Beauce, soit 1 245 femmes (53,43 %) et 1 090 hommes (46,78 %) (Statistique Canada, 2023b). Chez les personnes en situation de faible revenu âgées de 18 à 64 ans, les hommes avaient un poids démographique relatif plus important (hommes : 51,82 %; femmes : 48,18 %), alors que les femmes de 65 ans et plus étaient un peu plus nombreuses à être dans cette situation (hommes : 42,28 %; femmes : 58,13 %) (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, le taux de faible revenu pour les familles monoparentales était de 13,4 % dans la MRC de la Nouvelle-Beauce (ISQ, 2022d). Il s'agissait de la MRC ayant le deuxième plus bas taux de familles monoparentales à faible revenu après l'agglomération urbaine de Lévis (ISQ, 2022d), une réalité qui touchait davantage les femmes, sachant que 64,39 % des familles monoparentales avaient à leur tête une femme en Nouvelle-Beauce (Statistique Canada, 2023b).

Logement

Dans la MRC de La Nouvelle-Beauce, 78,50 % des ménages étaient propriétaires contre 21,53 % qui étaient locataires, dont 6,7 % étaient locataires d'un logement subventionné en 2021 (Statistique Canada, 2023b).

En 2020, le revenu total médian des femmes âgées de 15 ans et plus dans les ménages privés était de 39 600 \$ brut, ce qui représente un revenu mensuel de 3 300 \$. Le revenu total médian des hommes était de 49 200 \$ brut annuellement, équivalant à 4 100 \$ par mois. Les frais de logement mensuels moyens pour les logements occupés par un ménage propriétaire étaient de 996 \$, alors que, pour les logements occupés par un ménage locataire, ils représentaient un montant moyen de 719 \$ (Statistique Canada, 2023b).

Selon des calculs réalisés à partir des données de Statistique Canada, il est possible d'estimer le pourcentage du revenu qu'une femme ou un homme devait consacrer à ses frais de logement en 2020, s'il ou elle était la ou le seul.e responsable à assumer ces frais, sans aide d'un ou une colocataire.

En Nouvelle-Beauce, une femme propriétaire qui assumerait l'entièreté des frais liés à son logement, par exemple une femme monoparentale ou vivant seule, consacrait 30,18 % de son revenu mensuel brut à ses frais de logement. Un homme propriétaire dans la même situation y consacrait 24,29 % de son revenu mensuel. Par ailleurs, une femme locataire devait consacrer 21,79 % de son salaire mensuel brut à ses frais de logement, tandis qu'un homme locataire y accordait 17,54 % (Calcul selon les données de Statistique Canada, 2023b).

MRC de Montmagny

DESCRIPTION DE LA MRC

Géographie

La MRC de Montmagny est située dans le nord-est de la région de la Chaudière-Appalaches. Elle est bordée par les MRC de L'Islet, de Bellechasse et des Etchemins. Elle partage également une frontière avec Les États-Unis.

Son territoire de 1 695,09 km² rassemble 14 municipalités (MRC de Montmagny, s.d.) pour une population totale de 22 481 citoyen.ne.s en 2021, soit une densité de 13,3 habitant.e.s par kilomètre carré (Statistique Canada, 2023b). Par ailleurs, la ville de Montmagny regroupe à elle seule 48,93 % de la population de la MRC du même nom (Statistique Canada, 2023b).



Particularités territoriales

La MRC de Montmagny est caractérisée par ses terres forestières qui couvrent 80 % de son territoire (RGFCA, 2022). Autrement, son territoire le long du littoral est occupé principalement par des entreprises et des services aux citoyen.ne.s (RGFCA, 2022).



POPULATION DE LA MRC DE MONTMAGNY



Démographie

Lors du recensement de 2021, la MRC de Montmagny comptait 19 475 citoyen.ne.s de 15 ans et plus, soit 9 710 femmes et 9 760 hommes, un taux de féminité de 49,86 %. La population totale de la MRC a connu une décroissance de 1 % entre 2016 et 2021 (Statistique Canada, 2023b).

Perspectives démographiques 2021-2041

Selon les prévisions de Statistique Canada, la population devrait décroître de 1,43 % d'ici 2041, pour atteindre 22 456 citoyen.ne.s (ISQ, 2022b), une prévision contraire à ce que l'on devrait observer dans la région administrative de la Chaudière-Appalaches, pour laquelle un accroissement populationnel de 8,85 % est estimé (ISQ, 2022b).

Selon les prévisions, la part des personnes âgées de 65 ans et plus augmentera de 7,20 points de pourcentage d'ici 2041 pour représenter 36,45 % de la population, alors qu'en 2021, ce groupe d'âge en représentait 29,25 % (ISQ, 2022b). Une croissance similaire est estimée pour les femmes et les hommes de 65 ans et plus (ISQ, 2022b). En 2021, le poids démographique des personnes âgées de 85 ans et plus est estimé à 8,19 %, une augmentation de 4,57 points de pourcentage. Les femmes (4,68 %) représenteraient un poids démographique plus important que les hommes (3,51 %), mais l'estimation de croissance est néanmoins similaire à l'horizon de 2041 (ISQ, 2022b).

Les prévisions prévoient également une diminution du nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans, un groupe d'âge actif sur le marché du travail, passant d'un poids démographique en 2021 de 58,11 % à 51,10 % en 2041, une décroissance qui serait similaire tant chez les hommes que chez les femmes (ISQ, 2022b).

Fécondité

En 2021, on recensait 202 naissances dans la MRC de Montmagny (ISQ, 2022c). Depuis 2010, on observait une croissance de 8,42 % des naissances annuelles, contrairement à ce qui était observé dans la région de la Chaudière-Appalaches, soit une baisse de 4,3 % (ISQ, 2022c).

Femmes immigrantes

Selon le dernier recensement de Statistique Canada, en 2021, on comptait 155 femmes immigrantes, soit 54,39 % de la population immigrante dans la MRC de Montmagny, tandis que l'on comptabilisait 130 hommes immigrants (Statistique Canada, 2023b).

Femmes autochtones

Lors du recensement de 2021, on comptait 145 femmes autochtones, soit 46,77 % de la population autochtone (310) de la MRC de Montmagny, une proportion un peu moindre que celle de la population autochtone féminine (49,37 %) de la région de la Chaudière-Appalaches (Statistique Canada, 2023b).

SITUATION DES FEMMES DANS LA MRC DE MONTMAGNY



Personnelle et sociale

Dans la MRC de Montmagny, l'âge médian des femmes était de 54 ans et de 52 ans chez les hommes. L'âge médian était plus élevé de 8 ans dans la MRC que dans la région de la Chaudière-Appalaches, où il était de 46,4 ans pour les femmes et de 44,4 ans pour les hommes (Statistique Canada, 2023b).

Les femmes âgées de 65 ans et plus avaient un poids démographique relatif un peu plus important, composant 15,55 % de la population, comparativement à 13,99 % pour les hommes. Les femmes âgées de 85 ans et plus comptaient pour 2,20 % de la population et les hommes du même groupe d'âge, pour 1,20 % de la population de la MRC de Montmagny (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, parmi les 4 220 personnes vivant seules, 48,58 % étaient des femmes tandis que 51,42 % étaient des hommes (Statistique Canada, 2023b).

État matrimonial

En 2021, 58,21 % des femmes âgées de 15 ans et plus dans la MRC de Montmagny étaient mariées (30,42 %) ou vivaient en union libre (27,74 %) (Statistique Canada, 2023b).

Dans la MRC de Montmagny, on comptait 1 590 personnes veuves, soit 8,16 % de la population (Statistique Canada, 2023b). On dénotait une grande différence entre le taux de femmes veuves (75,79 %) et celui de leurs homologues masculins (24,21 %). Il est intéressant de noter que 6,22 % de ces femmes vivaient en union libre, alors que c'était le cas de plus de 10,39 % des hommes (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, on répertoriait 825 familles monoparentales dans Montmagny, dont 590 avaient comme cheffe de famille une femme, soit 71,52 %, tandis que la proportion de familles monoparentales ayant à leur tête un homme était de 28,48 % (Statistique Canada, 2023b).

ÉTUDES ET MARCHÉ DE L'EMPLOI



Éducation

Niveau de scolarité

De façon générale, les femmes de la MRC de Montmagny étaient plus nombreuses à avoir obtenu un diplôme que les hommes (Statistique Canada, 2023b). Elles étaient 61,31 % à avoir un diplôme au niveau collégial, 60,28 % au baccalauréat et 62,50 % au doctorat. Quant aux diplômes en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie ainsi qu'à la maîtrise, elles étaient à parité avec les hommes (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 55

PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU, POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS DANS LA MRC DE MONTMAGNY

Plus haut diplôme obtenu	Hommes	Femmes
Aucun certificat, diplôme ou grade	52,14 %	47,86 %
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	48,97 %	51,03 %
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	63,42 %	36,58 %
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	38,69 %	61,31 %
Baccalauréat	39,72 %	60,28 %
Diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie	50,00 %	50,00 %
Maîtrise	49,25 %	49,25 %
Doctorat acquis	37,50 %	62,50 %

Source: Statistique Canada, 2023b

Domaines d'études

Dans les domaines des sciences sociales et de comportements, et droit (80,53 %), du commerce, gestion et administration publique (74,68 %) ainsi que de la santé et domaines connexes (82,20 %), les femmes représentaient plus des trois quarts des communautés étudiantes (Statistique Canada, 2023b). Elles étaient également majoritaires dans le domaine de l'éducation (71,59 %). Dans les domaines des sciences humaines (55,13 %) et des arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications (53,85 %), l'écart avec la proportion des hommes était moins grand (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 56

DOMAINE D'ÉTUDES (2021) POUR LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS DANS LA MRC DE MONTMAGNY

Domaines d'études	Hommes	Femmes	Sur total des femmes âgées de 15 ans et plus ayant fait des études postsecondaires
Éducation	28,41 %	71,59 %	12,98 %
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	46,15 %	53,85 %	2,16 %
Sciences humaines	44,87 %	55,13 %	4,43 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	20,35 %	80,53 %	9,37 %
Commerce, gestion et administration publique	25,32 %	74,68 %	30,07 %
Sciences physiques et de la vie, et technologies	60,00 %	40,00 %	1,65 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	69,05 %	33,33 %	1,44 %
Architecture, génie et métiers connexes	94,51 %	5,49 %	2,88 %
Agriculture, ressources naturelles et conservation	72,83 %	27,17 %	2,57 %
Santé et domaines connexes	17,80 %	82,20 %	22,35 %
Services personnels, de protection et de transport	53,99 %	45,54 %	9,99 %

Source: Statistique Canada, 2023b

Emploi

En 2021, le nombre de femmes actives était réparti dans peu d'industries dans la MRC de Montmagny. Les femmes étaient majoritaires dans l'industrie de l'information et industrie culturelle (55,56 %), la finance et assurances (71,70 %), les services d'enseignement (74,79 %), les soins de santé et assistance sociale (84,62 %), les services d'hébergement et de restauration (56,90 %) ainsi que les administrations publiques (53,33 %) (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 57

POPULATION ACTIVE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS SELON L'INDUSTRIE DANS LA MRC DE MONTMAGNY

Industries dans la MRC de Montmagny	% d'hommes dans l'industrie	% de femmes dans l'industrie	Sur total des femmes actives âgées de 15 ans et plus
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	78,64 %	21,36 %	2,26 %
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	100,00 %	0,00 %	0,00 %
Services publics	100,00 %	0,00 %	0,00 %
Construction	87,77 %	12,95 %	1,85 %
Fabrication	69,35 %	30,46 %	16,32 %
Commerce de gros	71,43 %	26,53 %	1,33 %
Commerce de détail	51,37 %	48,63 %	12,73 %
Transport et entreposage	76,42 %	22,64 %	2,46 %
Industrie de l'information et industrie culturelle	55,56 %	55,56 %	0,51 %
Finance et assurances	26,42 %	71,70 %	3,90 %
Services immobiliers et services de location et de location à bail	61,11 %	38,89 %	0,72 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	54,55 %	43,94 %	2,98 %
Gestion de sociétés et d'entreprises	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	59,18 %	42,86 %	2,16 %
Services d'enseignement	25,21 %	74,79 %	9,14 %
Soins de santé et assistance sociale	15,38 %	84,62 %	27,10 %
Arts, spectacles et loisirs	64,71 %	35,29 %	0,62 %
Services d'hébergement et de restauration	43,10 %	56,90 %	6,78 %
Autres services (sauf les administrations publiques)	56,18 %	44,94 %	4,11 %
Administrations publiques	46,67 %	53,33 %	4,93 %

Source: Statistique Canada, 2023b; SCIAN, 2021

Navettage domicile-travail – Transport

En 2021, 1 110 personnes travaillaient à domicile, dont 580 femmes (52,25 %), une proportion un peu plus élevée que celle des hommes qui représentaient 47,75 % des personnes travaillant à domicile (Statistique Canada, 2023b). Autrement, 50,91 % des femmes travaillaient à l'intérieur même de leur ville résidentielle et 29,48 % à l'intérieur de la MRC de Montmagny, puis 19,48 % allaient travailler dans une autre ville ou MRC, tout en restant à l'intérieur de la région de Chaudière-Appalaches (Statistique Canada, 2023b).

Le principal mode de transport utilisé par les femmes de 15 ans et plus était la voiture (91,10 %), principalement comme conductrices. Les modes de transport utilisés par les hommes étaient similaires (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 58

MODES DE TRANSPORT DES FEMMES DANS LA MRC DE MONTMAGNY

Modes de transport	%
Automobile, camion ou fourgonnette	91,10 %
Automobile, camion ou fourgonnette – conductrice	86,6 %
Automobile, camion ou fourgonnette – passagère	4,33 %
Transport en commun	0,25 %
À pied	7,66 %
Bicyclette	0,00 %
Autre moyen	0,87 %

Source: Statistique Canada, 2023b

Pour se rendre au travail, 57,97 % des femmes prenaient 15 minutes et moins, un temps similaire à celui des hommes. Cependant, les femmes partaient plus tard au travail que les hommes et selon un horaire plus variable, alors que 40,34 % des hommes partaient pour le travail avant 7 h le matin. Or ce n'étaient que 20,02 % des femmes qui quittaient leur domicile avant 7 h (pourcentage calculé selon les heures de départ issues de Statistique Canada, 2023b).

Le transport collectif dans la MRC de Montmagny est un service par autobus ou taxi collectif. Celui-ci est offert tous les jours de la semaine, mais demande une réservation (Transport collectif et adapté de la MRC de Montmagny [TCA], s.d.). Selon l'emplacement sur le territoire de la MRC, le service est offert par taxi et il n'y a pas d'horaire ou de trajet fixe, mais fonctionne plutôt à la demande (TCA, s.d.). Le transport par autobus est prévu à horaire fixe et selon un trajet fixe.

Taux d'emploi

En 2021, le taux d'emploi des femmes âgées de 15 ans et plus dans la MRC de Montmagny était de 49,4 %, tandis que pour les hommes, il était de 57,4 % (Statistique Canada, 2023b).

Les femmes âgées de 15 ans et plus représentaient 43,66 % des employé.e.s à temps plein et 47,84 % des employé.e.s à temps partiel. Par comparaison, leurs homologues masculins représentaient 56,34 % des employé.e.s à temps plein et 52,16 % des employé.e.s à temps partiel (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, les femmes de la MRC de Montmagny travaillaient 41,9 semaines et les hommes, 42,8 semaines dans l'année (Statistique Canada, 2023b).

De plus, les femmes représentent 47,20 % des employé.e.s ayant un emploi permanent, alors que les hommes représentent 52,86 % de ces employé.e.s (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, 1 230 personnes étaient travailleuses autonomes. De celles-ci, 35,37 % étaient des femmes et 65,04 %, des hommes (Statistique Canada, 2023b).

Situation financière

Salaire

En 2020, le revenu d'emploi médian des femmes était moindre que celui des hommes, et ce, que l'on considère les emplois à temps plein ou ceux à temps partiel. Ainsi, une femme occupant un emploi à temps plein recevait un salaire annuel médian en 2020 de 46 400 \$, soit 93,55 % du salaire d'un homme travaillant à temps plein. Le salaire annuel médian d'un homme en 2020 était de 49 600 \$ (Statistique Canada, 2023b).

De même, une femme occupant un emploi à temps partiel en 2020 recevait un salaire annuel de 17 200 \$, alors qu'un homme recevait un salaire annuel de 22 600 \$. Une femme travaillant à temps partiel obtenait 76,11 % du salaire d'un homologue masculin en 2021 (Statistique Canada, 2023b).

Par ailleurs, la différence entre le salaire médian annuel d'une femme travaillant à temps plein et celui d'une femme travaillant à temps partiel était de 62,93 %, alors que cette différence pour un homme était de 54,44 % (Statistique Canada, 2023b).

Source de revenus

En 2020, le revenu des femmes était composé à 32,7 % de transferts gouvernementaux, à 2,3 % de prestations de l'assurance-emploi, à 6,1 % de prestations et soutien du revenu gouvernementaux pour la COVID-19 et à 4,9 % de prestations d'urgence et de relance économique dans le cadre de la COVID-19 (Statistique Canada, 2023b).

Par comparaison, la part du revenu des hommes provenant de transferts gouvernementaux était de 23,1 % (Statistique Canada, 2023b).

Situation de faible revenu

En 2021, 3 095 personnes âgées de 18 ans et plus étaient en situation de faible revenu dans la MRC de Montmagny, soit 1 620 femmes (52,34 %) et 1 465 hommes (47,33 %) (Statistique Canada, 2023b). De 18 à 64 ans, le taux de femmes en situation de faible revenu (46,90 %) était moins élevé que celui des hommes (52,71 %). Toutefois, chez les personnes de 65 ans et plus, c'était l'inverse, avec 56,23 % des personnes en situation de faible revenu qui étaient des femmes et 43,49 %, des hommes (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, le taux de faible revenu pour les familles monoparentales était de 15,2 % (ISQ, 2022d), une réalité qui touchait davantage les femmes, sachant que 71,52 % des familles monoparentales avaient à leur tête une femme (Statistique Canada, 2023b).

Logement

Dans la MRC de Montmagny, 68,83 % des ménages étaient propriétaires contre 31,17 % qui étaient locataires, dont 12,1 % étaient locataires d'un logement subventionné (Statistique Canada, 2023b).

En 2020, le revenu total médian des femmes âgées de 15 ans et plus dans les ménages privés était de 32 800 \$ brut, ce qui représente un revenu mensuel de 2 733 \$. Le revenu total médian des hommes était de 40 400 \$ brut annuellement, équivalant à 3 366 \$ par mois. Les frais de logement mensuels moyens pour les logements occupés par un ménage propriétaire étaient de 819 \$, alors que, pour les logements occupés par un ménage locataire, ils représentaient un montant moyen de 604 \$ (Statistique Canada, 2023b).

Selon des calculs réalisés à partir des données de Statistique Canada, il est possible d'estimer le pourcentage du revenu qu'une femme ou un homme devait consacrer à ses frais de logement en 2020, s'il ou elle était la ou le seul.e responsable à assumer ces frais, sans aide d'un ou une colocataire.

Dans la MRC de Montmagny, une femme propriétaire qui assumerait l'entièreté des frais reliés à son logement, par exemple une femme monoparentale ou vivant seule, consacrait 29,97 % de son revenu mensuel brut à ses frais de logement. Un homme propriétaire dans la même situation y consacrait 24,33 % de son revenu mensuel. Par ailleurs, une femme locataire devait consacrer 22,10 % de son salaire mensuel brut à ses frais de logement, tandis qu'un homme locataire y accordait 17,94 % (Calcul selon les données de Statistique Canada, 2023b).

Agglomération urbaine de Lévis

DESCRIPTION

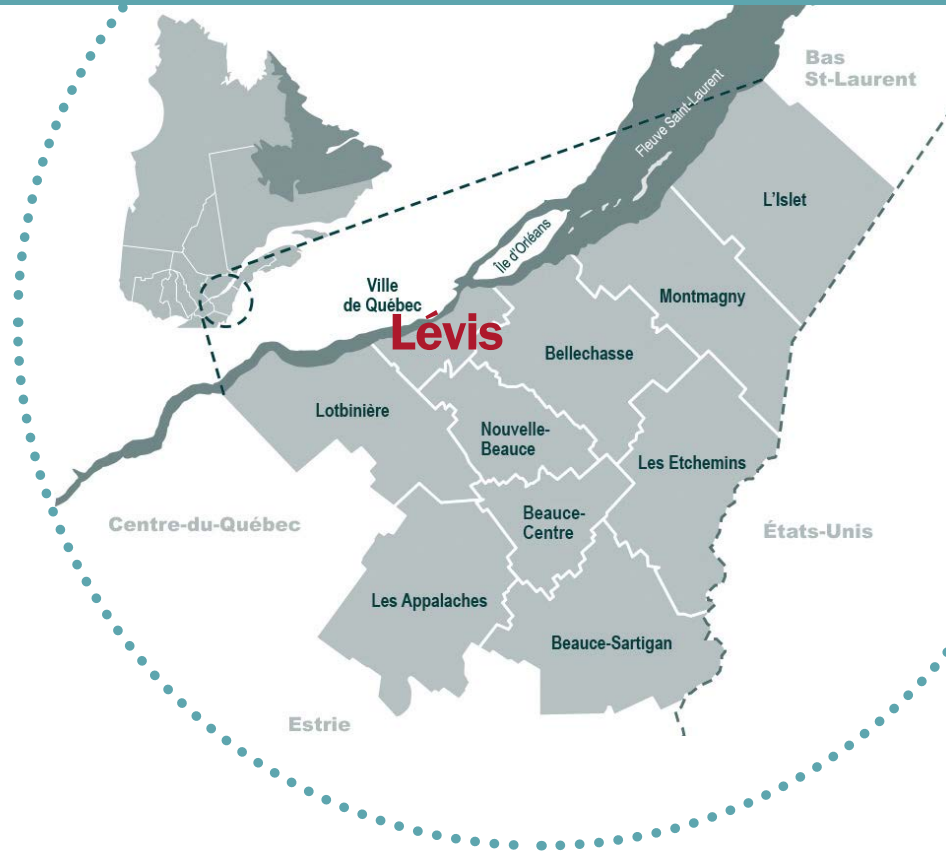
Géographie

L'agglomération urbaine de Lévis est située au nord-ouest de la région de la Chaudière-Appalaches. Elle est bordée par les MRC de Lotbinière, de La Nouvelle-Beauce et de Bellechasse ainsi que de la ville de Québec.

L'agglomération urbaine de Lévis est née de la fusion municipale de 9 villes et municipalités et de l'ancienne ville de Lévis. En 2021, elle rassemblait une population de 149 683 citoyen.ne.s, soit 34,54 % de la population de la région de la Chaudière-Appalaches (Statistique Canada, 2023b). Son territoire s'étend sur 448,07 km² et a une densité populationnelle de 334,1 habitant.e.s par kilomètre carré (Statistique Canada, 2023b).

Particularités territoriales

Le territoire de l'agglomération urbaine de Lévis est particulièrement diversifié. Ainsi, 48 % sont des terres cultivées, 36 % des terres forestières, 6 % des milieux humides et 10 % des zones urbanisées (Développement économique Lévis, s.d.). De plus, l'agglomération urbaine de Lévis partage une proximité avec la ville de Québec, mais également avec ses installations portuaires (Développement économique Lévis, 2022).





POPULATION DE L'AGGLOMÉRATION URBAINE DE LÉVIS



Démographie

Lors du recensement de 2021, l'agglomération urbaine de Lévis comptait 124 535 citoyen.ne.s de 15 ans et plus, soit 63 870 femmes et 60 670 hommes, un taux de féminité de 51,29 %. Entre 2016 et 2021, la population s'est accrue de 4,4 %, une variation plus importante que pour la région de la Chaudière-Appalaches (3,1 %) (Statistique Canada, 2023b).

Perspectives démographiques 2021-2041

Selon les prévisions de Statistique Canada, la population devrait s'accroître de 12,36 % d'ici 2041, pour atteindre 173 498 citoyen.ne.s (ISQ, 2022b), une croissance populationnelle estimée beaucoup plus importante que celle de la région administrative de la Chaudière-Appalaches, pour laquelle un accroissement populationnel de 8,85 % est estimé (ISQ, 2022b).

Selon les prévisions, la part de femmes âgées de 65 ans et plus augmentera de 4,47 points de pourcentage d'ici 2041 pour représenter 15,87 % de la population, alors qu'en 2021, ce groupe d'âge représentait 11,40 % de la population (ISQ, 2022b). Le taux d'accroissement est d'ailleurs plus important chez les femmes que chez les hommes (3,61 points de pourcentage) (ISQ, 2022b).

En 2041, le poids démographique des personnes âgées de 85 ans et plus est estimé à 7,46 %, une augmentation de 5,20 points de pourcentage par rapport à 2021. Dans ce groupe d'âge, les femmes représentent un poids démographique (4,37 %) plus important que celui des hommes (3,09 %). Elles connaîtraient aussi une croissance populationnelle (2,92 points de pourcentage) un peu plus importante que les hommes (2,28 points de pourcentage) (ISQ, 2022b).

Les prévisions prévoient également une diminution du nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans, un groupe d'âge actif sur le marché du travail, passant d'un poids démographique en 2021 de 62,94 % à 56,90 % en 2041, une décroissance plus importante chez les femmes (3,49 points de pourcentage) que chez les hommes (2,55 points de pourcentage) (ISQ, 2022b).

Fécondité

En 2021, on recensait 1 408 naissances dans la ville de Lévis (ISQ, 2022c). Depuis 2010, on observait une décroissance de 14,67 % des naissances annuelles, une hausse plus importante que celle observée dans la région de la Chaudière-Appalaches, où la baisse était de 4,3 % (ISQ, 2022c).

Femmes immigrantes

Selon le dernier recensement de Statistique Canada en 2021, on comptait 2 560 femmes immigrantes, soit 48,35 % de la population immigrante de la ville de Lévis, tandis que l'on comptabilisait 2 730 hommes immigrants (Statistique Canada, 2023b).

Femmes autochtones

Lors du recensement de 2021, on comptait 940 femmes autochtones, soit 48,33 % de la population autochtone de l'agglomération urbaine de Lévis, une proportion un peu moindre que celle de la population autochtone féminine de la région de la Chaudière-Appalaches (49,37 %) (Statistique Canada, 2023b).

SITUATION DES FEMMES DANS L'AGGLOMÉRATION URBAINE DE LÉVIS



Personnelle et sociale

Dans la ville de Lévis, l'âge médian des femmes était de 44,8 ans et de 42,8 ans chez les hommes en 2021, soit un peu moins élevé que dans la région de la Chaudière-Appalaches, où il était de 46,4 ans pour les femmes et de 44,4 ans pour les hommes (Statistique Canada, 2023b).

Les femmes âgées de 65 ans et plus avaient un poids démographique relatif un peu plus important, composant 11,40 % de la population, comparativement à 9,76 % pour les hommes. L'écart était plus important dans la population des personnes âgées de 85 ans et plus, les femmes âgées de ce groupe d'âge comptant pour 1,32 % de la population et les hommes, pour 0,7 % (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, parmi les 21 345 personnes vivant seules, 54,25 % étaient des femmes tandis que 45,72 % étaient des hommes (Statistique Canada, 2023b). L'agglomération urbaine de Lévis était le seul territoire pour lequel le taux de femmes vivant seules était plus important que celui des hommes.

État matrimonial

En 2021, 59,51 % des femmes âgées de 15 ans et plus de l'agglomération urbaine de Lévis étaient mariées (29,51 %) ou vivaient en union libre (30 %) (Statistique Canada, 2023b).

Au sein de la population de l'agglomération urbaine de Lévis, on comptait 6 085 personnes veuves, soit 4,89 % de la population (Statistique Canada, 2023b). On dénotait une grande différence entre le taux de femmes veuves (73,13 %) et celui de leurs homologues masculins (26,95 %). De plus, 7,64 % des femmes veuves vivaient en union libre, tandis que c'était le cas pour plus du double des hommes (16,77 %) (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, on répertoriait 5 760 familles monoparentales dans l'agglomération urbaine de Lévis, dont 3 965 avaient comme cheffe de famille une femme, soit 68,84 %, tandis que la proportion de familles monoparentales ayant à leur tête un homme était de 31,16 % (Statistique Canada, 2023b).

ÉTUDES ET MARCHÉ DE L'EMPLOI



Éducation

Niveau de scolarité

De façon générale, en 2021, les femmes dans l'agglomération urbaine de Lévis étaient plus nombreuses à avoir obtenu un diplôme que les hommes. Cependant, l'écart entre les taux de diplomation n'était souvent que d'une dizaine de points de pourcentage ou moins. Les hommes étaient beaucoup plus nombreux que les femmes à avoir obtenu un diplôme d'une école de métier (62,83 %) ou un doctorat (61,14 %). L'écart le plus important était observé au niveau de la diplomation en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie, où l'écart était de 16,23 points de pourcentage (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 59

PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU, POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS DANS L'AGGLOMÉRATION URBAINE DE LÉVIS

Plus haut diplôme obtenu	Hommes	Femmes
Aucun certificat ou diplôme	52,41 %	47,59 %
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	47,19 %	52,83 %
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	62,83 %	37,20 %
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	44,15 %	55,85 %
Baccalauréat	44,06 %	55,97 %
Diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie	41,56 %	57,79 %
Maîtrise	47,77 %	52,23 %
Doctorat acquis	61,14 %	38,86 %

Source: Statistique Canada, 2023b

Domaines d'études

Dans plus de la moitié des domaines d'études (6 sur 11), les femmes étaient majoritaires dans l'agglomération urbaine de Lévis et dans des taux dépassant les 55 %. Parmi les femmes ayant fait des études, on remarquait une concentration principalement dans 2 domaines, soit le commerce, gestion et administration publique (30,66 %) et la santé et domaines connexes (21,01 %) (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 60

PRINCIPAUX DOMAINES D'ÉTUDES (2021) POUR LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS DANS L'AGGLOMÉRATION URBAINE DE LÉVIS

Domaines d'études	Hommes	Femmes	Sur total des femmes âgées de 15 ans et plus ayant fait des études postsecondaires
Éducation	25,40 %	74,60 %	11,83 %
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	43,37 %	56,84 %	3,25 %
Sciences humaines	42,82 %	57,31 %	5,42 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	33,16 %	66,92 %	10,75 %
Commerce, gestion et administration publique	38,70 %	61,30 %	30,66 %
Sciences physiques et de la vie, et technologies	51,01 %	49,17 %	3,21 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	72,49 %	27,51 %	2,41 %
Architecture, génie et métiers connexes	91,39 %	8,61 %	3,39 %
Agriculture, ressources naturelles et conservation	60,56 %	39,19 %	1,85 %
Santé et domaines connexes	18,66 %	81,29 %	21,01 %
Services personnels, de protection et de transport	55,13 %	44,96 %	6,17 %

Source: Statistique Canada, 2023b

Emploi

En 2021, dans l'agglomération urbaine de Lévis, les industries (selon le SCIAN, 2021) où les femmes actives âgées de 15 ans et plus étaient représentées en plus grande proportion étaient celles de la finance et assurances (61,79 %), de la gestion de société et d'entreprises (60,61 %), des services d'enseignement (70,14 %), des soins de santé et assistance sociale (81,24 %) ainsi que des services d'hébergement et de restauration (54,84 %) (Statistique Canada, 2023b). L'industrie des soins de santé et assistance sociale était également celle dans laquelle on retrouvait la plus grande proportion de femmes parmi celles ayant effectué des études postsecondaires (24,55 %) (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 61

POPULATION ACTIVE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS SELON L'INDUSTRIE DANS L'AGGLOMÉRATION URBAINE DE LÉVIS

Industries dans l'agglomération urbaine de Lévis	% d'hommes dans l'industrie	% de femmes dans l'industrie	Sur total des femmes actives âgées de 15 ans et plus
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	64,23 %	35,77 %	0,62 %
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	90,91 %	9,09 %	0,05 %
Services publics	87,88 %	13,64 %	0,11 %
Construction	85,61 %	14,47 %	2,06 %
Fabrication	75,14 %	24,86 %	5,08 %
Commerce de gros	77,08 %	23,10 %	1,61 %
Commerce de détail	49,66 %	50,34 %	12,21 %
Transport et entreposage	82,11 %	17,89 %	1,26 %
Industrie de l'information et industrie culturelle	64,20 %	35,80 %	0,73 %
Finance et assurances	38,28 %	61,79 %	10,84 %
Services immobiliers et services de location et de location à bail	54,95 %	45,05 %	1,26 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	59,27 %	40,82 %	6,29 %
Gestion de sociétés et d'entreprises	39,39 %	60,61 %	0,25 %
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	63,82 %	36,00 %	2,49 %
Services d'enseignement	29,94 %	70,14 %	10,84 %
Soins de santé et assistance sociale	18,72 %	81,24 %	24,55 %
Arts, spectacles et loisirs	52,41 %	47,59 %	1,12 %
Services d'hébergement et de restauration	45,03 %	54,84 %	5,48 %
Autres services (sauf les administrations publiques)	50,25 %	49,75 %	3,68 %
Administrations publiques	49,09 %	50,84 %	9,50 %

Source: Statistique Canada, 2023b; SCIAN, 2021

Navettage domicile-travail – Transport

En 2021, 18 885 personnes travaillaient à domicile, dont 9 940 femmes (52,63 %) et 8 950 hommes (47,39 %). Les femmes étaient un peu plus nombreuses parmi les personnes travaillant à domicile dans l'agglomération urbaine de Lévis (Statistique Canada, 2023b).

De plus, 61,87 % des femmes travaillaient à l'intérieur même de l'agglomération urbaine de Lévis et 38,06 %, à l'intérieur de la région de la Chaudière-Appalaches (Statistique Canada, 2023b).

Le principal mode de transport utilisé par les femmes de 15 ans et plus était la voiture (89,55 %), principalement comme conductrices. Les modes de transport utilisés par les hommes étaient similaires, mais ils étaient plus nombreux à utiliser leur voiture (Statistique Canada, 2023b).

Tableau 62

MODES DE TRANSPORT DES FEMMES DANS L'AGGLOMÉRATION URBAINE DE LÉVIS

Modes de transport	%
Automobile, camion ou fourgonnette	89,55 %
Automobile, camion ou fourgonnette – conductrice	83,53 %
Automobile, camion ou fourgonnette – passagère	6,02 %
Transport en commun	3,92 %
À pied	4,88 %
Bicyclette	0,34 %
Autre moyen	1,30 %

Source: Statistique Canada, 2023b

Pour se rendre au travail, 37,85 % des femmes prenaient 15 minutes et moins et 40,12 %, entre 15 et 30 minutes. Les femmes partaient plus tard au travail que les hommes et selon un horaire plus variable (pourcentage calculé selon les heures de départ issues de Statistique Canada, 2023b).

Le transport collectif dans l'agglomération urbaine de Lévis est organisé par une société de transport. Celle-ci propose un service avec une diversité de trajets et un horaire fixe (Société de transport de Lévis [STL], s.d.).

Taux d'emploi

En 2021, le taux d'emploi des femmes âgées de 15 ans et plus dans l'agglomération urbaine de Lévis était de 61,6 %, tandis que pour les hommes, il était de 67,9 % (Statistique Canada, 2023b).

Les femmes âgées de 15 ans et plus représentaient 46,97 % des employé.e.s à temps plein et 50,96 % des employé.e.s à temps partiel. Par comparaison, leurs homologues masculins représentaient 53,04 % des employé.e.s à temps plein et 49,02 % des employé.e.s à temps partiel (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, les femmes de l'agglomération urbaine de Lévis travaillaient 42,9 semaines et les hommes, 43,8 semaines dans l'année (Statistique Canada, 2023b).

De plus, les femmes composent 49,09 % des employé.e.s ayant un poste permanent contre 50,92 % pour les hommes.

En 2021, 7 365 personnes étaient travailleuses autonomes. De celles-ci, 41,89 % étaient des femmes et 58,11 %, des hommes (Statistique Canada, 2023b).

Situation financière

Salaire

En 2020, une femme ayant occupé un emploi à temps plein recevait un salaire annuel médian de 57 200 \$, soit 84,74 % du salaire d'un homme travaillant à temps plein. Le salaire annuel médian d'un homme en 2020 était de 67 500 \$ (Statistique Canada, 2023b).

Une femme ayant occupé un emploi à temps partiel en 2020 recevait un salaire annuel de 17 600 \$, alors qu'un homme recevait un salaire annuel de 23 800 \$. Une femme travaillant à temps partiel obtenait 73,96 % du salaire d'un homologue masculin (Statistique Canada, 2023b).

Par ailleurs, la différence entre le salaire médian annuel d'une femme travaillant à temps plein en 2020 et celui d'une femme travaillant à temps partiel était de 69,23 %, alors que cette différence pour un homme était de 64,74 % (Statistique Canada, 2023b).

Source de revenus

En 2020, le revenu des femmes était composé à 20,9 % de transferts gouvernementaux, à 1,7 % de prestations de l'assurance-emploi, à 4,5 % de prestations et soutien du revenu gouvernementaux pour la COVID-19 et à 3,7 % de prestations d'urgence et de relance économique dans le cadre de la COVID-19 (Statistique Canada, 2023b).

Par comparaison, la part du revenu des hommes provenant de transferts gouvernementaux était de 13,1 % (Statistique Canada, 2023b).

Situation de faible revenu

En 2021, 8 415 personnes âgées de 18 ans et plus étaient en situation de faible revenu dans l'agglomération urbaine de Lévis, soit 4 885 femmes (58,05 %) et 3 525 hommes (41,89 %) (Statistique Canada, 2023b). Le taux de personnes en situation de faible revenu était similaire chez les femmes et les hommes entre 18 et 64 ans, mais chez les 65 ans et plus, la proportion de femmes en situation de faible revenu (65,11 %) était plus élevée que celle des hommes (34,76 %) (Statistique Canada, 2023b).

En 2021, le taux de faible revenu pour les familles monoparentales était de 13,1 % (ISQ, 2022d). Il s'agit du taux de faible revenu pour les familles monoparentales le plus bas dans la région de la Chaudière-Appalaches.

Logement

Dans l'agglomération urbaine de Lévis, 65,9 % des ménages étaient propriétaires contre 34,1 % qui étaient locataires, dont 7,9 % étaient locataires d'un logement subventionné (Statistique Canada, 2023b).

En 2020, le revenu total médian des femmes âgées de 15 ans et plus dans les ménages privés était de 42 800 \$ brut, ce qui représente un revenu mensuel de 3 566 \$. Le revenu total médian des hommes était de 53 200 \$ brut annuellement, équivalant à 4 433 \$ par mois. Les frais de logement mensuels moyens pour les logements occupés par un ménage propriétaire étaient de 1 148 \$, alors que, pour les logements occupés par un ménage locataire, ils représentaient un montant moyen de 892 \$ (Statistique Canada, 2023b).

Selon des calculs réalisés à partir des données de Statistique Canada, il est possible d'estimer le pourcentage du revenu qu'une femme ou un homme devait consacrer à ses frais de logement en 2020, s'il ou elle était la ou le seul.e responsable à assumer ces frais, sans aide d'un ou une colocataire.

Dans l'agglomération urbaine de Lévis, une femme propriétaire qui assumerait l'entièreté des frais liés à son logement, par exemple une femme monoparentale ou vivant seule, consacrait 32,19 % de son revenu mensuel brut à ses frais de logement. Un homme propriétaire dans la même situation y consacrait 25,90 % de son revenu mensuel. Par ailleurs, une femme locataire devait consacrer 25,01 % de son salaire mensuel brut à ses frais de logement, tandis qu'un homme locataire y accordait 20,12 % (Calcul selon les données de Statistique Canada, 2023b).

Références

- Association pour la santé publique du Québec (AS PQ). (2020). Rapport-Inégalités de genre. *Impact de la pandémie de COVID-19 sur la santé et la qualité de vie des femmes au Québec*, Association pour la santé publique du Québec. <https://www.aspq.org/rapport-inegalites-de-genre-impact-de-la-pandemie-de-covid-19-sur-la-sante-et-la-qualite-de-vie-des-femmes-au-quebec>
- Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT). (2020). *Le télétravail : un révélateur des inégalités entre les femmes et les hommes en emploi*. <https://ciaft.qc.ca/publications/21/le-teletravail-un-revelateur-des-inegalites-entre-les-femmes-et-les-hommes-en-emploi>
- Développement économique Lévis. (2022). *Profil statistique de Lévis*. https://www.ville.levis.qc.ca/fileadmin/documents/developpement/Profil-statistique-Levis_Nov-2022.pdf
- Développement économique Lévis. (s.d.). *Localisation géographique*. <https://www.courantlevis.com/vivre/territoire>
- Express Lotbinière. (s.d.a). À propos de nous. <https://express-lotbiniere.com/a-propos-de-nous>
- Express Lotbinière. (s.d.b). Express Taxi. <https://express-lotbiniere.com/express-taxi>
- Express Lotbinière. (s.d.c). Express vers Sainte-Foy. <https://express-lotbiniere.com/express-vers-sainte-foy>
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2021). *Espérance de vie à la naissance selon le sexe, par région administrative*, Québec, 1995-1997 à 2018-2020. https://statistique.quebec.ca/fr/document/decès-regions-administratives/tableau/esperance-de-vie-a-la-naissance-selon-le-sexe-par-region-administrative-quebec#tri_sexe=45114
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2022a). *Durée du travail réelle en heures par année selon diverses caractéristiques des travailleurs et de l'emploi, ensemble des employés*, Québec. https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/duree-du-travail-reelle-en-heures-par-annee-selon-diverses-caracteristiques-des-travailleurs-et-de-lemploi-ensemble-des-employes-quebec#nm_temps_refrn=2021&tri_tertr=36
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2022b). *Mise à jour 2022 des perspectives démographiques des MRC du Québec, 2021-2041*. (Consulté en 2023) : <https://statistique.quebec.ca/fr/document/projections-de-population-mrc-municipalites-regionales-de-comte>
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2022c). *Naissances par MRC*, Québec, 2002-2021. https://statistique.quebec.ca/fr/document/naissances-municipalites-regionales-de-comte-mrc/tableau/naissances-deces-accroissement-naturel-et-mariages-par-mrc-quebec#tri_phe=5&tri_ra=12&tri_mrc=AAA
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2022d). *Nombre de familles à faible revenu, selon le type de famille, MRC et ensemble du Québec*. https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/taux-de-faible-revenu-selon-le-type-de-famille-mrc-et-ensemble-du-quebec#tri_coln1=30&tri_coln2=5
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2022e). *Naissances selon le groupe d'âge de la mère par région administrative*, 1986-2021 et pour le Québec, 1961-2021. https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/naissances-taux-fecondite-groupe-age-mere-indice-syntheique-fecondite-age-moyen-maternite-region-administrative-quebec#tri_es=4083&tri_tertr=24&tri_annee=1941
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2023a). *Indicateurs du marché du travail chez les personnes immigrantes et celles nées au Canada, résultats selon le sexe, 2006-2022*, Québec, Ontario et Canada. https://statistique.quebec.ca/fr/document/indicateurs-du-marche-du-travail-pour-les-personnes-immigrantes/tableau/indicateurs-du-marche-du-travail-chez-les-personnes-immigrantes-et-celles-nees-au-canada-resultats-selon-le-sexe-quebec-ontario-et-canada#tri_tertr=1&tri_sexe=5
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2023b). *Rémunération hebdomadaire et horaire des employés selon le sexe, population de 15 ans et plus, régions administratives et ensemble du Québec*. https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/remuneration-hebdomadaire-horaire-employes-regions-administratives-ensemble-du-quebec#tri_sal=3&tri_genre=73



- Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2023c). *Revenu d'emploi médian des 25-64 ans, selon le sexe, MRC et ensemble du Québec, 2002-2021*. https://bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken213_afich_tabl.page_tabl?p_iden_tran=REPERVWOGON10-1296332977466yzZ&p_lang=1&p_m_o=ISQ&p_id_sectr=508&p_id_raprt=2588#tri_sexe=5
- Latimer, E. et Bordeleau, F. (2019). *Dénombrement des personnes en situation d'itinérance au Québec le 24 avril 2018*. Ministère de la Santé et des Services sociaux. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2018/18-846-10W.pdf>
- Ministère de la Famille. (2022). *Répartition par région des enfants en attente au guichet unique*. (Consulté en 2023) : <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-action-reseau-services-garde/statistiques>
- Ministère de la Famille. (2023). *Nombre de services de garde éducatifs à l'enfance et de places offertes : Chaudière-Appalaches*. (Consulté en 2023) : <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/famille/publications-adm/Developpement-places/12-chaudiere-appalaches-developpement-places.pdf>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2022). *Proportion de la population inscrite auprès d'un médecin de famille, selon la région socio-sanitaire (RSS) de résidence et le sexe, 2013 à 2021*. https://statistique.quebec.ca/docs-ken/vitrine/occupation-vitalite-territoire/documents/services_proximite_03.pdf
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2023a). *Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe - Tout le Québec : taux d'incapacité*. <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/statistiques-donnees-sante-bien-etre/statistiques-de-sante-et-de-bien-etre-selon-le-sexe-volet-national/taux-d-incapacite>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2023b). *Dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible au Québec*. Rapport de l'exercice du 11 octobre 2022. Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2023/23-846-05W.pdf>
- MRC Beauce-Centre. (s.d.a). Qui sommes-nous?. <https://www.mrcbeaucecentre.ca/mrc-beauce-centre/a-propos>
- MRC Beauce-Centre. (s.d.b). Transport adapté/Collectif. <https://www.mrcbeaucecentre.ca/transport/>
- MRC Beauce-Sartigan. (s.d.). Territoire. <https://mrcbeaucesartigan.com/territoire>
- MRC de Bellechasse (s.d.a). Description du territoire. <https://www.mrcbellechasse.qc.ca/fr/tout-sur-bellechasse/description-du-territoire>
- MRC de Bellechasse. (s.d.b). Transport de personnes. <https://www.mrcbellechasse.qc.ca/fr/pour-les-citoyens/transport-de-personnes>
- MRC de L'Islet. (s.d.a). Découvrir la région. <https://mrclislet.com/la-region/decouvrir-la-region>
- MRC de L'Islet. (s.d.b). Transport Accès L'Islet. <https://mrclislet.com/services/acces-lislet/>
- MRC de La Nouvelle-Beauce. (s.d.a). Le territoire en bref. <https://www.nouvellebeauce.com/portrait-de-la-nouvelle-beauce/territoire-en-bref>
- MRC de La Nouvelle-Beauce. (s.d.b). Transport en Nouvelle-Beauce. <https://www.nouvellebeauce.com/citoyens/transport-de-personnes/>
- MRC de Lotbinière. (s.d.). Description du territoire. <https://www.mrclotbiniere.org/mrc-de-lotbiniere/territoire/description-du-territoire>
- MRC de Montmagny. (s.d.). Accueil. <https://www.montmagny.com>
- MRC des Appalaches. (s.d.). Portrait de la MRC des Appalaches. <https://www.mrcdesappalaches.ca/fr/la-mrc/portrait>

- MRC des Etchemins. (s.d.). Accueil. www.mrcetchemins.qc.ca/
- Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ). (2021). *Les femmes avec incapacité : un portrait statistique de leurs conditions de vie et de leur participation sociale*. Drummondville. Secrétariat général, communications et affaires juridiques. L'office. 62 p. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/ophq/Statistiques/femmes-incapacite.pdf>
- Région L'Islet. (s.d.). Accueil. <https://www.regionlislet.com>
- Réseau des groupes de femmes de Chaudière-Appalaches (RGFCA). (2022). *Présentation des MRC : Projet STOP à l'âgisme envers les femmes âgées en Chaudière-Appalaches*
- Réseau des groupes de femmes de Chaudière-Appalaches (RGFCA). (2021). *Mise à jour de l'état de situation sur la pauvreté des femmes en Chaudière-Appalaches : Statistiques et constats régionaux*. <https://femmesca.com/wp-content/uploads/2023/03/mise-a-jour-pauvrete-v-web.pdf>
- Réseau des groupes de femmes de Chaudière-Appalaches (RGFCA). (2019). *État de situation sur la pauvreté des femmes en Chaudière-Appalaches : Statistiques et constats régionaux*.
- Secrétariat à la condition féminine (SCF). (2019). *Portraits régionaux : pour l'égalité entre les femmes et les hommes*. Région administrative Chaudière-Appalaches. https://diffusion2.banq.qc.ca/pdfjs-3.10.111-dist_banq/web/pdf.php/gsRCYqvPyfXt4II89JLJKw.pdf
- Société d'habitation du Québec (SHQ). (2021). *Portrait régional de l'habitation : 12 – Région administrative de Chaudière-Appalaches*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/affaires-municipales/publications/habitation/Portrait_habitation_region_12.pdf
- Société de transport de Lévis (STL). (s.d.). <https://www.stlevis.ca>
- Statistique Canada. (2021). *Classification statistique : Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada 2017 version 3.0*. https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=1181553
- Statistique Canada. (2022). Tableau 33-10-0491-01 *Pourcentage moyen de femmes et d'hommes occupant des postes de cadres*, premier trimestre de 2022. Tableau personnalisé de l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3310049101>
- Statistique Canada. (2023a). Tableau 14-10-0206-01 *Rémunération horaire moyenne des salariés rémunérés à l'heure, selon l'industrie*, données annuelles. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410020601>
- Statistique Canada. (2023b). Profil du recensement, *Recensement de la population de 2021*, produit n° 98-316-X2021001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 29 mars 2023. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>
- Tourisme Etchemins (s.d.). Accueil. <https://www.tourismeetchemins.qc.ca>
- Transport autonomie Beauce-Etchemins. (s.d.a). Transport collectif – Beauce-Sartigan. <https://www.transportautonomie.com/pages/transport-collectif-beauce-sartigan>
- Transport autonomie Beauce-Etchemins. (s.d.b). Transport collectif – Etchemins. <https://www.transportautonomie.com/pages/transport-collectif-etchemins>
- Transport collectif et adapté de la MRC de Montmagny (TCA). (s.d.). Transport collectif. <https://tcamontmagny.ca/transport-collectif>
- Ville de Saint-Georges. (2023). Taxibus. <http://www.saint-georges.ca/vivre-a-saint-georges/taxibus/>
- Ville de Thedford Mines. (s.d.). Taxibus. <https://www.villethetford.ca/vivre-a-thetford/deplacements/taxibus>

SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN) CANADA 2017 VERSION 3.0

Récupéré intégralement du site Internet de Statistique Canada

Source : Statistique Canada. (2021). Classification statistique :
Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada 2017 version 3.0.

11 – Agriculture, foresterie, pêche et chasse

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est la culture agricole, l'élevage, la récolte du bois, la prise de poissons et d'autres animaux dans leur habitat naturel et l'offre de services connexes de soutien.

Sont exclus de ce secteur les établissements dont l'activité principale est la recherche agricole ou les services vétérinaires.

21 – Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est l'extraction de substances minérales d'origine naturelle. Il peut s'agir de solides comme le charbon et les minerais de liquides comme le pétrole brut; de gaz, notamment le gaz naturel. Le terme extraction minière est utilisé au sens large de façon à englober l'exploitation de carrières, l'exploitation de puits, la concentration du minerai (par exemple, concassage, criblage, lavage, flottation) et les autres préparations généralement faites à la mine ou dans le cadre de l'activité minière. Sont compris dans ce secteur les établissements qui font de l'exploration minérale, de l'aménagement de biens miniers et de l'exploitation minière, de même que les établissements qui se livrent à des activités similaires en vertu d'ententes contractuelles ou contre rémunération.

22 – Services publics

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est l'exploitation de services publics d'électricité, de gaz et d'eau. Les établissements de ce secteur assurent la production, le transport, la gestion et la distribution d'électricité; la distribution de gaz naturel; le traitement et la distribution de l'eau; l'exploitation des égouts et des usines de traitement des eaux usées; ainsi que la fourniture de services connexes par l'entremise d'une infrastructure permanente de conduites, de tuyauteries ainsi que d'installations de traitement et de transformation.

23 – Construction

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est la construction, la réparation et la rénovation d'immeubles et d'ouvrages de génie civil, et le lotissement et l'aménagement de terrain. Ces établissements peuvent exercer leurs activités pour leur propre compte ou pour celui d'autres établissements avec qui ils sont liés par contrat. Ils peuvent être responsables de l'exécution de l'ensemble ou d'une partie du projet de construction. Ces établissements donnent souvent en sous-traitance une partie ou la totalité des travaux à faire. Il peut s'agir de constructions neuves, ou de travaux de réparation et de rénovation d'ouvrages existants.

L'établissement de construction peut être le seul établissement d'une entreprise, ou faire partie d'un groupe d'établissements formant une entreprise immobilière intégrée dont les activités sont le lotissement, la promotion financière, le financement, la construction et la vente de grands projets.



Les établissements de ce secteur présentent des différences importantes au niveau des types d'équipement, des compétences professionnelles des ouvriers, et d'autres intrants. Afin de tenir compte de ces différences et de ces variations dans les fonctions de production sous-jacentes, ce secteur est divisé en trois sous-secteurs. On distingue d'abord les établissements qui réalisent des projets nécessitant plusieurs activités de construction différentes (c'est-à-dire plusieurs spécialités) de ceux qui se spécialisent dans un domaine donné.

Les établissements du premier type sont regroupés dans les sous-secteurs 236 (Construction de bâtiments) et 237 (Travaux de génie civil), tout dépendant de leurs activités principales, à savoir la construction de bâtiments, ou la construction d'ouvrages de génie civil. Les établissements classés dans ces sous-secteurs réalisent les projets en faisant appel à leur propre main-d'œuvre, en donnant des travaux en sous-traitance (habituellement à des entrepreneurs spécialisés) ou en combinant les travaux réalisés par leurs propres effectifs et par des sous-traitants. Les établissements classés dans ces sous-secteurs sont désignés sous diverses appellations : entrepreneurs généraux, concepteurs-constructeurs, constructeurs spéculateurs, constructeurs exploitants, entreprises de gestion de travaux de construction. La désignation utilisée dépend de l'ampleur des travaux en question, du degré de responsabilité et de risque assumé par l'établissement, du type de structure construite et de la nature des travaux à titre d'entrepreneur principal ou de sous-traitant.

Les entrepreneurs généraux travaillent habituellement en vertu d'un contrat avec un client (le propriétaire du terrain et du bâtiment ou de la structure à construire), et entreprennent des projets qui nécessitent des travaux spécialisés dans plusieurs domaines. Il arrive souvent qu'un entrepreneur général donne en sous-traitance une partie des travaux spécialisés à d'autres établissements.

Les concepteurs-constructeurs sont semblables aux entrepreneurs généraux. Toutefois, dans un projet de conception-construction, l'entrepreneur signe un contrat unique avec le propriétaire, et l'entrepreneur doit assurer la conception architecturale et technique. Par conséquent, un concepteur-constructeur a la charge d'assurer la conception du projet et sa construction.

Un établissement de construction qui construit pour son propre compte pour vendre à autrui, est souvent appelé dans le milieu constructeur spéculateur, constructeur exploitant ou encore constructeur marchand. Les établissements de ce type œuvrent souvent dans le domaine de la construction résidentielle.

Les entreprises de gestion de travaux de construction offrent des services de supervision et d'ordonnancement aux propriétaires, essentiellement pendant les travaux de construction proprement dits. Ce type de service est parfois appelé gestion de construction par agence, afin de le distinguer d'un autre type de service offert par les entrepreneurs généraux, appelé gestion de construction à risque. Par ailleurs, la gestion de projet, qui est un service clé en main portant sur l'ensemble d'un projet, y compris des études de faisabilité, les arrangements financiers et la gestion du processus de soumission de contrats et de sélection de l'entrepreneur, est classée sous la rubrique 54133 (Services de génie), lorsque ces services sont l'activité principale d'un établissement.

Les établissements qui se spécialisent dans un domaine de construction particulier, souvent appelé un métier, sont généralement classés dans le sous-secteur 238, Entrepreneurs spécialisés. Toutefois, afin de respecter les distinctions généralement acceptées et faites par les entreprises de construction elles-mêmes, certains types d'établissements spécialisés dans la construction des routes et les ouvrages de génie civil sont placés dans le sous-secteur 237, Travaux de génie civil.

Le sous-secteur 238, Entrepreneurs spécialisés, comprend les établissements dont l'activité principale consiste à effectuer des travaux spécialisés généralement requis dans la construction des bâtiments et des structures, comme la maçonnerie, la peinture ou l'électricité. Les entrepreneurs spécialisés travaillent habituellement pour un autre établissement de construction, mais notamment dans le secteur de la rénovation et de la réparation, ils peuvent travailler directement pour le propriétaire.

D'importants travaux de construction sont réalisés par des entreprises qui œuvrent avant tout dans un secteur autre que la construction, ces travaux étant réalisés aux fins propres de l'entreprise et faisant appel aux employés et à l'équipement de l'entreprise. Ces activités ne sont pas incluses dans le secteur de la construction, à moins que les travaux de construction exécutés soient l'activité principale d'un établissement séparé de l'entreprise. Toutefois, si un établissement séparé existe, il est inclus dans le secteur de la construction.

- **Exclusion(s)**
 - o exploitation de routes, de rues et de ponts(48-49)
 - o fabrication et installation d'équipements techniques comme les chaudières électriques; préfabrication de bâtiments(31-33)
 - o maintenance de servitudes pour les lignes d'alimentation électrique et de communication et pour les gazoducs et les oléoducs; et nettoyage de l'extérieur des bâtiments après la construction (voir 56 Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement)
 - o services de gestion de projet, quand c'est l'activité principale (voir 541330 Services de génie)

31-33 – Fabrication

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est la transformation de matières ou de substances en nouveaux produits par des procédés chimiques, mécaniques ou physiques. Il peut s'agir de produits finis, c'est-à-dire propres à l'utilisation ou à la consommation, ou de produits semi-finis, c'est-à-dire destinés à servir de matières premières à un établissement qui les utilisera pour produire autre chose. Sont aussi assimilées aux activités de fabrication, des activités telles que l'assemblage des composants de produits fabriqués; le mélange de matières; la finition de produits fabriqués par la teinture, le traitement thermique, le placage et d'autres procédés similaires. Les établissements du secteur de la fabrication sont connus sous diverses appellations selon les domaines, par exemple usines, fabriques ou manufactures.

Les établissements du secteur de la fabrication peuvent posséder les matières qu'ils transforment ou transformer des matières appartenant à d'autres établissements. La fabrication peut s'effectuer en usine ou au domicile des travailleurs à l'aide de machines ou d'outils à main.

Les fabricants qui donnent en sous-traitance toutes les activités de transformation, mais qui possèdent les facteurs de production sont classés dans le secteur de la fabrication. Ceux qui donnent en sous-traitance toutes les activités de transformation, mais qui ne possèdent pas les facteurs de production sont classés dans les différentes catégories de grossistes-marchands du secteur 41 Commerce de gros. Ces unités achètent en fait le produit fini au fabricant dans l'intention de le revendre. Elles peuvent concevoir le produit en question et peuvent aussi avoir voix au chapitre de la fabrication.

Certaines activités de transformation de biens sont classées dans d'autres secteurs, notamment les activités post-récoltes des établissements agricoles, telles que le séchage des récoltes; l'exploitation forestière; l'enrichissement des minerais; la production d'ouvrages par les établissements du secteur de la construction; et diverses activités réalisées par les détaillants, telles que la coupe de viande et l'assemblage de produits tels des bicyclettes et des ordinateurs.

Les succursales ou bureaux de vente (mais pas les magasins de détail) dont se servent les entreprises de fabrication de raffinage et d'exploitation minière pour commercialiser leurs produits et qui sont situés ailleurs qu'à leurs usines ou à leurs mines sont aussi compris dans les différentes catégories de grossistes-marchands du secteur 41 Commerce de gros.

41 – Commerce de gros

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à vendre en gros des marchandises généralement sans transformation, et à fournir des services résultant de la vente de marchandises.

La vente en gros est une étape intermédiaire de la distribution de biens. Bon nombre de grossistes sont organisés pour vendre des marchandises en grandes quantités à des détaillants, à des entreprises et à des institutions clientes. Toutefois, certains grossistes, notamment ceux qui fournissent des biens d'équipement qui ne sont pas destinés au grand public, vendent des marchandises à la pièce aux utilisateurs finaux.

Les ventes de biens de capital ou de biens durables, mais qui sont utilisés dans la production de biens et de services qui ne sont pas destinés au grand public, comme les machines et le matériel agricoles, les camions lourds et les machines industrielles, sont toujours incluses dans le commerce de gros.

Les grossistes vendent des marchandises à d'autres entreprises et travaillent habituellement à partir d'entrepôts ou de bureaux. Ces entrepôts et bureaux sont caractérisés par le fait que peu de marchandises y sont exposées, voire aucune. En outre, ni l'aménagement ni l'emplacement des locaux ne visent à attirer les passants. Les grossistes habituellement ne font pas de publicité auprès du grand public. En général, on sollicite les clients initialement par téléphone, en personne ou au moyen de publicité spécialisée, y compris par Internet ou d'autres moyens électroniques. Les commandes subséquentes sont passées par le fournisseur ou par le client, sont fondées généralement sur les ventes précédentes et attestent habituellement de liens étroits entre vendeurs et acheteurs.

Ce secteur comprend deux principaux types de grossistes, soit les grossistes-marchands qui vendent des biens pour leur propre compte, et les marchés électroniques de gros et agents et courtiers en gros qui prennent des dispositions pour l'achat et la vente de biens pour le compte de tiers, habituellement moyennant le versement d'une commission ou d'honoraires.

Grossistes – marchands

Les grossistes-marchands achètent et vendent des marchandises pour leur propre compte; autrement dit, ils s'approprient les marchandises qu'ils vendent. Ils travaillent habituellement à partir d'entrepôts ou de bureaux et ils peuvent expédier les marchandises qu'ils ont en stock, ou les faire expédier directement du fournisseur au client. En plus de vendre des marchandises, ils peuvent assurer ou faire le nécessaire pour que soient assurés des services de logistique, de marketing et de soutien tels que l'emballage et l'étiquetage, la gestion des stocks, l'expédition, le traitement des réclamations au titre de la garantie, la promotion interne ou la promotion coop et la formation requise relativement au produit.

Les grossistes-marchands sont connus sous diverses appellations selon les liens qu'ils entretiennent avec les fournisseurs ou les clients, ou selon la méthode de distribution qu'ils emploient. Ils peuvent se faire appeler, par exemple, marchands en gros, distributeurs en gros, intermédiaires en gros, concessionnaires de rayon, marchands d'import-export, groupes d'acheteurs, coopératives de marchands et grossistes d'une bannière particulière.

Les succursales ou bureaux de vente (mais pas les magasins de détail) dont se servent les entreprises de fabrication, de raffinage ou d'exploitation minière pour commercialiser leurs produits et qui sont situés ailleurs qu'à leurs usines ou à leurs mines sont compris dans les différentes catégories de grossistes-marchands.

Les fabricants qui donnent en sous-traitance toutes les activités de transformation, mais qui ne possèdent pas les facteurs de production sont aussi compris dans les différentes catégories de grossistes-marchands. Ces unités achètent en fait le produit fini du fabricant dans l'intention de le revendre. Elles peuvent concevoir le produit en question et peuvent aussi avoir voix au chapitre de la fabrication. En outre, les fabricants qui donnent en sous-traitance toutes les activités de transformation, mais qui possèdent les facteurs de production sont classés dans le secteur de fabrication.

Les huit premiers sous-secteurs du commerce de gros rassemblent les grossistes-marchands. La répartition de ces établissements en groupes et en classes repose sur la gamme de produits vendus par le grossiste.

Commerce électronique de gros entre entreprises et agents et courtiers

Les marchés électroniques de gros entre entreprises et les agents et courtiers en gros prennent des dispositions pour l'achat ou la vente de biens appartenant à des tiers, généralement moyennant le versement d'une commission ou d'honoraires. Ils s'appellent marchés électroniques de gros entre entreprises, agents et courtiers du commerce de gros, marchands à commission, agents ou courtiers d'importation/exportation, compagnies de ventes aux enchères et représentants de fabricants. Ces établissements mènent leurs activités à partir de bureaux et, généralement, ne sont pas propriétaires des biens qu'ils vendent ou n'en font pas la manutention.

44-45 – Commerce de détail

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à vendre au détail des marchandises généralement sans transformation, et à fournir des services connexes.

Le commerce de détail représente le dernier maillon de la chaîne de distribution; les détaillants sont donc organisés pour vendre des marchandises en petites quantités au grand public. Ce secteur comprend deux grands types d'établissements : les détaillants en magasin et les détaillants hors magasin. Leurs principales caractéristiques sont décrites ci-après.

Détaillants en magasin

Les magasins sont des points de vente fixes, situés et conçus de manière à attirer un grand nombre de passants. De façon générale, les magasins de détail ont de grands étalages et font de la publicité dans les médias. Ils vendent surtout des biens de consommation qui intéressent les particuliers ou les ménages, mais certains servent aussi les entreprises et une clientèle institutionnelle. Parmi ces établissements, on compte les magasins de fournitures de bureau, les magasins d'ordinateurs et de logiciels, les stations-service, les vendeurs de matériaux de construction, les magasins de fournitures de plomberie et de fournitures électriques.

En plus de vendre des marchandises, certains types de détaillants fournissent des services après-vente, comme des services de réparation et d'installation. Ainsi, les marchands d'automobiles neuves, les magasins d'électronique et d'appareils ménagers, et les magasins d'instruments et de fournitures de musique assurent fréquemment un service de réparation, alors que les magasins de revêtements de sol et les magasins de garnitures de fenêtres fournissent souvent des services d'installation. En règle générale, les établissements qui vendent des marchandises au détail et qui ont un service après-vente sont classés dans ce secteur.

Les salles d'exposition des sociétés de vente par catalogue, les stations-service et les marchands de maisons mobiles sont assimilés à des détaillants en magasin.

Détaillants hors magasin

Les détaillants qui ne vendent pas en magasin sont eux aussi organisés pour servir le public, mais leurs méthodes de vente diffèrent. Pour toucher les clients et pour commercialiser leur marchandise, ils recourent aux moyens suivants : infopublicité à la radio ou à la télévision, radiodiffusion et diffusion dans la presse de publicité directe, publication de catalogues traditionnels ou électroniques, porte-à-porte, démonstrations à domicile, présentations temporaires de marchandises (stands) et de distributeurs automatiques.

Chez les détaillants hors magasin, les méthodes de vente et de livraison varient selon le type de marchandises. Ceux qui utilisent les nouvelles technologies de l'information pour atteindre leur clientèle, par exemple, peuvent se faire payer au moment de l'achat ou de la livraison, et cette dernière peut être effectuée par le détaillant ou par un tiers (services postaux, messenger, etc.). En revanche, ceux qui touchent leurs clients en recourant au porte-à-porte, aux démonstrations à domicile, aux présentations temporaires de marchandises (stands) et aux distributeurs automatiques se font normalement payer et livrent la marchandise à la date d'achat.

Le sous-secteur des détaillants hors magasin comprend aussi des établissements de livraison à domicile. C'est le cas des marchands qui livrent le mazout et les journaux chez les particuliers.

48-49 – Transport et entreposage

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir des services de transport de personnes et de marchandises, des services d'entreposage de marchandises et des services liés au transport et à l'entreposage. Les modes de transport visés sont le transport routier (transport par camion, transport en commun et transport terrestre de voyageurs), le transport ferroviaire, le transport par eau, le transport aérien et le transport par pipeline. Ces catégories sont subdivisées selon les modes d'organisation des établissements par les entreprises. Sont compris dans ce secteur les bureaux de poste nationaux et les établissements de messageries qui, eux aussi, transportent des marchandises. Les établissements d'entreposage sont répartis selon le type de service offert et le genre d'installation.

Bon nombre des établissements de ce secteur sont organisés en réseau, leurs activités, leurs employés et leurs installations étant répartis sur un vaste territoire.

51 – Industrie de l’information et industrie culturelle

Ce secteur comprend les établissements dont l’activité principale consiste à produire et à distribuer (sauf par des méthodes propres au commerce de gros et de détail) des produits d’information et des produits culturels. Sont également inclus les établissements qui offrent les moyens de transmettre ou de distribuer ces produits ou qui offrent un accès à du matériel et à de l’expertise pour traiter les données.

Les caractéristiques propres aux produits d’information et aux produits culturels de même qu’à leurs procédés de production et de distribution permettent de distinguer ce secteur de ceux qui produisent des biens et des services.

La valeur de ces produits réside dans leur contenu informatif, éducatif, culturel ou récréatif, et non dans le format sous lequel ils sont distribués. La plupart de ces produits sont protégés contre la reproduction illégale par les lois sur le droit d’auteur. Seuls les détenteurs des droits de propriété sur ces œuvres sont autorisés à les reproduire, à les modifier, à les améliorer et à les distribuer. Les coûts d’acquisition et d’exploitation de ces droits sont souvent élevés.

La nature intangible du contenu des produits d’information et des produits culturels permet qu’ils soient distribués sous diverses formes. À titre d’exemple, les films peuvent être présentés en salle, diffusés à la télévision, sur une chaîne de films à la carte ou loués dans un club vidéo local; les enregistrements sonores peuvent être diffusés à la radio, intégrés à des produits multimédias ou vendus chez un disquaire; les logiciels peuvent être achetés en magasin ou téléchargés à partir d’un babillard électronique; les journaux peuvent être achetés dans un kiosque ou consultés en ligne. De plus, les améliorations dans le domaine des technologies de l’information transforment les méthodes de distribution de ces produits. L’inclusion des fournisseurs de services de télécommunications dans ce secteur reflète le rôle important et croissant que jouent ces établissements afin de rendre ces produits accessibles au public.

Les principales composantes de ce secteur sont l’édition, les industries du film et de l’enregistrement sonore, la radiodiffusion et la télédiffusion, les télécommunications, et les industries de traitement et d’hébergement de données.

Certains établissements se consacrant à des activités liées à la culture sont classés dans d’autres secteurs du SCIAN. Les plus importants sont énumérés comme des exclusions ci-dessous.

- **Exclusion(s)**
 - o activités de design (voir 54 Services professionnels, scientifiques et techniques)
 - o interprétation dans le cadre de productions artistiques et création d’œuvres ou de productions artistiques et culturelles à titre d’artistes indépendants (voir 71 Arts, spectacles et loisirs)
 - o préservation et exposition d’objets, de lieux et de merveilles naturelles ayant une valeur historique, culturelle et/ou éducative (voir 71 Arts, spectacles et loisirs)
 - o production de spectacles sur scène exécutés par des acteurs, des chanteurs, des danseurs, des formations musicales et des musiciens, et d’autres artistes de la scène (voir 71 Arts, spectacles et loisirs)
 - o reproduction de produits d’information ou de produits culturels, sous forme de documents imprimés ou sur support optique ou magnétique(31-33)
 - o vente au détail de produits d’information et de produits culturels comme les journaux, les livres, les logiciels et les enregistrements sonores(44-45)
 - o vente en gros de produits d’information et de produits culturels comme les journaux, les livres, les logiciels, les vidéocassettes, les disques vidéo numériques (DVD) et les enregistrements sonores (voir 41 Commerce de gros)

52 – Finance et assurances

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à effectuer des opérations financières (c'est-à-dire des opérations portant sur la création, la liquidation ou la cession d'actifs financiers) ou à en faciliter l'exécution. Sont compris :

* les établissements dont l'activité principale est l'intermédiation financière. Ces établissements mobilisent des fonds en recevant des dépôts et/ou en émettant des titres, et contractent de ce fait des dettes. Ils emploient ces fonds à l'acquisition d'actifs financiers en octroyant des prêts et/ou en achetant des valeurs mobilières. Prenant des risques, ils acheminent les fonds des prêteurs aux emprunteurs et transforment ou réaménagent les échéances, les volumes et les risques.

* les établissements dont l'activité principale consiste à mettre en commun les risques en faisant souscrire à des contrats d'assurance de rente et à d'autres formes de contrats d'assurance. Ils perçoivent des droits (primes d'assurance ou capital constitutif de rente), se constituent des réserves, placent ces réserves et effectuent des paiements contractuels. Les droits prélevés varient selon l'incidence prévue des risques assurés et le rendement escompté des fonds placés.

* les établissements dont l'activité principale consiste à fournir des services spécialisés qui facilitent ou complètent des programmes d'intermédiation financière, d'assurance et d'avantages sociaux.

Les établissements ayant une fonction de contrôle monétaire (les autorités monétaires) sont aussi rangés dans ce secteur.

53 – Services immobiliers et services de location et de location à bail

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à conférer le droit d'usage de biens corporels ou incorporels par la location, la location à bail ou autrement. Sont également inclus les établissements dont l'activité principale consiste à gérer des biens immobiliers pour le compte de tiers; à vendre, à louer et/ou à acheter des biens immobiliers pour le compte de tiers; et à évaluer des biens immobiliers.

54 – Services professionnels, scientifiques et techniques

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale repose sur le capital humain, qui constitue de ce fait le principal facteur de production. Ces établissements offrent les connaissances et les compétences de leurs employés, souvent dans le cadre d'affectations. Les différentes classes de ce secteur sont définies en fonction de l'expertise et de la formation du fournisseur de services.

Les principales composantes de ce secteur sont les services juridiques; les services de comptabilité, de préparation de déclarations de revenus, de tenue de livres et de paye; l'architecture, le génie et les services connexes; les services spécialisés de design; la conception de systèmes informatiques et les services connexes; les services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques; les services de recherche et de développement scientifiques; et la publicité, les relations publiques et les services connexes.

Ce qui distingue ce secteur des autres est le fait que la majorité des classes qui en font partie ont des processus de production qui dépendent presque entièrement des compétences des travailleurs. La plupart du temps, le matériel n'a pas une grande importance. Les établissements figurant dans ce secteur vendent donc leur expertise. Le plus souvent, mais pas toujours, cette expertise exige des études universitaires ou collégiales.

Sont exclus de ce secteur les établissements dont l'activité principale consiste à dispenser un enseignement et une formation dans une grande variété de matières et ceux dont l'activité principale est de fournir des soins de santé en assurant des services diagnostiques et thérapeutiques.

55 – Gestion de sociétés et d'entreprises

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à gérer des sociétés et des entreprises et/ou à détenir des titres ou des actifs financiers de sociétés et d'entreprises afin d'avoir une participation majoritaire dans

celles-ci et/ou d'influer sur les décisions de leurs dirigeants. Ces établissements peuvent exercer la fonction de gestion ou confier la gestion financière à des gestionnaires de portefeuille.

56 – Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement

Ce secteur comprend deux types distincts d'établissements, ceux dont l'activité principale est le soutien des opérations quotidiennes d'autres organisations; et ceux dont l'activité principale est la gestion des déchets.

Les établissements du premier type sont ceux dont l'activité principale consiste à gérer, à recruter et à placer du personnel, à préparer des documents, à prendre les commandes pour des clients, à recouvrer les créances, à organiser des voyages, à fournir des services de sécurité et de surveillance, à nettoyer des bâtiments, ou à emballer et à étiqueter des produits. Ces activités sont souvent entreprises à l'interne par des établissements qui appartiennent à de nombreux secteurs de l'économie. Les établissements classés dans le présent secteur se spécialisent dans une ou plusieurs de ces activités et peuvent donc fournir des services à des clients de diverses industries et, dans certains cas, à des ménages.

Les activités des établissements spécialisés dans la gestion des déchets consistent à collecter, à traiter et à éliminer les déchets, à exploiter des installations de récupération des matériaux, à assainir les sites pollués et à nettoyer les fosses septiques.

61 – Services d'enseignement

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à dispenser un enseignement et une formation dans une grande variété de matières. Il s'agit d'établissements spécialisés, notamment des écoles, des collèges, des universités et des centres de formation. Ces établissements peuvent être privés, avec ou sans but lucratif, ou publics. Ils peuvent également offrir des services d'alimentation et d'hébergement à leurs élèves.

Les services d'enseignement sont habituellement dispensés par des enseignants appelés à expliquer, à informer, à faire des démonstrations, ainsi qu'à superviser et à diriger l'autoapprentissage. L'enseignement se donne dans des cadres divers, dans les établissements d'enseignement, le milieu de travail ou à domicile, par correspondance, par le biais de la télévision ou par d'autres moyens. Les cours peuvent aussi être adaptés aux besoins particuliers de l'élève; à titre d'exemple, le langage par signes peut être utilisé à la place du langage oral pour enseigner à des élèves malentendants. Toutes les classes de ce secteur ont une caractéristique en commun, celle de faire appel à des enseignants dont on exige des connaissances approfondies dans une matière ainsi qu'une aptitude à l'enseignement.

62 – Soins de santé et assistance sociale

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à dispenser des soins de santé en assurant des services diagnostiques et thérapeutiques, à soigner des bénéficiaires internes pour des raisons médicales et sociales, et à offrir à ceux qui en ont besoin une aide sociale telle que des services de counselling, d'assistance sociale et de protection de l'enfance, des services communautaires d'alimentation et d'hébergement, des services de réadaptation professionnelle et des services de garderie.

71 – Arts, spectacles et loisirs

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à exploiter des installations ou à fournir des services répondant aux intérêts de leurs clients en matière de culture, de divertissement et de loisirs. Ces établissements assurent la production et la promotion de spectacles, d'activités ou d'expositions destinés au grand public; fournissent les compétences artistiques, créatrices et techniques nécessaires à la production de spectacles et de produits artistiques; préservent et exposent des objets et des sites présentant un intérêt historique, culturel ou éducatif; exploitent des installations ou assurent des services qui permettent à la clientèle de participer à des activités sportives ou récréatives ou de s'adonner à des passe-temps ou à des loisirs.

Certains établissements œuvrant dans le domaine des arts et des loisirs sont classés dans d'autres secteurs du SCIAN. Les plus importants sont énumérés ci-dessous.

- **Exclusion(s)**
 - cinémas, bibliothèques et archives, éditeurs de journaux, revues, livres, périodiques et logiciels (voir 51 Industrie de l'information et industrie culturelle)
 - établissements assurant le transport pour excursions et croisières(48-49)
 - établissements qui fournissent des installations d'hébergement et de divertissement, telles que camps de chasse et de pêche, centres de villégiature et hôtels-casinos (voir 721 Services d'hébergement)
 - restaurants et boîtes de nuit qui présentent des spectacles sur scène en plus de servir des repas et des boissons (voir 722 Services de restauration et débits de boissons)

72 – Services d'hébergement et de restauration

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir de l'hébergement de courte durée et des services complémentaires à des voyageurs, des vacanciers et d'autres personnes dans des installations telles que des hôtels, des auberges routières, des centres de villégiature, des motels, des hôtels-casinos, des gîtes touristiques, des chalets et des cabines sans service, des parcs pour véhicules récréatifs et des campings, des camps de chasse et de pêche et différents types de camps de loisirs et de camps d'aventure. Sont aussi compris dans ce secteur les établissements dont l'activité principale consiste à préparer des repas, des repas légers et des boissons commandés par les clients pour consommation immédiate sur place ou à l'extérieur de l'établissement.

81 – Autres services (sauf les administrations publiques)

Ce secteur comprend les établissements qui ne figurent dans aucun autre secteur et dont l'activité principale consiste à effectuer la réparation ou l'entretien préventif de véhicules automobiles, de machines, de matériel et d'autres produits pour en garantir le bon fonctionnement; à fournir des services de soins personnels, des services funéraires, des services de blanchissage et d'autres services aux particuliers tels que des soins pour animaux de maison et des services de développement et de tirage de photos; à organiser et à promouvoir des activités religieuses; à appuyer diverses causes par des subventions, à défendre (promouvoir) diverses causes sociales et politiques et à favoriser et défendre les intérêts de leurs membres. Ce secteur comprend aussi les ménages privés.

91 – Administrations publiques

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale, qui est de nature gouvernementale, touche la promulgation et l'interprétation judiciaire des lois et de leurs règlements d'application ainsi que l'administration des programmes établis sous le régime de ces lois et règlements d'application. Les services législatifs, la taxation, la défense nationale, le maintien de l'ordre et de la sécurité publique, les services d'immigration, les affaires étrangères et l'aide internationale, ainsi que la gestion des programmes publics, sont toutes des activités de nature purement gouvernementale.

Le régime de propriété n'est pas ici un critère de classification. Les établissements publics qui exercent des activités qui ne sont pas de nature gouvernementale sont classés comme des établissements privés qui exercent des activités similaires.

Les établissements publics peuvent exercer une combinaison d'activités gouvernementales et non gouvernementales. Lorsque des données séparées ne sont pas disponibles pour identifier les activités de nature non gouvernementales de celles qui le sont, ces établissements sont classés dans ce secteur.



Réseau des groupes
de femmes
CHAUDIÈRE-APPALACHES